



HAL
open science

Du logement pour tous aux maisons en tous genres

Daniel Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson. Du logement pour tous aux maisons en tous genres. Ministère de l'équipement et du logement, Plan construction et architecture, 207 p., 1988, Recherches, ISBN : 2-11-085392-1. hal-01527732

HAL Id: hal-01527732

<https://hal.science/hal-01527732v1>

Submitted on 23 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

DU LOGEMENT POUR TOUS AUX MAISONS EN TOUS GENRES

Daniel PINSON

Convention n° 82.61.403/00.223
Plan Construction - Ministère de l'Urbanisme et du Logement
Direction de la Construction
LERSCO - Université de Nantes CNRS - Nantes 1988

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est l'un des produits d'une recherche effectuée pour le Ministère de l'Urbanisme et du Logement sous le titre : "Cultures du travail et modes d'habiter en Hasse Loire".

Cette recherche a été menée par une équipe du LERSCO, unité associée au CNRS n° 889, section de sociologie, rattachée à l'Université de Nantes. Cette équipe regroupait cinq chercheurs, Patrick Delasalle, Joëlle Deniot, Claude Leneveu, Daniel Pinson et Jacky Réault. Les deux derniers nommés en assuraient conjointement la direction, combinant de par leur fonction principale d'enseignant un pôle "Ecole d'Architecture", "Département de sociologie".

Les données d'enquêtes concernant l'habitat et son inscription dans l'espace ont été traitées par Daniel Pinson : il a assuré la rédaction du texte et l'exécution des relevés ethnographiques.

Cette étude n'aurait pas vu le jour sans l'accueil réservé par les habitants lors des enquêtes de terrain, sans le travail commun mené avec P. Delasalle, J. Deniot, Cl. Leneveu et J. Réault, et sans les nombreuses collaborations trouvées au sein du LERSCO, de l'Université et de l'Ecole d'Architecture de Nantes. Que tous, ici, en soient remerciés.

PRESENTATION

Cette recherche se propose de présenter, au delà des régularités constatées dans l'habitat ouvrier, les singularités frappantes que nous y avons rencontrées. Ce constat ne remet pas en cause le concept de "l'espace ouvrier" tel que l'a analysé Michel Verret. Mais à l'intérieur des limites de la classe avec les autres catégories sociales, MOV démarche de type ethnographique au lieu d'habitat, nous a permis de déceler la réalité des écarts existant entre les modes de vie et l'habitat d'ouvriers qui sont par ailleurs classés au travail par la qualification et la rémunération.

Dans ce sens, cette étude donne à voir non seulement la "proximité des différences" (M. Verret) mais aussi les différences dans la proximité. Ces dernières s'expriment avec relief, à travers des situations singulières multiples, repérables non pas tant au lieu de travail qu'au lieu d'habitation, non pas tant dans les statistiques que dans l'observation directe au lieu d'habitat. Ainsi à des identités déterminées à l'usine par le poste de travail, la qualification, le salaire, pourront correspondre des situations d'espaces éclatées, écartées les unes des autres par l'effet de l'origine, l'effet de l'alliance matrimoniale, l'effet de la proximité et de la solidarité familiale, l'effet de l'expérience professionnelle antérieure. Toutes ces déterminations sont admises par la sociologie. A celles-ci s'ajoutent d'autres paramètres plus généralement exclus, considérés comme non déterminants ou moins déterminants (la santé), ou encore ignorés, car hors de toute rationalité sociologique. Les différences physiques et psychologiques nous semblent entrer dans cette dernière catégorie, et nous risquons l'hypothèse que lies ne sont pas sans action sur les destinées ouvrières, hypothèse qui rejoindra le "bon sens populaire", le sens commun plus que l'ascétique rigueur sociologique¹.

Ce que nous disons de l'énergie physique peut être étendu aux équilibres psychiques et affectifs. La stabilité des couples n'y est pas étrangère, en particulier pour des équilibres (fondés sur des égalités ou des dominations entre membres) qui ne sont pas sans conséquence sur les projets de vie, leur continuité, leur construction et souvent au coeur de ces projets, celui de l'habitat.

Or c'est fréquemment dans l'habité que se concentre l'interaction de tous ces facteurs, les "objectifs" et les "subjectifs", les hétéronomes et les autonomes, les intentionnels et les inintentionnels, produisant avec la multitude de leur présence/absence, et la variété de leur combinaison, à partir de l'ouvrier quasi unique de l'usine, l'ouvrier multiple du hors travail.

1 La place que les souhaits et les échanges conventionnels de "bonne santé" occupent dans la parole populaire ne feront que renforcer notre conviction dans l'hypothèse avancée.

C'est cette réalité que nous voulons restituer dans la présentation et l'analyse de ces espaces ouvriers aux deux échelles qui les saisiront, la première dans l'environnement de la Basse Loire, la seconde dans l'espace de l'unité domestique restreinte. Dans cette recherche, l'espace en tant que tel occupera une place importante, non pas seulement comme catégorie analysable dans la variété de ses aspects (distance à l'usine, dimension, surface, composition, coût...), mais aussi comme totalité visible/sensible, comme élément de cristallisation, dans sa globalité, d'une manière d'être ou d'un projet de l'habitant, achevé ou inachevé, et dont la réduction analytique diminuerait le sens¹.

Ce que nous disons de l'énergie physique peut être étendu aux équilibres psychiques et affectifs. La stabilité des couples n'y est pas étrangère, en particulier pour des équilibres (fondés sur des égalités ou des dominations entre membres) qui ne sont pas sans conséquence sur les projets de vie, leur continuité, leur construction et souvent au coeur de ces projets, celui de l'habitat.

Or c'est fréquemment dans l'habité que se concentre l'interaction de tous ces facteurs, les "objectifs" et les "subjectifs", les hétéronomes et les autonomes, les intentionnels et les inintentionnels, produisant avec la multitude de leur présence/absence, et la variété de leur combinaison, à partir de l'ouvrier quasi unique de l'usine, l'ouvrier multiple du hors travail.

C'est cette réalité que nous voulons restituer dans la présentation et l'analyse de ces espaces ouvriers aux deux échelles qui les saisiront, la première dans l'environnement de la Basse Loire, la seconde dans l'espace de l'unité domestique restreinte. Dans cette recherche, l'espace en tant que tel occupera une place importante, non pas seulement comme catégorie analysable dans la variété de ses aspects (distance à l'usine, dimension, surface, composition, coût...), mais aussi comme totalité visible/sensible, comme élément de cristallisation, dans sa globalité, d'une manière d'être ou d'un projet de l'habitant, achevé ou inachevé, et dont la réduction analytique diminuerait le sens¹.

Pour contribuer à la saisie de cette totalité visible/sensible porteuse d'un sens irréductible à ses parties, nous avons produit des relevés ethnographiques d'unités d'habitation, regroupés en fin de volume. Ils présentent les espaces domestiques dans leur contexte, et en eux-mêmes, aux deux échelles correspondantes de l'analyse. L'intérêt de ces relevés consiste principalement dans la restitution d'un état de la maison qui se donne plus à voir qu'à se dire. L'état de la maison, c'est par conséquent tout le non-dit de l'habiter ou du vivre que l'habitant visité ne dit pas parce qu'il ne peut le dire, ou parce qu'il n'éprouve pas le besoin de le dire, ou parce qu'il l'évoque sans pouvoir le dire dans certaines de ses dimensions.

1 Donnons un exemple concret : un ouvrier des Batignolles a une maison sur sous-sol avec 2 cuisines, une à l'étage, une au rez-de-chaussée. Quelle indication (et de quelle portée) nous donnerait la comparaison de leur surface (cumulée ou non) avec d'autres cuisines, ou avec cette frontière des 7 m² qui séparent statistiquement pour les recensements INSEE les "grandes" des "petites" cuisines ? On perd au jeu de cette dissection analytique tout une somme inextricable de sens, car à chacune des 2 cuisines sont associées des qualités précises et distinctes liées au mode de vie du ménage.

Les méthodes principales que nous avons utilisées (l'entretien non directif et la prise de vue photographique des intérieurs) n'épuisent pas, loin de là, la matière utile à la réalisation de ces relevés. Il a fallu compléter cela par l'accès aux documents d'archives (plans de permis de construire ou plans des organismes gestionnaires (société HLM). Il a fallu quelquefois interpréter et rapprocher différentes photos et différents documents (relevés cadastraux) pour recomposer, reconstruire, des espaces qui se donnaient à voir partiellement. De cette façon nous avons pu reconstituer, d'une manière relativement complète (et homogène d'une unité domestique à l'autre) l'espace d'un certain nombre de logements ouvriers de la CPIO et des Batignolles, de façon à pouvoir établir d'une unité à l'autre des comparaisons à différents niveaux : de la localisation à la structure interne des espaces.

C'est principalement pour ces deux thématiques (localisation, structure de l'habitation) que les relevés ont été utiles, car c'est dans cette dimension spatiale de l'habiter que le non dit, le "donné à voir" est le plus riche de sens, alors que le thème de l'accession que nous traitons en fin de cette recherche désigne des processus dynamiques, des séquences temporelles et des pratiques monétaires qui sont beaucoup plus médiatisées p.h le dire, bien que notre souci ait été de chercher la correspondance entre la forme de mobilisation accédante et le type de projet d'habitat.

Cependant l'exploitation du corpus recueilli ne s'est pas limité à l'ensemble formalisé dans les 15 relevés ethnographiques réalisés. Nous avons tenu compte de l'habitation de tous les sujets visités. Dans la diversité singulière qu'elle présentait à notre regard, il n'a pas été facile, ni souvent possible, d'élaborer pour ces unités domestiques, regardées comme espaces habités, donc comme totalités irréductibles à des aspects particuliers et isolés (surface, valeur...), des typologies, comme aime souvent à en produire la sociologie. Dès que l'on sort des logements-types (collectifs verticaux ou maisons de catalogues), c'est-à-dire de la production hétéronome du logement, et que l'on entre dans la production autonome, (et nous verrons qu'elle est importante), le particularisme spatial s'affirme dans toute l'étendue des variations possibles, même s'il n-sic tonde sur des pratiques domestiques relativement proches. Pour cette raison, busqué le regroupement typologique est impossible, nous présentons des figures singulières (à la manière des "portraits" de Danièle Combes et Monique Haicault¹).

Cette recherche, dans l'exposé de ses résultats, cernera d'abord l'ordinaire et le répétitif, construits dans des typologies d'habitat homogènes, puis s'étiolera ensuite dans l'expression singulière des configurations d'habitat. Ces figures singulières ne seront pas à comprendre comme exceptionnelles, mais au contraire comme particulièrement fréquentes. On pourrait ainsi dire que la singularité s'offre quasiment comme un type. Il résulte de la complexification accrue des éléments constitutifs du destin ouvrier, ou plutôt de la famille ouvrière, et de leurs combinaisons, accélérées et multipliées, qui s'inscrivent (s'incrument) dans

1 Danièle Combes - Monique Haicault, "Des familles sur la corde raide", CSU, Paris, 1984.

l'habitat¹.

Il suffit de citer ici la généralisation du 2ème emploi dans le couple, et l'élargissement de l'accès aux biens de consommation pour évoquer la multiplication de ces combinatoires. L'habitat en tout cas s'en fait le témoin : ouvriers confondus à l'usine, singularisés dans l'habitat.

INDICATION IMPORTANTE POUR LA LECTURE:

Le code entre parenthèses contenant une lettre majuscule suivie d'un chiffre arabe (A1), (A2), ... (B1), (B2), ... renvoie aux relevés ethnographiques rassemblés dans deux annexes distincts : Ouvriers de la CPIO, Ouvriers des Batignolles.

¹ Nous rejoignons ainsi ce que dit Paul Yonnet ("Jeux, modes, masses", Ed. Gallimard, Paris, 1985) sur la "massification" et l'aveuglement d'une certaine sociologie à l'égard de ses effets : "Victime de ses préjugés, cette sociologie a d'autant plus souligné les écarts sociaux que ceux-ci se réduisaient, tout en dénonçant comme "combinatoires" inutiles les différenciations personnelles à l'oeuvre dans la société de consommation "(p. 9).

PREMIERE PARTIE

LOCALISATIONS - TERRITOIRES

HORIZONS

Il sera question ici de "l'espace d'environnement proche et lointain" (Michel Verret) du logement de nos sujets ouvriers. Nous essaierons de comprendre les logiques qui ordonnent la localisation des unités domestiques (logiques maîtrisées ou non par l'ouvrier) ainsi que l'inscription de cette même unité spatiale de résidence dans un milieu, dont le mode de fonctionnement n'est pas sans référer à l'éthologie animale, comme le suggère Michel Verret : "Un organisme se définit par son métabolisme, c'est-à-dire le système stable de ses échanges avec le milieu... Ces échanges et ces dépenses ont un lieu commun : le territoire, unité spatiale d'appropriation du milieu, condition nécessaire de survie, enjeu premier et dernier de la lutte pour la vie..."¹

Dans la conduite de nos enquêtes, nous avons tenté au maximum de saisir avec précision les temps et les lieux de la vie ouvrière. Nous avons donné de l'importance à ce que l'ouvrier interrogé précise les dates et indique les lieux de chaque événement de son histoire de vie. En effet si la sociologie accorde beaucoup d'importance au temps, élément fondamental de structuration des pratiques sociales, elle donne généralement moins d'importance à l'espace, aux lieux désignés. Un lieu nommé par l'ouvrier, lorsqu'il va au-delà d'un caractère très général (usine, village, lotissement, école) et qu'il s'exprime par une localisation et une identification nominative (Waterman, Rouans, l.a Madeleine, La Ripossière), garde son sens concret, en particulier spatial, pour l'expérience ouvrière. Par contre il ne livre pas cette dimension au chercheur, si M dernier n'a pas un minimum de familiarité avec la région. Cette situation n'était pas la nôtre, aussi avons-nous attaché de l'importance à ce que notre interlocuteur apporte, avec asscv de précisions, les indications qui nous permettaient de ne pas savoir seulement qu'un fils habitait à Nantes, mais aussi à la Bottière, c'est à dire non pas dans un rayon imprécis d'une vingtaine de kilomètres, mais au contraire à une distance qui n'excédait pas un quart d'heure de déplacement. De cette manière, et dans la mesure où le renseignement nous était livré, nous avons pu visualiser sur des cartes un certain nombre de dimensions qui ont trait principalement aux réseaux relationnels (familiaux et amicaux), aux itinéraires professionnels et aux trajectoires d'habitats, ainsi qu'aux déplacements occasionnés par le travail ou les sorties hors travail.

Cela fait apparaître, assez rapidement et d'une manière synthétique, les territoires et les horizons de la famille ouvrière interrogée, les lieux et les limites de sa mobilité, la dimension d'éclatement ou de regroupement de cette même famille par rapport aux ascendants et descendants, etc.. . Naturellement cet aspect

1 M. Verret. "L'espace ouvrier". Ed. A. Colin, Coll U. Paris, 1979, p. 11.

spatial n'est pas isolé des pratiques, les effets de proximité ne pouvant être assimilés à des indices de fréquentation. Il s'agit donc d'établir la corrélation utile entre les deux aspects pour que nous soit livrée l'interaction pertinente de la proximité sur la fréquence des relations et réciproquement de l'intensité des relations sur la gestion des proximités¹.

Cette approche nous permet de saisir notre population non seulement comme pure entité structurale, définie par des systèmes de relations ou des systèmes de pratiques organisées sur l'axe du temps, mais aussi comme entité vivante, intégrant la distance, comme élément physique s'articulant à la dimension relationnelle. Dans le même sens, le territoire, défini comme paysage : quartier ou village, comme milieu physique rendu familier par la vie enfantine, vient conforter l'intégration à une structure sociale donnée. C'est en fait toute cette dimension concrète et sensible qui accompagne le faire ou l'être, révélée dans le dire de nos interlocuteurs ouvriers, que nous avons eu l'ambition de restituer ici.

Dans ce chapitre et dans un premier temps, nous aborderons les localisations résidentielles, en les situant spatialement par rapport au lieu de travail. Nous essaierons de voir comment cette relation spatiale est ou non surdéterminée par d'autres logiques d'implantation (proximités familiales, occurrences foncières, trajectoires professionnelles, etc..) et la mesure dans laquelle ces logiques sont elles-mêmes induites par des assignations hétéronomes ou des décisions autonomes.

Dans un second temps, nous verrons comment se dessinent autour de l'habitation principale, dans le réseau des relations familiales, dans l'articulation à des annexes résidentielles (résidences secondaires et "bouts de terrain") et dans le rapport à la ville, des territoires très précisément circonscrits dont les jalons rythment le quotidien ouvrier.

Enfin nous traiterons des horizons proches ou lointains qui limitent la vie ouvrière dans ses dimensions professionnelles ou non professionnelles, structurent son expérience ou ses rêves, et fondent des désirs de stabilité et d'ancrage, ou de mobilité et de voyage.

¹ Car si, comme le dit très justement Michel Verret (p. 74) "la distance des coeurs ne se laisse pas déduire immédiatement de la distance des corps", cette distance ne s'exprime pas de la même manière selon les groupes sociaux et, dans la population ouvrière que nous avons fréquentée, la proximité spatiale nous est apparue fondamentale pour concrétiser des relations familiales s'exprimant par des contacts physiques dans le cadre d'échanges et de services.

LOCALISATIONS RESIDENTIELLES ET TERRITOIRES

Les localisations résidentielles de nos deux collectifs ouvriers sont fortement déterminées à la fois par l'histoire usinière de chaque site et par la nature du logement occupé, individuel ou collectif. Ces deux aspects ne sont pas sans s'influencer mutuellement.

Influence de l'histoire usinière sur les localisations

Les positions géographiques respectives des lieux d'habitat et de travail sont nettement marquées par le rapport historique qu'entretiennent la CPIO et les Batignolles avec, pour la première, son bassin d'emploi et, pour la seconde, le mode de logement que l'entreprise avait jadis défini pour son personnel. Interviennent par conséquent, dans le premier cas, l'effet de l'origine de la main d'œuvre (OS sans qualification), recrutée dans la campagne proche au moment de la création de l'usine (1967), et, dans le second cas, la longue histoire de politique patronale de cité ouvrière, amorcée dès 1920, et prolongée dans les années 1960 par la Société Nantaise d'HLM, dans laquelle l'entreprise des Batignolles garde encore des intérêts¹.

Ces réalités historiques jouent d'une façon non négligeable sur la localisation résidentielle des deux populations respectives ainsi que sur la nature du logement (individuel ou collectif) et le statut d'occupation.

Ainsi, près de 46% d'ouvriers des Batignolles vivent en HLM contre à peine plus de 23% de salariés de la CPIO, Inversement, près de 54% des employés de la CPIO ont accédé à une maison individuelle contre seulement un peu plus de 34% des ouvriers batignollais.

Au bilan, on peut constater un fort éclatement des résidences ouvrières de la CPIO et à l'inverse un noyau relativement regroupé d'ouvriers des Batignolles dans les quartiers HLM situés autour de l'usine. L'éclatement des premières n'est pas indifférent à la forte proportion de maisons individuelles en accession et s'effectue par cercles concentriques à partir de l'usine, la zone urbaine restant relativement vierge d'implantations résidentielles. Inversement le regroupement batignollais s'effectue prioritairement dans les zones Est fortement urbanisées, et ce dans un

¹ La Société Nantaise d'HLM est la société patronale d'HLM en région nantaise ; y ont des intérêts: Dubigeon, Carnaud, Creusot-Loire, la BN, LU (1976 - Préfecture de Loire Atlantique).

rayon de moins de 5 kms autour de l'usine (avec des éclatements ponctuels dans quelques ensembles éloignés) (voir fig. 1 et tableau 1).

Il nous faut ici tenter un classement des différentes relations spatiales à l'usine et apprécier le niveau d'autonomie qu'a eu le salarié dans sa localisation résidentielle. En gros, deux types de situation apparaissent : l'assignation contrainte en collectif et l'élection de domicile en habitat individuel. Mais, nous allons le voir, les choses ne sont pas aussi simples : quelquefois le salarié surmonte le confinement contraint en HLM en reconstruisant un territoire où s'inscrivent des relations familiales ou familiaires, ou des pratiques compensatrices d'une aspiration pavillonnaire déçue. Voyons successivement assignations, puis élections de domicile.

Assignations forcées, acceptées ou contournées (ouvriers en HLM)

BATIGNOLLAIS EN HLM.

Regardons d'abord ce qu'il en est des ouvriers des Batignolles. Près de 46% d'entre eux, nous l'avons dit, habitent en HLM.

Survivance d'une forme d'habitat patronal.

Un noyau constitué d'immeubles HLM, construits vers 1965 par la Société Nantaise d'HLM sur les terrains de l'ancienne cité patronale du Ranzaï¹ (détruite dans les années 60, mais restée très vivante dans la mémoire batignollaise), concentre une partie non négligeable des ouvriers batignollais à proximité quasi immédiate de l'usine¹. Il semble bien qu'un nombre assez important de salariés des Batignolles cherchent à fuir aujourd'hui cette pesante concentration, malgré les conditions agréables du cadre de vie (la cité a été construite dans un parc agrémenté d'arbres magnifiques et la qualité de ce cadre est d'ailleurs ressentie par plusieurs habitants comme exceptionnelle pour le parc HLM).

Pour plusieurs ouvriers, la location depuis de nombreuses années en cet endroit correspond à la poursuite d'habitudes résidentielles engagées avec l'enfance. Les pères travaillaient au Batignolles et habitent toujours la cité. Les fils y conservent les relations amicales tissées dans l'enfance, et qui perdurent de manière intense.

On peut citer l'exemple de ce soudeur de 35 ans revenant très vite habiter à proximité de ses parents, au Ranzaï. Son père travaillait aux Batignolles, et lui-même y a fait son apprentissage. Locataire, après le mariage, dans une cité HLM éloignée, il a obtenu rapidement (au bout de 6 mois) un logement au Ranzaï. Cette demande, faite auprès de l'employeur, était principalement justifiée par le recours aux parents pour la garde des jeunes enfants. Mais pour cet homme, elle est aussi le

¹ Dans notre échantillon, cette population correspond à 20 % de l'effectif interrogé. Ce pourcentage aurait pu être plus étendu si une proportion importante de refus ne concernait cette cité. Il est possible il ailleurs que ces refus soient liés à l'objectif de notre enquête. Cette dernière a peut être redoublé le sentiment de trop grande présence du lieu de travail qui peut régner dans cette cité.

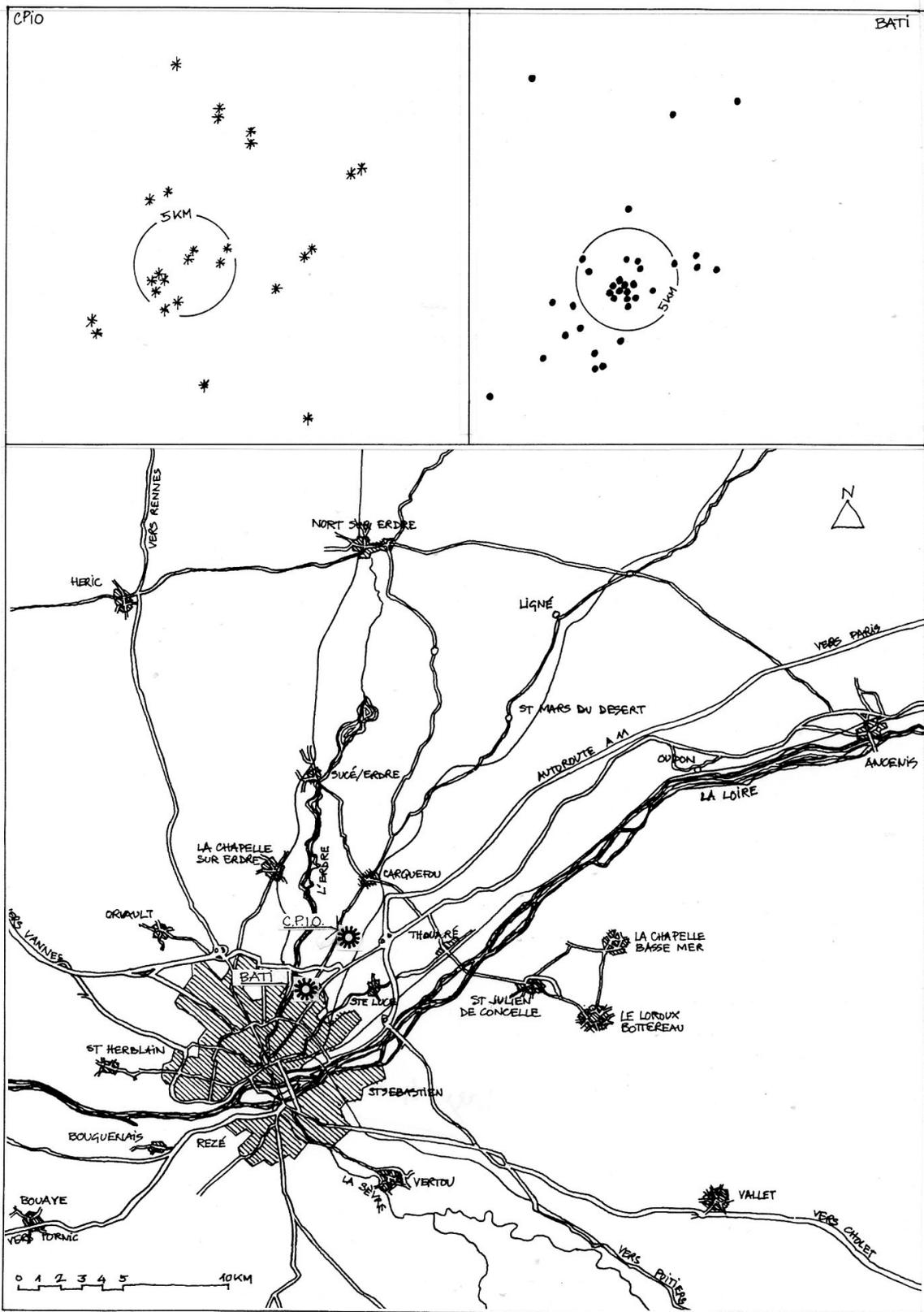


Fig.1 Localisation de l'habitat des ouvriers de la CPIO (*) et des Bati-gnolles (•) appartenant aux échantillons respectifs. (la numérotation se rapporte à la liste des interviewés).

TABEAU 1

**MODE RESIDENTIEL DES OUVRIERS
DES BATIGNOLLES ET DE LA CPIO**

		OUVRIERS DES BATIGNOLLES	%	OUVRIERS DE LA CPIO	%
		SOCIETE NANTAISE D'HLM (LE RANZAI)	7	20	1 3.85
LOGEMENT EN COLLECTIF	LOCATION	OFFICE PUBLIC D'HLM AVANT 1970	3	8.6	1 3.85
		OFFICE PUBLIC D'HLM APRES 1970	3	17.1	4 15.4
		TOTAL HLM	16	45.7	6 23.1
		LOCATION EN COLLECTIF PRIVE	0	0	2 7.65
	ACCESSION EN COLLECTIF	3	8.6	1 3.85	
	TOTAL EN COLLECTIF	19	54.3	9 34.6	
LOGEMENT EN MAISON INDIVIDUELLE	ACCESSION	MAISON INDIVIDUELLE DE SOCIETE DE CONSTRUCTION	5	14.2	4 15.4
		MAISON INDIVIDUELLE CONCUE PAR UN MAITRE D'OEUVRE	2	5.7	4 15.4
		MAISON INDIVIDUELLE AUTO-CONCUE	1	2.8	2 7.65
		MAISON ANCIENNE RENOVEE	4	11.4	4 15.4
		TOTAL ACCESSION	12	34.3	14 53.8
	LOCATION EN INDIVIDUEL	1	2.8	0 0	
	TOTAL MAISON INDIVIDUELLE	13	37.1	14 53.8	
AUTRE MODE DE LOGEMENT	COHABITATION AVEC PARENTS	2	5.7	1 3.85	
	HABITATION EN BARAQUEMENT	1	2.8	0 0	
	HABITATION EN CARAVANE	0	0	2 7.65	

retour au quartier de l'enfance. Écoutons sa femme:

Disons que, non, oui mais ce sont quand même des appartements réservés aux Batignolles ; parce qu'on a été 6 mois à la Bottière ; c'est justement le fait que j'ai décidé de reprendre à travailler, je voulais me rapprocher de ma belle-mère pour qu'elle puisse me donner un coup de main, comme là, elle gardait les enfants, c'est ce qui m'a donné ce logement pour sortir de la misère où l'on était... parce que c'est pas drôle de travailler avec 3 petits enfants comme ça !

Mme BEAUVAIS (Batignolles) -35 ans - relevé BL

On voit ici se combiner l'effet des attaches familiales et territoriales au quartier avec la recherche d'un appui économique apporté par les ascendants pour la garde des enfants. Cette conjonction agit en fait beaucoup plus que la recherche d'une proximité au travail, et exprime la force qu'avait pris dans les années d'immédiat avant et après-guerre la communauté résidente du Ranzaï, logée dans une cité patronale qu'elle s'était finalement appropriée.

Accès aux ensembles HLM des offices publics

Une grande partie des ouvriers des Batignolles (25,7%) résident dans d'autres collectifs HLM, souvent dans des ensembles réalisés par l'Office Public de la Ville. Cette circonstance explique souvent les localisations, celles-ci étant subordonnées aux époques de mise en chantier des différents programmes de logements (fig. 2).

Les premières réalisations de grands ensembles, engagées au début des années 60, se sont faites au Nord-Ouest de la ville, puis à l'Ouest, à l'opposé du site usinier des Batignolles. C'est ici qu'ont été attribués des logements HLM aux plus vieux ouvriers des Batignolles (8,6%). Ces derniers occupaient auparavant des garnis-taudis en centre ville. C'est le cas de plusieurs ouvriers résidant au Breil-Malville, à la Contrie ou dans la ZUP de Bellevue. Un ouvrier des Batignolles y habite ainsi depuis 1967. Entré en 1958 à Creusot-Loire, à l'âge de 30 ans, il loge 6 mois dans un meublé en centre ville. Il le quitte pour un logement HLM à la Boissière (Nantes Nord). La naissance du 2^{ème} des quatre enfants entraîne une nouvelle demande qui conduira cette famille à Bellevue, à l'opposé de l'usine.

La programmation de nouveaux ensembles, au début des années 1970 (fig.2), mieux répartis sur l'agglomération, va dès lors orienter une nouvelle population batignollaise (17,1%) vers les HLM situés à proximité de l'usine (La Bottière, Le Port Boyer).

L'accès au logement collectif est donc subordonné dans un premier temps à la rareté des opérations, mais avec leur développement ultérieur et leur répartition mieux équilibrée dans l'agglomération, les attributions de l'Office vont conduire à des localisations plus rapprochées de l'usine. Toutefois cette proximité n'a plus rien à voir avec le voisinage résidentiel de l'ancienne cité patronale du Ranzaï (ou même du nouvel ensemble qui l'a remplacée). En effet le bailleur n'est plus l'employeur (ou une société dans laquelle il reste influent comme la Nantaise d'HLM), mais l'Office

Public d'HLM, ce qui conduit au voisinage avec d'autres catégories salariées. Dans le quartier on ne vit plus entre ouvriers de Batignolles, comme c'était le cas au Ranzaï.

Mise à distance de l'usine.

Même soumis aux mécanismes d'attribution des offices publics et au faible choix de localisation résidentielle qu'ils lui permettent, l'ouvrier des Batignolles en collectif ne choisira pas automatiquement le critère d'une relative proximité au travail pour accepter une attribution. Non seulement parce que l'employeur mettra à sa disposition un moyen de transport spécial, emboîtant ainsi le pas à une mobilité de fait, mais aussi parce que l'ouvrier pourra choisir son Heu de résidence à partir d'autres considérations, par exemple celle qui prendra en compte le lieu de travail de la femme, ou bien encore une volonté d'ancrage territorial qui pourra venir de l'un ou l'autre membre du couple.

Ainsi en est-il de ce soudeur (B4), ancien marin originaire des côtes du Nord, qui a jeté l'ancre à Nantes et épousé une femme divorcée habitant à l'Ouest de la ville. Cette dernière nourrit un vif attachement pour son quartier d'origine (Chantenay). Malgré la misère ambiante, elle trouvait là une solidarité et une compagnie indispensable à sa condition d'orpheline. C'est dans ce quartier que le couple élit domicile, dans une modeste maison en location. La vétusté de ce logement le contraint bientôt à faire une demande en HLM. Mais ce n'est que dans un ensemble situé à très peu de distance de son ancien quartier, quoiqu'éloigné de l'usine, qu'il acceptera la proposition de l'Office.

Le mari est le seul membre du ménage à travailler, son épouse assumant la charge d'élever les trois enfants nés de sa première union. Elle continue d'entretenir d'étroites relations avec ses anciens voisins et exprime avec beaucoup d'émotion la chaleur et la misère qui régnaient dans son quartier, et le très grand désarroi ("déracinement") qu'entraînerait pour elle le départ de cet endroit. Pourtant celui-ci a subi d'énormes modifications, notamment le percement d'une pénétrante sur lequel donne le nouveau Ingénient du couple.

"Oui c'est affolant. Déjà voyez-vous quand j'ai quitté la rue de la V ..., moi j'ai dit: Je quitte pas le quartier, moi !... J'ai dit je suis née rue de la V ..., et bien vous savez un arbre qui est déraciné, et bien si on le déracine, il meurt, hein? Et moi j'ai dit, si je m'en vais trop loin, et bien je n'arriverais peut-être pas à m'habituer. Tandis que là, le quartier, l'environnement, il reste le même".

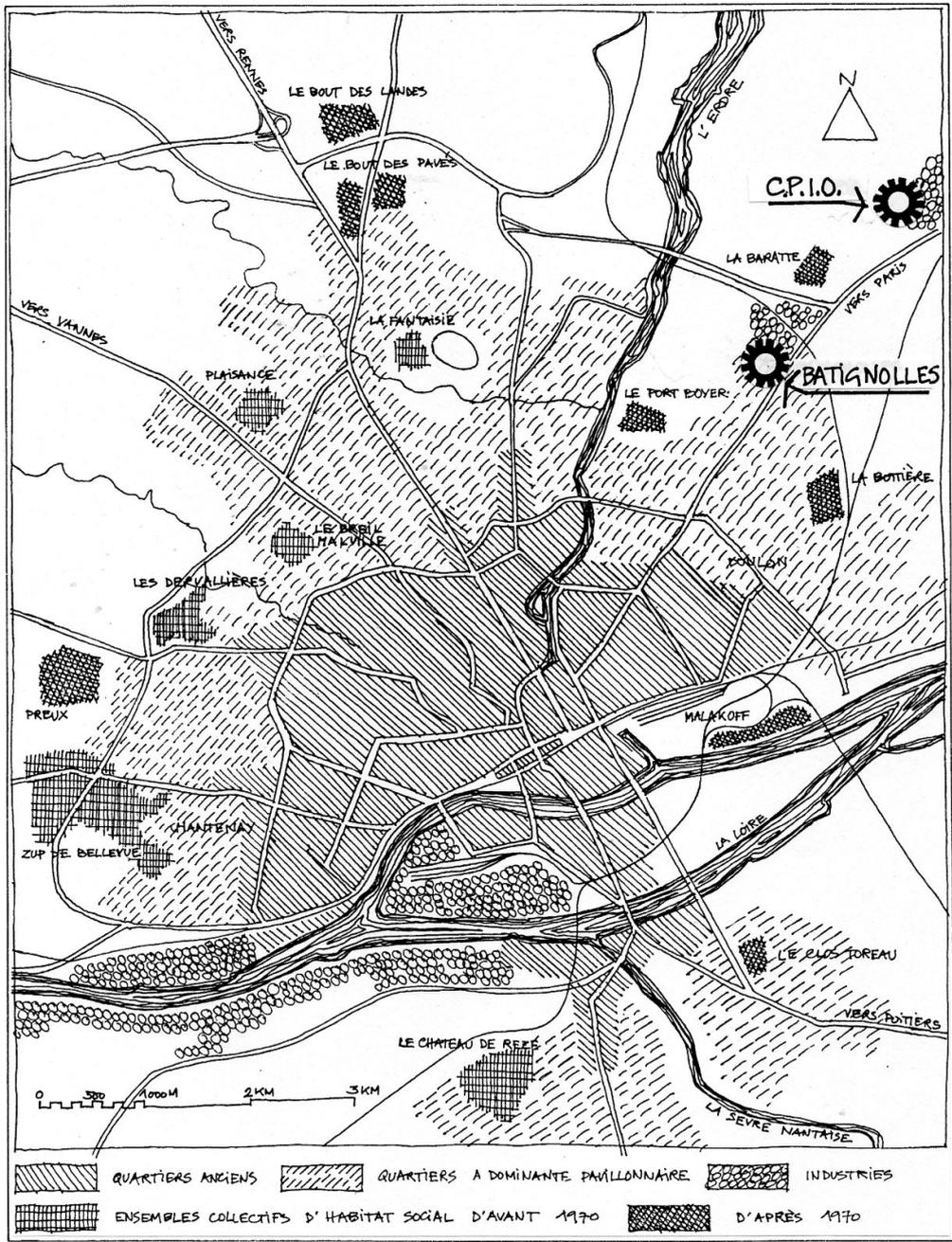
Mme Guingamp (Batignolles) - 61 ans - Relevé B4

En fait il reste là suffisamment de repères (rues, maisons et édifices significatifs) et de personnes connues pour que cette femme considère encore ce paysage bouleversé comme son quartier.

OUVRIERS DE LA CPIO EN HLM

Nous l'avons dit, les salariés de la CPIO sont, en proportion, moins nombreux dans les collectifs HLM, les éventuels regroupements encore moins évidents, bien

Fig.2 Les ensembles d'habitat social principaux dans l'agglomération nantaise.



que la plupart des résidents en collectif aient leur domicile à l'Est de la ville, dans les quartiers les plus proches de l'usine.

Reconstitution de réseaux en quartier HLM.

Parmi les ouvriers de la CPIO habitant en collectif, beaucoup reconstituent des territoires où s'inscrivent, dans la proximité, les relations familiales, et, dans certaines pratiques annexes aux HLM, les habitudes du milieu rural d'origine.

On peut citer l'exemple de cet ouvrier en très récente retraite (A1), locataire en HLM pour ne pas avoir osé l'accession étant plus jeune. Il habite la grande ZUP de Bellevue (où l'on trouve aussi son gendre qui travaille également à la CPIO), ensemble situé totalement à l'Ouest de la ville, à l'opposé de l'usine. Dans les deux cas, le travail de la femme (l'une et l'autre sont employées dans deux usines de la ZIL de St Herblain) justifie le lieu de résidence.

Mais le couple le plus âgé entretient aussi un rapport privilégié avec la partie Ouest de la ville de Nantes. Son itinéraire d'habitat l'a conduit successivement d'un vieil immeuble de la rue de la Convention (à Chantenay) au grand ensemble des Dervallières et enfin à la ZUP Bellevue ; il reste donc très circonscrit spatialement, avec chaque fois un pas hors de la ville. Mais à cette accoutumance territoriale, se superpose un ensemble de pratiques auto-productives et relationnelles réalisant un ancrage dans le quartier. D'abord par les visites fréquentes de la fille à la mère, qui garde son petit-fils tous les mercredi, ensuite par des relations amicales entretenues avec des voisins de l'immeuble, puis par le rituel des courses au supermarché Leclerc, enfin par la culture d'un jardin ouvrier que ce salarié soigne particulièrement depuis son départ en retraite.

"Ma fille, je la vois souvent parce qu'elle habite à côté... Alors en revenant de travailler, on vient dire un petit bonjour à maman {rires}, surtout quand son mari est de l'après midi, c'est plutôt tous les soirs... Bon , le fils c'est pas pareil; disons qu'un fils c'est pas pareil avec la maman que la fille (rires) comme disait quelqu'un à la télé l'autre jour: " un fils on l'élève jusqu'au mariage, puis il s'envole; la fil le c'est pour la vie."

Autrement pendant que je fais le travail, il (le mari) fait son tour au jardin; puis si j'ai pas le temps, il fait les courses enfin de matinée... On y va tous les deux pour se promener, puis après on sort, l'après-midi on va faire un petit tour, on va chez des amis, on adore la belote..."

Mme Cahors (CPIO) - 61 ans - Relevé A1

Cet enracinement est aussi attesté par les investissements réalisés dans l'appartement HLM : en particulier l'installation d'une cuisine aménagée, comme si l'on vivait dans sa propre maison.

Dans l'ensemble, la résidence en collectif HLM revêt le caractère d'une assignation, de l'octroi d'un logement en location qui résulte plus du bon vouloir de l'organisme propriétaire que du choix de localisation souhaité par l'ouvrier. Avec l'extension du parc des offices publics ou des sociétés anonymes HLM, le locataire bénéficie d'un plus grand nombre de possibilités permettant de se rapprocher du lieu

de travail, c'est là une tendance constatée en ce qui concerne le choix du logement en collectif. Toutefois les habitudes prises dans d'autres quartiers par les plus anciens ouvriers ou les choix d'une proximité préférentielle au travail du conjoint donneront souvent lieu à des localisations résidentielles éloignées de l'usine.

Même lorsque le choix de la proximité sera recherché, celle-ci restera le plus souvent mesurée, car la résidence dans l'environnement trop immédiat de l'usine, dans le logement d'une société HLM encore liée aux intérêts patronaux, n'est adoptée que par ceux qu'une longue histoire résidentielle et usinière soude au quartier et aux copains du quartier, ou que le cadre, arbres et petits immeubles ("la noblesse de la petitesse", dit Henri Raymond), convainc par sa meilleure qualité. L'arrière-pensée, exprimée souvent, de la maison rêvée peuple les locataires en collectifs, mais ne paralyse pas leur capacité à construire dans les détournements et débordements du collectif, les substituts aux éléments de liberté et d'initiatives présumés attachés au pavillon : qui son jardin, qui son atelier, qui son terrain en bord de mer, qui le voisinage de familiers ou de parents.

Elections de domicile (ouvriers en maison individuelles)¹

Les ouvriers de la CPIO, nous l'avons dit, sont majoritairement installés en maison individuelle (53,8%), mais c'est aussi le mode d'habitat d'un bon pourcentage de Batignollais (37,1%) (Voir tableau 1). Ce type d'installation a manifestement la faveur «les ouvriers d'origine rurale, mais pas uniquement. Un certain nombre d'ouvriers d'origine ouvrière et urbaine opte en effet pour cette forme de logement pour échapper à l'assignation forcée et aux contraintes d'usage des HLM.

Le choix de l'accession va conduire à deux modes d'implantation extrêmes. Le premier s'effectue sur un terrain appartenant à la famille, le second sur une parcelle en lotissement achetée au gré de l'offre et des contraintes de distance et de coût. Ces deux formes de localisation constituent les deux pôles extrêmes entre lesquels vont se situer des choix intermédiaires pas toujours faciles à classer, si tant est qu'on veuille classer.

LOCALISATIONS EXTREMES.

Ruraux de retour sur les terres familiales.

Les implantations de maisons qui traduisent le mieux l'origine de leur propriétaire sont celles qui s'effectuent sur des parcelles, généralement assez grandes, appartenant à la famille paysanne d'origine. (Processus qui a conduit au mitage et que les P.O.S. rendent aujourd'hui plus difficile). Ces localisations ont des degrés d'éloignement variables par rapport au site de l'usine. C'est néanmoins dans ce cas de figure que l'on trouve les implantations les plus éloignées (jusqu'à 40 kms). Elles

¹ Il faudrait y ajouter aussi l'accession en collectif, bien que cette solution, lorsque nous l'avons rencontrée, représentait pour le ménage ouvrier un compromis imparfait.

traduisent souvent, au-delà de l'utilisation opportune d'un terrain familial, une volonté de maintien ou de retour au pays.

Les liens avec les ascendants sont dans ce cas fort ténus et quelquefois prolongés par les comportements identiques des descendants.

Le comportement de quelques ouvriers illustre bien cette démarche. Un O.S. de la CPIO), aujourd'hui âgé de 57 ans (A6), accomplit à plus de 40 ans ("après avoir bourlingué dans tous les métiers" et dans diverses habitations urbaines), un véritable retour au pays en réalisant sur une terre familiale située à quelques 10 kms de Nantes un pavillon auto-construit. Il revient ainsi au milieu des siens : ses deux frères et ses deux soeurs habitent dans un rayon de moins de 2 kms, ainsi que sa mère. Cette dernière vit chez une de ses soeurs, mais chacun des enfants la reçoit à tour de rôle le dimanche.

Cet ouvrier déclare attacher une grande importance au "maintien des liens familiaux" et sa réinscription dans le terroir familial facilite la fréquence des relations avec ses ascendants et collatéraux, alors que la plupart de ses enfants vivent pour leur part dispersés dans toute la France.

"On est trois de regroupés ici parce que mon frère est en bas, ma soeur est sur la première côte à droite, puis celle qui me précédait est juste au bord en arrivant à S..."

- Vous avez des occasions de vous voir ?

- Constamment, si on a besoin de quoi que ce soit... C'est les racines, c'est comme ça qu'on appelle ça... Pas de dispersion, pour moi je suis pour le maintien des liens familiaux...

Ma mère, vit chez ma soeur... parce qu'elle a été sans confort. Puis elle vient de partir en contrat de solidarité, on était disposé pour la garder... Alors entre nous trois qui restons, on la prend un dimanche sur trois, puis un jour par semaine pour qu'elle puisse se sortir en ville, faire ses courses..."

M. REDON (CPIO) 57 ans - Relevé A6

On peut citer le cas de cet autre ouvrier, soudeur aux Batignolles, beaucoup plus jeune, 30 ans, (B5) qui n'a jamais conçu pour sa part, et occupé réellement de logement, qu'à la campagne, à proximité de la famille. Après quelques années de location, il fait construire sa maison sur un terrain appartenant à la famille de son épouse. Cette occasion met à contribution non seulement l'aide familiale, mais également les solidarités villageoises portées par les camarades d'enfance.

Pour ces deux ouvriers, les relations sont essentiellement centrées sur la famille proche ou des amitiés restées de l'enfance et l'adolescence villageoise.

Leur insertion résidentielle correspond aussi à la distance qui est mise avec l'usine et les collègues de travail, distance encore renforcée par l'initiative d'accession et la manière dont elle est perçue à l'usine (le premier d'entre eux est appelé le "châtelain").

Urbains en campagne: la fuite du HLM

A côté des ouvriers d'origine rurale construisant sur la terre familiale, on peut isoler les ouvriers d'origine urbaine (mais aussi rurale) qui s'établissent dans les lotissements, à une distance variable de l'usine. Ce choix résidentiel est principalement inspiré par le rejet du logement HLM, rejet induit par l'expérience, ou suscité par une opposition à priori, elle-même inspirée par une vie d'enfance en maison individuelle.

Ces ouvriers s'orientent vers la recherche de terrains qui concilient la distance acceptable au travail avec un prix d'achat abordable. Ce sont donc des critères de rationalité économique qui fondent la localisation. Toutes choses qui varient considérablement en une époque où les espaces à lotir se font plus rares et gagnent les communes hors agglomération, phénomène que Bauer et Roux ont qualifié de "rurbanisation". Ces localisations vont donc être conditionnées par l'époque de l'installation, mais aussi par l'équilibre que l'ouvrier voudra bien établir entre le critère de la distance au travail et celui du coût du terrain (ce qui se traduira généralement par une petite superficie de parcelle, entre 300 et 600 m²). Ainsi va-t-on trouver des ouvriers établis dans des lotissements placés dans l'environnement immédiat de l'usine, tandis que d'autres éliront domicile dans une commune rurale plus éloignée, située jusqu'à dix kilomètres de l'usine.

Si le repli sur le logement constitue une dimension réelle, mais variable chez ces ouvriers, elle n'exclut pas de fortes relations avec le lieu de travail ou avec les collègues de travail ou encore les voisins du lotissement.

Par contre ce mode d'insertion pourra exprimer une volonté de rupture à l'égard de la famille large, ce qui est notamment le cas d'un régleur à la CPIO (A4) qui dit "en être malade" lorsqu'un membre de sa famille arrive à l'improviste le dimanche. Ouvrier d'origine rurale, il signifie ainsi sa volonté de rompre avec le milieu d'extraction. Cette démarcation d'avec les ruraux est aussi exprimée avec une ironie teintée de hauteur condescendante par un autre ouvrier de la CPIO (A8) qui se sent perçu, dans le bourg du vignoble où il réside, comme un "envahisseur". Son goût pour l'habit du dimanche entre en contraste avec la tenue de travail des viticulteurs, lors de la fréquentation dominicale du café. L'interconnaissance villageoise le choque et il l'interprète comme l'expression de la curiosité et de la médisance. L'atavisme paysan lui paraît une manière d'être d'un autre temps et lui donne l'occasion de stigmatiser ce jeune paysan qui, à 22 ans, n'était pas encore allé à Nantes. Pour cet ouvrier urbain d'origine algérienne, la vie en pavillon, adoptée sous l'influence de sa femme, "pour les enfants", et pour fuir les relations de voisinage difficiles en HLM, ne paraît qu'une solution provisoire dans cet environnement villageois, et son souhait est de se rapprocher de la ville. Comme nous aurons l'occasion de le préciser plus loin, le logement s'apparente dans ce cas à une HLM sur jardin.

Elle : "Je vois quand nous on est arrivé, c'était des gens de la campagne ; ils sont curieux. Bon, ce qu'ils veulent, ils essaient de venir s'intégrer chez la personne, voir ce qui se passe, et je sais pas, c'est peut être pas de la jalousie, mais ils ont quand même une mentalité à part..."

Lui (à propos d'un voisin) : "J'ai dit: "Comment, ça fait 22 ans passés !" Il

m'a dit : "J'ai jamais mis les pieds en ville..." Alors je l'ai ramené avec moi... Je l'ai ramené chez Decré, je parlais tout seul après, je dis : "Bon dieu, c'est pour ça! Y en a beaucoup des gars, des gens qui sont, qui connaissent rien : ces mecs là, on leur dit n'importe quoi, ils croient parce qu'ils ont jamais sorti... La place du Commerce, je lui ai dit: "Viens voir" , alors il avait rien du tout pour sortir, sauf en bleu...

Mr et Mme Sétif (CPIO) - 46 et 40 ans environ - Relevé AH

Entre ces localisations extrêmes des pavillonnaires, plaçant à un pôle les parcelles familiales (généralement grandes, 2000 à 6000 m²) et à l'autre les parcelles de lotissement (petites : 300 à 600 m²), correspondant à des modes relationnels très différents vis-à-vis de la famille et du lieu de travail, il existe toute une gamme extrêmement diverse de localisations résidentielles en maison individuelle. Elles traduisent la variété des critères retenus pour s'établir en pavillon, critères eux-mêmes inspirés par les origines et les comportements des accédants. Nous nous proposons d'en présenter quelques figures.

LOCALISATIONS INTERMEDIARES.

Retrouver l'univers villageois.

Quelques ouvriers originaires de régions situées au-delà du bassin d'emploi et de recrutement dominant de la CPIO, telles les Côtes du Nord ou la Vendée, s'établissent dans les nouveaux lotissements de bourgs relativement distants du travail (environ 15 kms). Il tentent de retrouver ici un type de paysage physique et social qui se rapproche de leur terroir d'origine et qui rompt avec l'expérience, souvent mal vécue, du passage en HLM. Ce nouvel établissement s'accompagne souvent de pratiques associatives dans le lieu de réinsertion. Tel ouvrier de la CPIO s'est ainsi consacré aux activités de secourisme et a présidé un temps l'Amicale des donneurs de sang, tandis qu'un autre, de la même usine, s'occupe de l'organisme de gestion des écoles catholiques. Ces salariés, qui sont d'ailleurs en position ascensionnelle dans le travail, reconstituent de cette manière des activités non sans rapport avec un mode de dévouement inspiré par la morale religieuse qui imprègne fortement encore les milieux ruraux de l'Ouest.

Reconstruire une chaleur familiale.

A travers la rénovation de maisons anciennes, deux salariés (CPIO et Batignolles (A6), construisent un projet familial qui leur a fait défaut étant enfant. Pour ces deux ouvriers qui sont pupilles de l'Assistance Publique, cette rénovation participe d'un projet de vie familiale qui, dans un cas, consiste à s'intégrer au milieu de la femme et, dans l'autre, à construire un projet qui donne autant d'attention à l'éducation des enfants (suivi scolaire important) qu'à la création d'un environnement domestique stable et favorable à l'épanouissement familial.

La maison rénovée par le premier ouvrier (couvreur de formation initiale) se trouve à quelques pas de la maison des parents de la femme (secrétaire comptable

aux Batignolles, licenciée), maison elle-même auto-construite par le gendre.

Dans le second cas, l'habitation rénovée correspond à un type de logement en campagne que son propriétaire, par son passé professionnel d'ouvrier agricole ou d'ouvrier d'entreprise agricole, a toujours habité. Ce projet lui permet de sortir d'un anonymat qui, en plus d'être réel - il ne connaît pas ses parents, à la différence du premier -, le laisse sans repères, ni familiaux, ni spatiaux, auxquels il puisse se raccrocher. Son univers est seulement construit à partir de son expérience professionnelle qui lui donne comme principal référent le milieu rural. Ces différents éléments expliquent la nature de son choix en faveur de l'accession, qu'il justifie par cette remarque significative de son besoin d'identification à la normalité familiale : "je ne vois pas pourquoi on aurait pas fait comme tout le monde". Dans ce cas aussi la famille de la femme se substitue à l'absence des ascendants réels (aide du frère de la femme pour les travaux de rénovation, et aide de l'ouvrier à la mère de la femme).

"Not'but, c'était d'arriver d'avoir quelque chose, ... être chez nous, être tranquille, de rien devoir à personne et d'être traumatisé pour la bonne raison qu'on était déjà de l'Assistance Publique; maintenant c'est plus le cas, mais autrefois on était montré du doigt, les enfants de l'Assistance Publique... Les enfants de l'Assistance Publique, on était montré du doigt ! Ma jeunesse moi, quand j'étais enfant, on me montrait du doigt, donc on avait un traumatisme qu'était là, et moi j'm'étais bien mis dans ma petite tête, j'ai dit : " Je vois pas pourquoi on y arriverait pas, à égaliser ces gens là! " Mon but précis, il était là, et on y est arrivé, à nous deux, on y est parvenu..."

M. Jard (CPIO) - 56 ans environ

Revenir au terroir.

Le retour au terroir peut s'exprimer de diverses façons qui ne sont pas sans se rapprocher de la démarche des ouvriers qui plantent leur habitation sur une parcelle familiale. La différence entre les deux profils est finalement assez limitée, le seul écart étant que le retour ne se fait pas exactement au lieu même de l'origine.

C'est le sens de la décision des deux membres d'un couple dont la femme travaille à la CPIO (A7). Ils élisent domicile à quelques kilomètres de leur village d'origine et s'éloignent de l'agglomération nantaise d'une vingtaine de kilomètres, laissant en location une première habitation acquise en viager. Toutefois ce nouveau domicile est à proximité de la voie ferrée Paris-Nantes, ce qui, au-delà de l'exceptionnelle qualité du site (Oudon), en bordure de Loire, permet au mari, cheminot, de gagner rapidement son travail.

Ce couple d'ascendance rurale dit explicitement, par la bouche de la femme, OS à la CPIO, que le choix de la nouvelle résidence correspond à la décision "de se rapprocher de la famille". Cette décision est suivie d'effets, puisque cette femme conserve des relations étroites avec son frère, agriculteur, resté sur la ferme des parents, dont elle a de la viande pour garnir son congélateur, et ses beaux parents, également agriculteurs. Pour cette femme (50 ans), l'entrée dans la condition

ouvrière est vécue comme un recul : autour d'elle, "tous (sont) patrons dans l'agriculture, y a que moi qui est ouvrière" et "(son) mari n'a pas eu de chance d'avoir de place" (en ferme).

De plus ce retour au terroir, qui a permis depuis 10 ans de renouer les liens avec le milieu d'origine, est prolongé par l'établissement proche de deux filles mariées et la garde des petits enfants, rendue possible par cette proximité.

"Oui, puis après on a construit là. On est venu se réinstaller... pour se rapprocher de ma famille. On était pas natif de Nantes... mon mari est originaire de C... alors on est revenu dans le quartier, quoi, pour se rapprocher de la famille..."

On a encore nos parents, mon mari a ses parents encore. Pas moi, les miens sont morts, mais mon mari, il a encore ses parents qui vivent. Vous voyez hier on a été les voir, ses parents qui vivent, ils habitent à St G... maintenant. Puis moi je vais voir mes frères, j'ai un frère qui habite à St G..., vous voyez, puis mon frère et ma soeur habitent à C... on va les voir... puis eux ils viennent, pour ça oui, si, la famille on la reçoit!"

Mme Thiers (CPIO) - 50 ans environ - Relevé A7

Autre forme de retour au terroir, mais dans le cadre d'un mouvement migratoire beaucoup plus ample : c'est celui d'un couple parisien revenant vers sa Bretagne natale - si tant est qu'on puisse considérer Nantes en Bretagne - . C'est à la faveur du déplacement professionnel du mari, contremaître chez Renault, lors de la création en 1967 de la CPIO, comme filiale, que la femme entre dans cette usine. Cette première entrée dans la vie usinière est liée à la décision de construire à Nantes, projet qu'un héritage placé en épargne-logement permet de mener à terme rapidement. La prospection des terrains fait revivre les savoirs d'agriculteur refoulés dans la période parisienne. Cette dernière n'est pas sans avoir révélé à l'épouse les traits de son identité bretonne qu'elle exprime avec passion, à propos de la consommation et d'autres aspects du mode de vie. Ce retour reste malgré tout un pis-aller, car cette femme rêve d'un petit pied-à-terre en Bretagne, et si le pavillon en lotissement permet au mari l'expression de ses pratiques culturelles refoulées, elle n'en ont pas permis pour autant la soudure avec le milieu social voisin.

(parlant de son mari)

"Et puis il avait donc appris que... une usine se construisait, alors il a demandé par voie hiérarchique... à ce qu'il puisse venir là ... pour revenir vers l'Ouest et pour avoir une maison et un jardin. Ah ça, c'était primordial parce que y avait toujours le truc paysan là qui revenait !

Puis encore là, la maison, mais : "j'ai pas encore assez fait dans ma vie! " Il fallait encore autre chose, fallait un pied-à-terre là bas, chez nous en Bretagne, parce que ça, ça manque aussi !..."

Mme Lannion (CPIO) - 57 ans environ

SITUATIONS SINGULIERES

On en arrive maintenant à des situations - localisations tellement singulières

que le système classificatoire utilisé jusqu'à présent (déjà discutable, tant le particulier semble dominer sur le régulier) frise l'arbitraire le plus complet. A eux seuls, dans leur dimension singulière, ces situations d'habitat, et les modes de vie qu'ils enveloppent, donnent peut être une image assez représentative de la diversité inattendue que nous avons rencontrée dans notre enquête, et la manière dont le mode d'habiter échappe finalement aux déterminismes usiniers. Ceci rend la construction d'une typologie de l'habitat ouvrier encore moins évidente que la fabrication de catégories ouvrières homogènes à partir des positions à l'usine, sans doute aussi pour cette raison que l'ouvrier ne peut être seulement pensé à l'usine, mais dans l'ensemble de sa vie.

Mettre à profit ou subir les conjonctures.

Les deux profils que nous présenterons dans ce passage sont tout à fait originaux et exceptionnels, si l'on prend comme angle d'observation, l'origine et la nature des constructions. Ils nous semblent totalement liés à des occurrences, dans un cas déterminées par l'itinéraire professionnel et le bénéfice de la rente foncière, dans le second nui la nature de l'alliance matrimoniale, et le patrimoine dévalorisé issu de cette alliance.

Vivre sa vie dans le cadre qu'a produit son histoire de vie, tel pourrait être résumée la situation des deux figures que nous allons présenter, qui appartiennent à l'une et l'autre des usines dont partait notre recherche.

Le premier de nos personnages, OS à la CPIO (A2), habite une tenue maraîchère jusqu'à ce qu'il en abandonne l'exploitation et entre comme OS en équipe à la CPIO en 1973. Ses terrains sont situés dans une zone qui a été progressivement gagnée par l'urbanisation, et il en a mis la plus grande partie en vente. Il continue d'habiter le bâtiment construit par ses soins en 1951, et qui comprenait en un seul corps l'habitation et le hangar d'exploitation. Il n'éprouve pas le besoin de changer de maison, "se moquant du tape-à-l'oeil" ; par contre il met du soin à l'amélioration de son intérieur. Ces transformations, ainsi que l'achat d'un appartement au bord de mer, sont rendues possibles grâce à la vente des terrains maraîchers équipés en lots à construire¹. Cette prolétarianisation "heureuse" a finalement tiré un profit inespéré de l'urbanisation rapide des années 70.

Au-delà de ce constat, mentionnons les relations ténues que cet ouvrier maintient avec ses ascendants et surtout les parents de sa femme, agriculteurs, et avec ses enfants. Il a ainsi réservé dans sa tenue maraîchère, vendue en lotissement, une parcelle destinée à l'habitation de sa fille dont le mariage récent a été célébré avec plus de 150 convives.

La situation du second, ajusteur aux Batignolles, pourrait être considérée comme l'opposé symétrique, en tout cas si l'on retient, comme élément discriminant, d'une part la condition d'origine et d'autre part la valorisation patrimoniale. Cet ouvrier est en effet d'origine ouvrière et même de tradition militante CGT. Il a vécu son enfance à Haute-Indre, un bourg industriel proche de

1 Faits que nous avons déduits de la lecture combinée des entretiens et des documents cadastraux.

Nantes, dans la maison Loucheur construite par son père. Cet environnement explique l'intensité persistante des pratiques de jardinage et d'élevage développées aujourd'hui sur sa propriété. Cette dernière, à la limite de la ville, provient de l'achat d'une partie de l'exploitation des beaux-parents ; malheureusement la parcelle est dans un périmètre non constructible. Cet ouvrier a donc édifié une construction légère préfabriquée relativement sommaire (4 pièces) dans laquelle il vit depuis 25 ans sans espoir d'y réaliser quoi que ce soit en dur. Cette situation paraît irrémédiable ; cet homme subit les "injustices" des règlements d'urbanisme et il ne peut même pas espérer un dédommagement, qui, suffisamment élevé, lui permettrait d'acheter un terrain ailleurs, cette fois constructible. Il se contente donc de son préfabriqué, d'autant que les revenus familiaux sont limités à son salaire de P3 (ce qui lui inspire un commentaire sur l'embourgeoisement des couples ayant deux salaires). L'investissement de son temps hors-travail est dirigé vers une participation très active au Métallo-Sport Chantenaysien. dont l'appellation désigne suffisamment le contenu social.

Voilà donc deux figures sur lesquelles la conjoncture, à la limite le hasard, a fortement pesé . Cette conjoncture a été dans un cas bien mise à profit, dans le second plutôt subie, ce qui peut être expliqué en partie par les origines et expériences professionnelles passées.

La faillite du maraîcher est en quelque sorte une nouvelle façon de "revivre" et, contradictoirement, l'acquisition patrimoniale de l'ouvrier d'origine ouvrière constitue jusqu'au bout une assez mauvaise affaire dont on fait bonne fortune. Ces deux stratégies patrimoniales s'accompagnent par ailleurs de relations au milieu usinier tout à fait différentes, marquées dans le premier cas par un rapport très distancié et dans le second par une forte tradition de camaraderie.

"On a un studio au bord de la mer. On y va avec les beaux-parents. J'en parle pas beaucoup de ça, parce que faut pas s'amuser à parler de ça à l'usine, y a assez de jaloux... "

Mr GIVORS (CPIO) - 50 ans environ - Relevé A2

"J'ai quand même pas mal de copains... partout. Quand les enfants se sont mariés, j'ai toujours invité mes meilleurs copains de l'usine, 3 ou 4 au dessert !"

Mr BAYEUX - (Batignolles) - 55 ans environ

Maîtriser les atouts du métier et du patrimoine acquis.

La dernière situation contient peut-être le terme final d'une vie réussie. Dans quelle mesure peut-on parler d'une réussite ouvrière ? A la limite on peut concevoir cela d'un point de vue relatif, en mesurant la situation dite de réussite dans son rapport avec les autres situations ouvrières. Elle ne remet pas en cause la qualité ouvrière de son acteur, par promotion par exemple, ou par un apport financier extérieur inattendu (héritage, gains divers...) Elle semble correspondre au meilleur profit tiré, dans des conditions ouvrières moyennes, des revenus directs et indirects, et de leur gestion, mais aussi de l'autoproduction domestique développée ici avec

une énergie (santé) stupéfiante. Comme le dit si bien cet ouvrier : "on a manoeuvré un peu dans tous les sens".

Père de 7 enfants, cet ouvrier des Batignolles de 52 ans (B3) en est à sa deuxième maison. Il l'a acheté sur catalogue avec un grand sous-sol qu'il a lui même aménagé.

Le choix du terrain, en bord de Loire, est essentiellement déterminé par la passion qu'il entretient pour la pêche. En l'occurrence, pour être à une distance raisonnable de son travail, ce salarié s'est installé dans un hameau rattaché à une commune située à quelque 5 kms de l'usine. Le "bien vivre" est sans doute une exigence de cet homme qui pratique en plus de la pêche, le jardinage et l'élevage de poules et de lapins, mais aussi le bricolage, qui sollicite, en plus de ses compétences de soudeur - correspondant a sa formation - celles de maçon.

D'origine ouvrière et urbaine - père conducteur de train - il déborde d'activités dans sa maison, ce qui ne l'empêche pas d'entretenir d'intenses relations avec ses collègues de travail auxquels il rend périodiquement visite, avec ses voisins auxquels il donne de nombreux "coups de mains", avec les conscrits du village où il demeure, avec ses enfants établis dans la région, déjà en pavillons ou dans la perspective de l'être, enfin avec ses collatéraux et ceux de sa femme, originaires de Bretagne et avec lesquels il antique la pêche en mer. Une vie bien remplie où le pavillon semble simplement être l'usine à mieux vivre", lieu de fabrication, de stockage alimentaire et de fêtes familiales.

(convivialité familiale :)

"J'aime bien bricoler... j'ai tout fait (dans le sous-sol). Puis j'ai mes gars qui me donnent un coup de main quand j'en ai besoin... Quand j'ai besoin, un coup dur j'appelle toute mon "équipe" (rires)... et puis ça se finit par un bon gueuleton."

(convivialité collégiale :)

"Hier j'ai été voir à Ste Luce... en passant je dis : bien je vais aller voir s'il est là, histoire de se faire payer un coup (rires)..."

(convivialité voisinale :)

"ça arrive assez souvent, pour lever une charge ou quelque chose ; ou ils ont une soudure à faire, ils viennent là..."

(convivialité territoriale :)

Tout les ans on fait un beefsteack des conscrits, du coin là de St Julien, de la classe 53.

Mr DINAN (Batignolles) - 53 ans - Relevé N3

En essayant de comprendre les logiques qui fondaient les localisations, nous avons dégagé, nous semble t-il, le poids respectif des contraintes et des autonomies relatives qui orientaient la répartition des ménages ouvriers dans l'espace de la Basse Loire. D'une assignation très forte en espace urbain, quelquefois maîtrisée, dans le logement collectif HLM, on passe à une relative autonomie de position dans l'espace, autorisée par le recours au pavillon.

Dans ces logiques, l'attraction familiale est apparue comme un élément fondamental opérant des tendances au regroupement. Il n'est pas inintéressant de regarder de quelle façon s'effectuent les mouvements de génération à génération.

Familles regroupées plutôt que familles dispersées

Ici nous nous attacherons non pas principalement à l'intensité des fréquentations familiales, mais à une dimension qui ne lui est pas étrangère : la proximité de résidence de nos ouvriers avec leurs ascendants, descendants et collatéraux.

Une donnée influe sur ces tendances au regroupement, c'est celle de l'origine de la population étudiée. Elle provient dans sa grande majorité de Nantes et de la région nantaise, et les émigrés : maghrébins, vendéens, bretons ou charentais apparaissent en nombre relativement limité. C'est sans doute une particularité locale, liée à la perte de la petite agriculture dans la région : la rapide modernisation et concentration de ce secteur dans les années 60 - 70 a livré à l'industrie une masse de main d'oeuvre importante. Elle a largement couvert les besoins d'une industrialisation bien moins forte qu'en d'autres régions¹.

Beaucoup de nos sujets sont donc natifs de la campagne immédiate, ce qui permet l'établissement sur des parcelles familiales, ou dans des lotissements situés à proximité du village d'origine.

Ceci est particulièrement visible chez les ouvriers de la CPIO. Dans tous ces cas, la proximité (et les relations) n'est pas seulement instaurée avec les ascendants, mais aussi souvent avec plusieurs collatéraux restés à la terre. Cette tendance au rapprochement familial est, dans la poursuite du lignage, assurée fréquemment par les descendants. C'est le cas des filles de cette ouvrière de la CPIO (A7) qui lui confient même la garde de leurs enfants. Par contre ce n'est plus le cas de la majorité des huit enfants de cet O.S. de la même usine (A6), qui sont désormais dispersés aux quatre coins de la France, (2 filles à Paris, un fils à Mont de Marsan, une fille à Sète). Cette dispersion est-elle provisoire ou définitive ? On peut se poser la question et réfléchir au rapport que peut entretenir cette dispersion présente avec la propre expérience parentale, marquée par une longue période de vie urbaine (plus de 15 ans) et d'itinérance professionnelle liée au métier de transporteur routier, avant qu'elle ne se conclue par la réinstallation définitive sur la terre familiale.

Il est plus difficile d'apprécier les mouvements de ceux qui viennent des départements voisins et pour lesquels l'établissement résidentiel ne peut se faire au pays d'origine. Plusieurs d'entre eux sont des hommes jeunes et l'on ne peut prédire quel sera le comportement de leurs enfants. Le ménage d'un ouvrier de la CPIO (A1) indique toutefois des mouvements migratoires intéressants. Ce couple vendéen est venu à Nantes dans l'immédiat après-guerre et ne semble plus avoir de famille au lieu d'origine, les collatéraux mentionnés étant dispersés (une soeur

1 cf. "L'Ouest bouge t-il ?" ATP du CNRS, éd. Reflets du passé, Nantes 1983.

souvent fréquentée est établie à Roanne). La mère de l'épouse est par contre venue rejoindre le couple à Nantes et a cohabité avec lui jusqu'à son décès. Quant aux deux enfants, ils sont établis, l'un dans le quartier même, l'autre au Nord du département. Une réinscription dans la Basse Loire semble donc ici se réaliser.

Des mouvements identiques peuvent être observés à propos des ouvriers d'origine rurale travaillant aux Batignolles, en proportion moins nombreux qu'à la CPIO. Ainsi ce jeune ouvrier de 30 ans (B5) vient de la campagne environnante, et s'établit rapidement auprès de sa belle famille, à quelques kilomètres de Nantes.

Fait moins attendu, dans la population d'origine ouvrière des Batignolles, on constate une tendance identique au maintien des proximités familiales.

Cela est tout à fait évident avec la famille d'un ouvrier de 58 ans en préretraite (B2), fils d'un mouleur aux Chantiers de la Loire. La plupart de ses frères et soeurs demeurent à Nantes, et, situation inattendue, ses deux enfants (28 ans et 22 ans, l'un travaillant aux Batignolles, l'autre étant au chômage) continuent de cohabiter au domicile parental.

La famille de cet autre ouvrier de 52 ans, d'origine ouvrière et nantaise (B3), frappe également par la force de sa cohésion. Il s'agit dans ce cas d'une grande famille (9 individus), dont tous les enfants (sauf un qui réside et travaille à Châtellerauld) ont trouvé un emploi dans la région nantaise. Certains ont accédé à la propriété, toujours en Basse-Loire, ce qui illustre la volonté d'une installation durable.

Enfin cet autre cas d'un ouvrier de 55 ans (B6) mérite d'être mentionné : il confirme non seulement la tendance au regroupement familial dans l'espace, mais également la recherche de proximités optimales dans la ville. Le ménage de ce salarié est établi à quelques pas de ta maison des parents de la femme - maison auto-construite par le même ouvrier - dans un bourg progressivement gagné par l'urbanisation (Thouaré). Les deux enfants, quant à eux, habitent l'ensemble HLM situé le plus près du domicile des parents. Cette position facilite les relations, rendues encore plus fréquentes par la garde des petits enfants, sans nuire au déplacement quotidien vers le travail : le Fils a un emploi dans la zone industrielle de Carquefou toute proche.

Nous nous sommes appuyés dans cette partie sur les cas qui nous paraissent les plus exemplaires dans la traduction de ces mouvements de polarisation ou de dispersion des familles ouvrières de nos deux sites. Les pratiques nous semblent confirmer une résistance à la mobilité¹; l'accessibilité de la famille est un critère important pour les générations descendantes, en particulier pour bénéficier de différentes formes d'aides qui vont de la garde des enfants au "coup de main" à l'installation dans le logement. Toutes choses difficiles à mesurer avec précision, car avec les alliances, l'équilibre des relations entre les deux familles d'origine est loin d'être réalisé, pour des raisons très diverses d'ailleurs.

On peut ainsi citer le cas de ce salarié des Batignolles (B7) dont les relations

1 Ceci confirme M. Verret: "contre l'expérience multiforme de la mobilité imposée, (l'ouvrier) revendique son droit à l'immobilité" (op. cit. p. 167).

familiales vont de manière privilégiée vers les beaux-parents: son appartement en accession, fort éloigné de son lieu de travail, est situé à 800 m du domicile des parents de son épouse (Rezé). Ce dernier est une maison individuelle dont le salarié en question utilise le garage, pour les réparations de son propre véhicule ou de celui de son beau-père. Ces relations privilégiées avec la belle famille ne sont pas sans rapport avec les liens plus limités qu'a entretenus cet homme avec sa mère, veuve de guerre remariée.

Tous les exemples mentionnés confortent le constat établi d'une proximité sociale et spatiale avec la famille et montrent en même temps la diversité des combinaisons qui s'établissent en fonction des histoires de vie¹.

Ces proximités familialo-spatiales construisent des aires géographiques bien circonscrites dont l'accessibilité est fixée par des temps de déplacement, selon différents modes (voiture et bus, mais aussi marche à pied quelquefois). Elles sont le cadre de pratiques de fréquentation familiale, de solidarités familiales, qui s'articulent avec d'autres pratiques de consommation ou de reproduction familiale. Ainsi voit-on revenir fréquemment les rituels qui consistent à emmener tes ascendants âgés faire leurs courses, les parents à assurer la garde des enfants ou à les conduire à l'école, les enfants à donner un "coup de main" aux parents pour des aménagements divers dans la maison...

Ces proximités spatiales, qui sont fortement prises en compte par les ménages dans leurs choix résidentiels, jouent énormément sur la fréquence, le rythme et la durée des pratiques relationnelles de génération à génération ; et les progrès de la mobilité ou des modes de correspondance (téléphone) ne peuvent se substituer à des pratiques relationnelles qui fonctionnent beaucoup, chez ces ménages ouvriers, non pas seulement sur le mode de "se voir" ou de "prendre des nouvelles", mais sur le mode de "se rendre service", "d'échanger des services". Pratiques qui nécessitent le contact physique et l'engagement des corps (garder des enfants, donner "un coup de main", offrir un produit de la pêche ou du jardin etc.). Aussi chez nos familles ouvrières, la "proximité des coeurs" est-elle fortement liée à une "proximité des corps" (M. Verret).

Annexes résidentielles

Ce que nous appellerons ici les annexes résidentielles, ce sont les résidences secondaires des ouvriers visités. Nous envisageons la chose comme possible, mais nous ne l'attendons malgré tout qu'exceptionnelle².

Les choses semblent se présenter d'une façon plus nuancée. Quelques rares ouvriers ont en effet une résidence secondaire à la campagne et au bord de mer. Souvent des circonstances non moins exceptionnelles sont à l'origine de cette acquisition : un héritage placé dans la rénovation d'une maison à la campagne, le revenu de la vente d'une partie des terrains lotis de l'exploitation maraîchère qu'on

1 Nos exemples penchent toutefois vers des établissements matrilocaux qu'il conviendrait de vérifier à plus grande échelle.

2 M. Verret notait à partir d'enquêtes datant de 1971, que 5,4 % d'ouvriers avaient une résidence secondaire contre 16,8 % de cadres moyens (op. cit. p. 64).

a été obligé d'abandonner, placé dans l'achat d'un appartement en bord de mer (A2). Ce dernier bien est l'inhabituel de la condition ouvrière, que l'on ne peut dire à ses collègues de travail : un studio au Pouliguen constitue le standard de vie d'une autre classe.

Mais à côté de cette situation exceptionnelle, on en trouve de plus courantes et de relativement répandues dans notre population enquêtée.

Ainsi plusieurs ouvriers ont acquis ce qui justifie notre appellation "d'annexe résidentielle" : un bout de terrain, situé au bord de mer ou à la campagne. Parmi ces ouvriers, certains sont locataires de leur résidence principale, en général HLM et ont trouvé là une compensation patrimoniale à leur rêve d'accession (voir troisième partie). Un soudeur des Batignolles (B4) a ainsi aménagé un terrain situé à la Pointe St Gildas, bord de mer très apprécié des couches populaires, qui y pratiquent non pas principalement les loisirs du bronzage et des bains, mais la pêche des crustacés et autres mollusques. Dans ce "petit nid", cet ouvrier retrouve un climat qui n'est pas sans référence avec son passé de marin.

"On s'est mis à chercher, puis on a trouvé un petit terrain qui était pas trop cher, bien placé, à 1 km de P., du patelin. Alors je l'ai aménagé à ma façon, puis j'ai une caravane dessus. Je me suis arrangé avec le Maire, comme j'y vais aussi bien l'hiver que l'été. Alors le Maire m'a donné l'autorisation, autrement y a pas le droit..."

M. GUINGUAMP (Batignolles) - 59 ans environ - Relevé B4

A l'inverse, d'autres sont propriétaires de leur résidence principale. Pour un couple travaillant à la CPIO, cette acquisition a été faite avec le concours de parents du côté de la femme (un oncle) et d'amis. Elle représente un dispositif fondamental de leur mode de vie, à la fois par le profit qu'ils en font (utilisation hebdomadaire dès les beaux jours) et la signification qu'elle revêt comme résultats des économies accumulées d'année en année.

"Nous, not'plaisir, c'est not'terrain, avant on était à B..., on a été 12 ans à B..., on avait une petite cabane qu'on avait fait sur ce terrain là, puis not'plaisir... c'est d'aller les week-ends là-bas ! Et puis on a acheté un terrain à F..., dans le Morbihan, on a acheté un petit bois, puis on a fait une cabane dessus..."

M. JARD - (CPIO) 56 ans environ.

Autre exemple, le terrain de cet O.P. de la CPIO, perdu dans la campagne au Nord du département, constitue un lieu de retraite solitaire et pas seulement dominical. Cet ouvrier peut s'y livrer à sa passion du gros bricolage (réparation d'un bateau de pêche et d'un tracteur).

"On sort... aussi très peu... sauf... depuis 2 ans on a "acquéri" un petit bout de terrain en bordure de l'étang de Vioreau et c'est un petit bois, et moi je me plais à courir là dedans, donc tous les week end souvent j'y suis... Le fait d'avoir "acquéri" ce truc là... qui était carrément en friches... Il a fallu déjà le nettoyer, pour y accéder... Après, ce qui était marrant pour les gamins, c'était d'avoir des bestioles pour nos filles, donc on a eu deux chèvres... Les petites

chèvres, il leur fallait un abri, donc on a fait un abri..."

M. BAYONNE (CPIO) - 39 ans - Relevé A3

Enfin diverses autres solutions concourent à un but identique : avoir "un pied à terre" dans la région, hors de la résidence principale. Un ouvrier des Batignolles (B3) loue pour sa part à l'année une vieille maison dans le pays d'origine de sa femme (près de Quimper), où il retrouve son beau-frère pour des parties communes de pêche en mer. Tel autre de la même usine (B7) "profite" du terrain acheté dans la proche campagne par son beau-père (Rouans), et contribue à l'aménagement d'un habitacle de vacances, ce qui comble ses talents de bricoleur, trop à l'étroit dans l'appartement en collectif qu'il a acquis en accession.

Ce qui frappe là encore dans le recours à ces annexes résidentielles, c'est la proximité spatiale qu'elles entretiennent avec le lieu de résidence principal et aussi dans la plupart des cas le support qu'elles constituent pour l'expression des fréquentations familiales dans la reconstitution d'un univers familial.

Aux marches (marges) de la ville

Le centre de la ville appartient de moins en moins aux populations ouvrières : les statistiques le démontrent¹ et aussi les itinéraires d'habitat des ouvriers enquêtés.

Au lendemain de la guerre, un certain nombre d'entre eux habitent les quartiers populaires du centre. Ils y occupent des taudis ou presque : meublés sous les toits, etc. qu'ils quitteront au début des années 60 pour loger les premiers ensembles HLM : les Dervallières, la Boissière. Une mise à la porte de la ville, et presque définitive, car aucun de nos sujets n'habite plus désormais dans le centre de la ville. Et finalement pour ne plus guère y mettre les pieds non plus. Car le nombre des sujets interrogés qui disent ne jamais aller en ville est somme toute assez considérable : des plus jeunes au plus vieux. Un émigré algérien de la CPIO qui aime arpenter la place du Commerce fait exception, suivi bon gré mal gré par ces hommes qui accompagnent leurs femmes dans le lèche vitrine du samedi.

Mais en général nos ouvriers restent aux portes de la ville : ils vont souvent en couple dans ces supermarchés qui bornent le passage de la périphérie au centre de la ville pour y faire les achats de toute une semaine. Ce qui constitue aussi souvent, pour l'homme, l'occasion de voir les nouveautés du rayon bricolage. Mais quelques personnalités évitent même irrédiblement ce rite hebdomadaire pour n'aller en ville que lorsqu'ils en ont expressément besoin.

Peut-être cette attitude traduit-elle, non pas le rejet de la ville elle-même, mais plutôt la transformation de son centre, où le peuplement ouvrier a largement disparu, mais aussi cette catégorie de lieux marchands qu'on ne trouvait, bien achalandé, qu'en centre ville. Ainsi les quincailleries, les magasins d'équipements électro-ménagers, les magasins d'outillage, etc. ce type de commerce, dont est friande l'activité auto-productrice des catégories ouvrières, se trouve désormais rejeté en bordure périphérique ou même plus souvent intégré aux grandes

¹ Cf. M. Verret. op. cit., p. 68.

surfaces. L'espace marchand du centre ville n'est plus désormais que magasins de vêtements, et d'une certaine qualité, qu'agences de voyages, qu'agences centrales bancaires, que boutiques de luxe en allant vite. Espace ludique, certes (plus qu'avant ?) mais finalement plus ouvert à une clientèle qui a les moyens, ou qui rêve de les avoir : les jeunes, y compris des classes populaires. Espace marchand comme avant, mais plus sélectif, espace quasi exclusivement marchand, plus qu'avant: plus d'espace résidentiel ouvrier.

L'ouvrier renvoyé aux portes de la ville, assigné dans l'habitat périphérique, satellisé dans les lotissements pavillonnaires, ou réfugié sur la terre des ancêtres, tel nous apparaît être aujourd'hui sa position, lue à travers les multiples localisations résidentielles et les limites qui fixent sa relation à la ville, "rurbanisée" diraient Bauer et Roux¹.

Cette vieille opposition urbains/ruraux nous interroge toujours. Nous avons fait fonctionner cette notion dans notre analyse, et cela fonctionne sans doute encore, mais d'une autre façon. La ville autrefois intriguait, émerveillait les milieux populaires qui lui étaient étrangers. C'était l'attrait d'un monde inconnu, jamais vu, seulement rapporté par ceux qui en avait fait l'expérience ou la simple visite. La pénétration de l'image médiatique a sans doute bien changé les choses aujourd'hui : la ville, les villes du monde sont désormais connues ; une partie de la culture produite par et dans la ville a gagné les campagnes ; d'une certaine manière la ville est à la campagne. C'est le "retour de la ville à la terre", dit Michel Verret². Immixtion qui change bien des données, et qui nous laisse comprendre pourquoi l'ouvrier saturé de ville par l'usine, qui en est une autre image, n'éprouve peut être plus ce besoin de ville, puisqu'elle est là, présente par la télévision et autres catalogues.

Comme la télévision, la ville se donne à voir, derrière les vitrines qui sont au magasin ce que l'écran est à la télévision, qui empêchent de toucher³; toucher cette première dimension du faire dont l'ouvrier semble avoir un certain besoin, pour lui et non pour d'autres. Et cela il le pourra non pas dans la ville où l'on est en situation de spectateurs, mais dans l'espace du pavillon qui offre un bout de terrain, la campagne en réduction, où l'on peut faire : faire pousser, faire de ses mains. Et finalement a part le football - spectacle, bien des loisirs populaires sont des loisirs du faire : la pêche, la chasse, le bricolage, le jardinage, l'élevage, la mise en bouteille et même la belote et le tiercé.

La ville a, pour l'ouvrier, peut être perdu ses fastes illusoire ? Alors être dans sa marge n'est ce pas encore la meilleure transition, le juste écart entre l'usine, la ville et la nature ?

1 "La rurbanisation ou la ville éparpillée", éd. du Seuil, Paris, 1976.

2 M. Verret, op. cit. p. 94 : "Qui voulait participer des avantages de la ville devait y résider ou s'y rendre. Or voici que quelques uns des avantages urbains fondamentaux, l'avantage commercial de multiplication du choix et des substitutions d'achat, l'avantage de la densité d'informations, l'avantage d'élaboration et de diffusion rapide des connaissances deviennent mobiles... La ville transporte elle-même à la campagne ses réseaux de vente par correspondance, ses supermarchés, ses écoles, ses antennes de télévision, ses formes d'organisation (...) et bien sûr aussi ses formes d'habitat et d'organisation domestique, bref ses produits, ses idées et ses moeurs."

3 Cf. Michel Tournier, "la Goutte d'Or", roman. Ed. Gallimard. Paris, 1985.

HORIZONS

Nous avons évoqué les territoires de nos populations ouvrières respectives, ces espaces qui partent de la résidence principale et qui, en dehors du travail, déploient les réseaux qui conduisent, dans des conditions d'accessibilité maîtrisées, à la famille le plus souvent, mais aussi aux familiers, ces presque parents, amis d'enfance ou de travail, dans le cadre du quartier, du village ou du terroir.

Il s'agit là des dimensions et des limites quotidiennes des espaces ouvriers. Intéressons-nous maintenant aux horizons ouvriers, c'est-à-dire aux limites extrêmes de l'espace pratiqué, l'espace qui échappe au quotidien, à l'ordinaire ouvrier.

Horizons lointains, horizons finis

La mobilité n'est pas la chose la mieux partagée par la classe ouvrière, l'expérience itinérante de notre population semble, de ce fait, se traduire par les horizons lointains des uns et les horizons finis des autres. Ces bornes ne sont pas forcément imposées par la nécessité, elles sont quelquefois fixées par le goût, celui de rester chez soi, au pays.

On trouve précisément chez les gens dont l'horizon s'arrête à la région, voire au département, à la fois des personnes qui vivent fortement repliées sur le monde et le terroir familial et des familles qui sont à la limite du besoin et pour lesquels le voyage ne constitue qu'un rêve inaccessible. Pour ce couple, dont le mari est soudeur aux

Batignolles et le ménage assigné en HLM, limité dans sa mobilité par le recours à l'automobile du fils, cohabitant, le projet d'avenir est de réaliser ce rêve d'adolescent inspiré par la lecture de "Premier de cordée" : voir la montagne ! Nous sommes là à la limite du confinement, de l'immobilité contrainte. Situation, nous l'avons dit, qui est rare, car, dans les autres cas, on construit plutôt son projet d'évasion, non pas sur le voyage, mais sur la retraite. Retraite permise par la maison principale elle-même ou les annexes résidentielles dont nous avons parlées et qui, par leur éloignement non excessif, permettent le séjour non seulement des vacances, mais aussi des week-ends.

A ce groupe d'ouvriers qui a fixé par nécessité ou par tempérament (et souvent pour les deux raisons, car le choix est toujours une contrainte plus pesante dans les milieux peu fortunés) les limites rapprochées de son horizon, s'opposent

cette catégorie des découvreurs de pays, qui mettent à profit les vacances pour "s'offrir" des voyages lointains. Il s'agit souvent, pour ces ménages d'une véritable révolution, une rupture qui les distingue de leur milieu d'origine, fixé par la sédentarité, en particulier celle qu'imposent les travaux de la ferme.

Ainsi pour cette femme d'un couple travaillant à la CPIO (A4), ouvrière d'origine rurale, le premier voyage digne de ce nom s'effectue après le mariage, et lui permet de découvrir avec son mari le Mont St Michel. Découverte et pèlerinage, non sans rapport avec la forte influence de la religion en milieu paysan, et véritable rite initiatique, dont le symbole, sous la forme d'une assiette décorée, orne en bonne position le buffet basque de la salle à manger. Initiation qui inaugurera pour ce couple une série de périples estivaux dont plusieurs à l'étranger.

Des quatre filles qu'il y a dans la famille, à l'heure actuelle, c'est elle qui a fait le plus de voyages maintenant, parce qu'elle a été en Italie, Espagne, Suisse, les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central... Elle est sortie, faut évoluer, faut bien sortir, mais ses soeurs n'ont jamais connu ça... Je trouve que c'est pauvre, même!..."

M. BORDEAUX (CPIO) 37 ans - Relevé A4

Découvertes qui comptent beaucoup dans la vie de ce ménage ; la démonstration en est faite par le coût (coup) du renoncement à de telles vacances : il a fallu s'y décider une année, pour remplacer les volets de la maison individuelle en accession.

Une autre ouvrière de la CPIO (A7) participe du même élan pour atteindre, au-delà de la Méditerranée, qui constitue son cadre de vacances estival, les contrées lointaines permises par les voyages organisés : la Yougoslavie, et bientôt la Tunisie. Un projet identique anime deux salariés (l'un de la CPIO, l'autre des Batignolles (B7) qui ont méticuleusement aménagé leur camping-car, pour courir en famille l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

L'aventure de la mobilité professionnelle

Parmi tous ces salariés, il est une catégorie très particulière, minoritaire sans être totalement marginale. Il s'agit de ces ouvriers dont l'activité professionnelle passée ou présente est marquée par une forte mobilité. Elle est pour certains liée à un métier antérieur, dans le bâtiment ou dans les transports, et pour d'autres à cet aspect particulier du travail aux Batignolles qui consiste en l'installation ou la réparation à l'étranger du matériel produit à Creusot Loire. Enfin il ne faut pas oublier les quelques marins qui, au bout d'une dizaine d'années de navigation à travers le monde, se sont résolus à rester sur la terre ferme.

Ces expériences constituent de véritables aventures dont la dimension héroïque est exprimée dans le discours.

Un régleur de la CPIO (A1) a ainsi travaillé aux quatre coins de la France à la réalisation d'ouvrages d'art, notamment du Pont d'Oléron. Mais son expérience itinérante, difficilement compatible avec la vie familiale, s'est arrêtée au seuil d'un déplacement en Algérie.

Pour cet autre ouvrier de la CPIO (A 6) les routes de France n'ont plus de secret, pas plus que Paris, mais cette saturation de voyages à désormais conduit cet ouvrier d'origine rurale à jouir avec délectation de sa maison auto-construite.

Quant à ce chaudronnier d'élite sorti du rang, employé aux Batignolles, peu de continents échappent à sa connaissance. Il a parcouru la plupart des pays arabes, l'URSS, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie... Cet homme a acquis une vision planétaire de l'humanité. Il s'est constitué, à partir de son expérience, une géographie physique, mais aussi humaine, étonnante et très personnelle. Goût du voyage et de l'aventure qu'il a communiqué à ses fils, mais qu'il n'exprime pas dans ses loisirs. La terre natale de Charente, et la visite au "frangin", resté viticulteur au pays, sont les perspectives du temps libre et de l'évasion hors de l'ensemble HLM, lieu de résidence.

Gens de mer et gens de terre

Avec quelques individualités remarquables, nous entrons dans le cénacle des gens de mer, qui constituent une minorité à côté des gens de terre. Ce qui n'empêche pas certains de les rejoindre par la passion qu'ils nourrissent pour la pêche en mer. Mais, par leur passé professionnel de marin, les premiers diffèrent nettement des seconds, marins d'occasion.

En tout cas, ces mondes et leurs imaginaires sont présents jusque dans l'appartement, sous la forme discrète d'une marine dans le séjour et de la vedette de guerre dans le bureau-chambre (B4), et sous les formes plus apparentes et abondantes du filet de pêche, du bâtiment de guerre et du portrait de loup de mer dans l'entrée, des reproductions des peintures polynésiennes de Gauguin et de la naturalisation d'un iguane dans le salon-salle à manger (B7). Horizons lointains à domicile.

La conjugaison du proche et du lointain

On observe ainsi les différentes conjugaisons du proche et du lointain. Le lointain professionnel (déplacement / contrainte ou déplacement / découverte) se conjuguent souvent avec le proche résidentiel. Au contraire le proche résidentiel (être en famille, au terroir d'origine et aux marches de la ville) se conjugue avec le lointain des voyages du temps libre. Enfin d'autres, en nombre non négligeable conjuguent le proche avec le proche, le proche résidentiel avec le proche dominical et estival, et d'autres encore, plus rares, conjuguent des lointains (le lointain professionnel) avec des proches et des lointains de villégiature dominicale et de périples estivaux.

Nous voici au terme de cette partie consacrée aux localisations ouvrières. Plus que la distance au travail, ce que l'ouvrier nous semble vouloir maîtriser avant tout, c'est l'ensemble des relations à tout ce qui constitue le hors-travail, et la famille n'est pas sans y occuper une place fondamentale. Ceci confirme pour notre population le constat qu'avaient fait, dans les années 50, Young et Willmott sur leur population londonienne.

Non pas que la proximité au travail ne soit pas une variable dont ne tienne pas

compte l'ouvrier, mais elle n'est pas déterminante au point qu'il ne trouve pas, y compris dans les conditions d'éloignement les plus défavorables, une solution pour la résoudre en ayant recours par exemple à la coopération entre collègues comme c'est souvent le cas à la CPIO (la voiture personnelle utilisée à tout de rôle par plusieurs pour se rendre au travail). L'éloignement dans les conditions de l'agglomération nantaise n'apparaît jamais comme une contrainte insurmontable. 11 fait partie aussi d'un choix qui met le travail à distance, consiste en quelque sorte à l'oublier, pour se rapprocher d'un milieu de familiaux ou de familiers couvrant un territoire connu.

Ce territoire est rural, urbain ou rurbain selon les origines sociales, mais dans tous les cas son accessibilité est maîtrisée dans la distance et dans le temps. Ainsi pourrait-on circonscrire ces territoires à la région plus qu'à la Basse Loire, étant donné que bien des activités hors-travail de fréquence temporelle rapprochée se déroulent dans un rayon géographique accessible (séjour hebdomadaire à la campagne et au bord de mer en Bretagne ou en Vendée). A cette limite extrême du territoire, ordonnant les aspects les moins quotidiens de la vie des ménages ouvriers, s'articulent des aires de proximités soit urbaines, soit rurales, soit rurbaines où se nouent les relations familiales et familiaires, en fréquences temporelles plus rapprochées du quotidien.

Proximités spatiales des lieux de la vie hors-travail autour de l'unité domestique, et fréquences des relations familiales ou familiaires (qui ne sont pas étrangères à ces proximités spatiales) paraissent donc être les régularités structurant les territoires de nos ménages ouvriers.

Ces ressemblances ne s'expriment pas si différemment qu'on pourrait l'attendre, qu'on soit en collectif ou en individuel ; l'existence - exigence d'une territorialité transcende la forme du logement, et le confinement contraint dans le collectif HLM ne peut se concevoir sans un minimum d'exutoire libérateur (jardin ouvrier, bout de terrain en bord de mer, club d'anciens, descendant habitant à proximité, café des copains...) posant les jalons d'une aire environnementale articulée au domicile.

Au-delà de ces ressemblances interviennent les singularités innombrables qui ont construit Les histoires de vies, des projets ratés aux projets réussis, des aléas heureux aux moins heureux, et qui donnent à voir l'apparence des importantes inégalités de situation en matière d'habitat.

Mais la matérialité qu'offre à nos yeux l'habitat constitue-t-elle la mesure de réussite ou d'échec des ménages ouvriers rencontrés, ou des ouvriers simplement comme individus ? L'habitat, la maison, constitue encore et souvent une valeur essentielle dans la mentalité et le projet ouvrier, apparaissant dans le discours comme but atteint avec satisfaction ou rêve abandonné avec résignation. Mais nous le verrons, d'autres valeurs s'y articulent, réussite des enfants, vacances, vie quotidienne, sport, qui relativisent le projet d'habitat dans l'ensemble du projet de vie.

DEUXIEME PARTIE

L' ESPACE DU LOGEMENT OUVRIER

Il sera question ici de l'enveloppe de vie du ménage ouvrier, appartement en collectif ou maison individuelle. Pour en rendre compte, nous irons du régulier au particulier, du norme-normal au non ordinaire, fi y a en effet un parallélisme assez évident entre degré d'autonomie des localisations et le degré de liberté d'aménagement de l'espace interne du logement : à l'assignation dictée par le collectif HLM correspond la rigidité et la fixité de la cellule, et à la relative liberté d'implantation de la maison individuelle s'associe la souplesse de son plan intérieur et la générosité de ses annexes, tout particulièrement du sous-sol, cet espace de l'autoproduction ouvrière.

Ceci s'exprime naturellement avec des nuances qui ne rendent ni le collectif aussi indéformable, ni le pavillon aussi flexible. Rien de très original dans tout cela, en vérité ; d'autres l'ont constaté avant nous, et s'il y a quelque chose d'un peu neuf dans la découverte que nous avons faite de nos intérieurs ouvriers, peut-être réside-t-il, là encore comme pour ce qui concernait les localisations, dans les diversités singulières d'aménagement qui explosent avec le recours à la maison individuelle. C'est un aspect que seule la démarche de type ethnographique entreprise, au lieu de résidence ouvrière, a permis d'atteindre et de déceler, mais aussi de mesurer dans sa fréquence.

Une conclusion apparaît ainsi avec assez de netteté : les différences de nos deux sites usiniers et de leur population (histoire, recrutement de la main d'oeuvre, qualification, origine), semblent induire avec certitude les proportions respectives d'ouvriers habitant en collectif et en individuel. Mais pas au point que la totalité des comportements et des traits culturels issus de la vie à l'usine dictent le mode de vie dans l'habitat. Les transferts et les influences ne sont jamais directs et les façons d'être dans le logement paraissent déterminés par bien d'autres facteurs qui trouvent leur origine dans la globalité de l'histoire de vie du sujet concerné. Ainsi si l'on se réfère au domaine des savoir-faire et de leur transposition dans l'auto-construction ou l'auto-aménagement, on se rendra compte qu'ils proviennent bien plus souvent des métiers appris avant, en formation ou sur le tas, que de l'expérience usinière présente.

Aussi la distinction des collectifs usiniers ne suggère-t-elle pas automatiquement une présentation successive, puis comparative des habitats des Batignollais, puis des ouvriers de la CPIO. Les nuances distinctives liées aux différences réelles des collectifs ne sont introduites que dans le cours du texte, et ce dernier sera structuré selon une logique qui nous mènera du logement moyen aux dépassements de ce logement moyen, logique qui se superposera d'une certaine manière à la distinction entre le collectif HLM et la maison individuelle.

De cette façon, en poursuivant cette démarche qui consiste à analyser la parole

ouvrière sur l'habiter et à analyser l'espace occupé et transformé, nous visons à atteindre une dimension de la "compétence" de l'habitant dont Henri Raymond dit qu'elle n'a jamais été étudiée : sa "compétence pratique", compétence qui ne trouve à s'exprimer pratiquement que là où, en plus des moyens économiques, existe la liberté d'aménager. Et le pavillon est, en attendant plus ou mieux, le seul espace réceptif de cette liberté.

La plus grande partie du texte qui va suivre sera par conséquent consacrée à l'analyse des formes spatiales particulières que produisent les pratiques ouvrières d'habiter non contraintes. Auparavant nous aurons dit de quelle manière nous était apparu, au-delà de ce qui est déjà connu et a été écrit à ce sujet le mode d'appropriation de l'espace moyen par la mise en place des éléments mobiliers et l'affectation des espaces à des personnes ou groupes de personnes précises dans la famille. Par espace moyen¹ nous entendons la composition convenue du logement, acceptée par la majorité des acteurs sociaux comme ensemble d'espaces affectés à des fonctions définies, et organisés de manière consensuelle.

1 Cette définition n'a pas de correspondance avec "l'usage moyen" en HLM tel que le définit J.-C. Kaufmann dans "La vie HLM, usages et conflits". Ed. Ouvrières, Paris, 1983. Notre définition, outre qu'elle désigne l'espace, concerne aussi bien le logement collectif que la maison individuelle.

UN ESPACE FAMILIAL MOYEN

Du collectif à l'individuel : un plan moyen

On peut considérer qu'aujourd'hui une typologie s'est désormais imposée, à peu près stabilisée, et elle se rencontre aussi bien dans le logement collectif, qui en a été le véhicule normatif, que dans le pavillon individuel, plus particulièrement les maisons de constructeurs. Deux parties : jour - nuit, placées dans cet ordre sur un axe public -privé, sont distribuées par une entrée et un dégagement. Ce schéma est devenu tellement banal que l'on a du mal à penser qu'il ait pu exister ou qu'il puisse exister d'autres organisations et d'autres compositions possibles (fig. 3 et 3 bis).

Il faut le "regard éloigné" de l'histoire ou de l'ethnologie architecturales pour voir que d'autres distributions ont existé ou existent en d'autres lieux¹. Des universaux culturels traversent donc le modèle d'appartement de la classe ouvrière aujourd'hui, qui ne sont pas sans avoir rapproché le schéma de sa composition et de sa distribution de celui des classes aisées qui ont inventé le confort domestique moderne.

Il y a par conséquent peut-être plus de rapport, surface exceptée, entre le logement bourgeois du XIXe et le logement ouvrier d'aujourd'hui qu'entre ce dernier et l'espace domestique rural au XIXe dont la classe est elle-même issue. Salle commune et lit clos (alcôves) sont des dispositions qui ont disparu de l'espace ouvrier du logement, de même que tout espace en rapport avec les productions qui ne sont pas du domaine domestique stricto-sensu.

A peine pourrait-on voir dans le séjour, définitivement distinct de la cuisine lorsque le modèle E. Zola s'est imposé sur le modèle H. Becque (1913 - OPHBM Paris)² et le canapé-lit qui sert de dépannage au coucher d'amis, de parents ou de petits-enfants, le vague souvenir de la salle commune. Désormais, la spécialisation s'est bien instituée, séparant les chambres (à coucher) des lieux de réunion familiale, et il a été suffisamment dit et bien dit sur l'irruption du spectacle télévisuel (du "repas spectacle", Raymond-Haumont, 1964), pour que nous n'ayons pas à y revenir.

Si cet espace moyen s'est imposé, dans sa composition et sa superficie (jugée généralement insuffisante) et a été imposé dans le logement social et repris dans les plans de maisons de constructeurs, nous verrons dans un chapitre distinct en quoi cet

1 Amos Rapoport, "Pour une anthropologie de la maison" (édition anglaise 1969), Ed. Dunod, Paris, 1972 et Monique Eleb-Vidal - Anne Debarre-Blanchard, "Architecture domestique et mentalités", Ed. in Extensio, Paris, 1984.

2 Jean Taricat et Martine Villars : "Le logement à bon marché, chronique", Ed. Apogée, Paris, 1982.

espace normatif encadre d'une manière trop rigide les pratiques domestiques¹ et comment ces dernières le contournent ou le font éclater, cette dé-normalisation de l'espace conventionnel de l'habitation s'exprimant principalement dans la maison individuelle, ce que nous appellerons l'au-delà de l'espace moyen.

Génération d'espaces - Espaces de générations - Décalages

Il reste malgré tout, y compris dans cet espace moyen, un certain nombre de contrastes frappants dont l'indication nous est fournie par la nature du mobilier et sa disposition dans un certain nombre de pièces.

Cette mise en place contribue à définir une structuration des espaces qui en désigne le mode d'appropriation et d'usage. Ceci est particulièrement net au niveau du séjour : le mobilier y organise une ou plusieurs zones et y définit ainsi un ou plusieurs usages hiérarchisés. A l'intérieur de l'espace, le meuble construit une seconde architecture (en relation avec le volume architectural premier), qui définit des limites, des pleins et des vides, des axes de composition, en un mot toute une mise en scène de la pièce en rapport avec les usages, et les valeurs symboliques ou emblématiques qui les accompagnent.

Il apparaît possible d'y déceler des datations ou des évolutions relatives aux moments d'installation des ménages et aux changements de mobilier qui ponctuent leur occupation du logement.

C'est ce que nous pourrions appeler des générations d'espaces, correspondant à différentes générations d'ouvriers, essentiellement années 50-60 et 70-80, bien qu'il y aurait sans doute d'autres découpages possibles et plus fins. Il n'y a pas de superposition automatique entre ces générations d'espace et les générations d'ouvriers, de même qu'il n'y a pas de corrélation directe entre l'âge du mobilier et la disposition avec laquelle il structure l'espace et le définit comme "génération d'espace". Tout ceci fonctionne dans le contexte propre à chaque ménage, caractérisé par l'espace de son logement, la capacité économique de la famille et sa volonté d'achat et de renouvellement du mobilier.

Pour faire apparaître l'existence de ces générations d'espace, le recours à la parole habitante n'est pas suffisant. Elle est utile pour dire les dates d'acquisition des équipements et du mobilier, de son renouvellement, pour dire sa provenance (héritage ou achat) et les raisons de son choix, mais elle ne renseigne pas véritablement sur la nature de la disposition adoptée. Pour cela, l'observation directe est essentielle et la photo indispensable pour la fixer et reconstituer ensuite l'espace imprimé sur la pellicule sous forme de plan. Après vient le travail de mise en série comparative des espaces. Il révèle ou non des régularités que l'on peut croiser avec les variables définissant nos sujets ouvriers.

C'est en travaillant de cette manière que nous nous proposons d'analyser les différentes pièces de l'espace moyen du logement.

¹ "Le collectif, dit M. Verret, met l'usage privatif du logement au régime de collectivisation" (op. cit., p. 99).

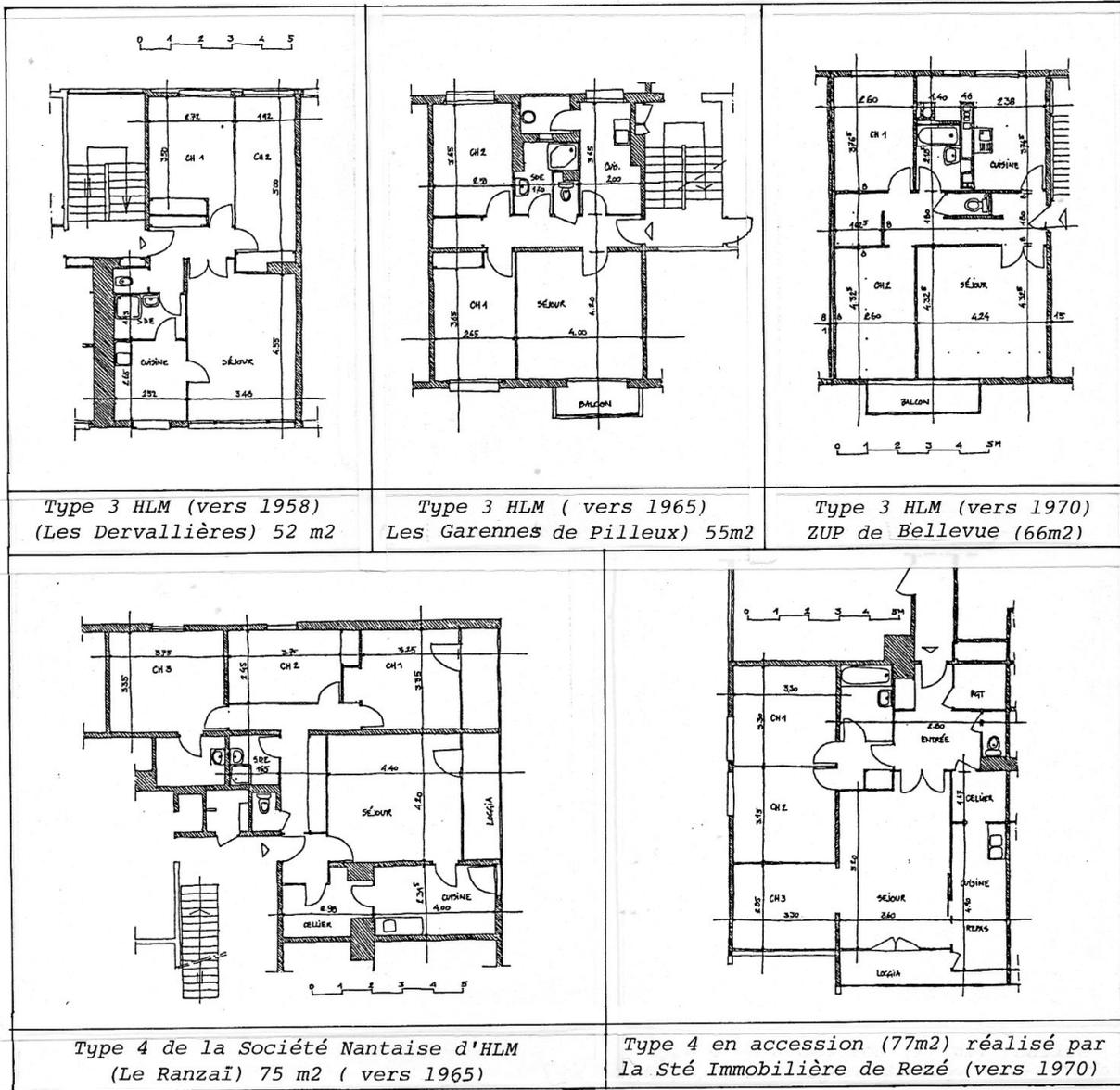
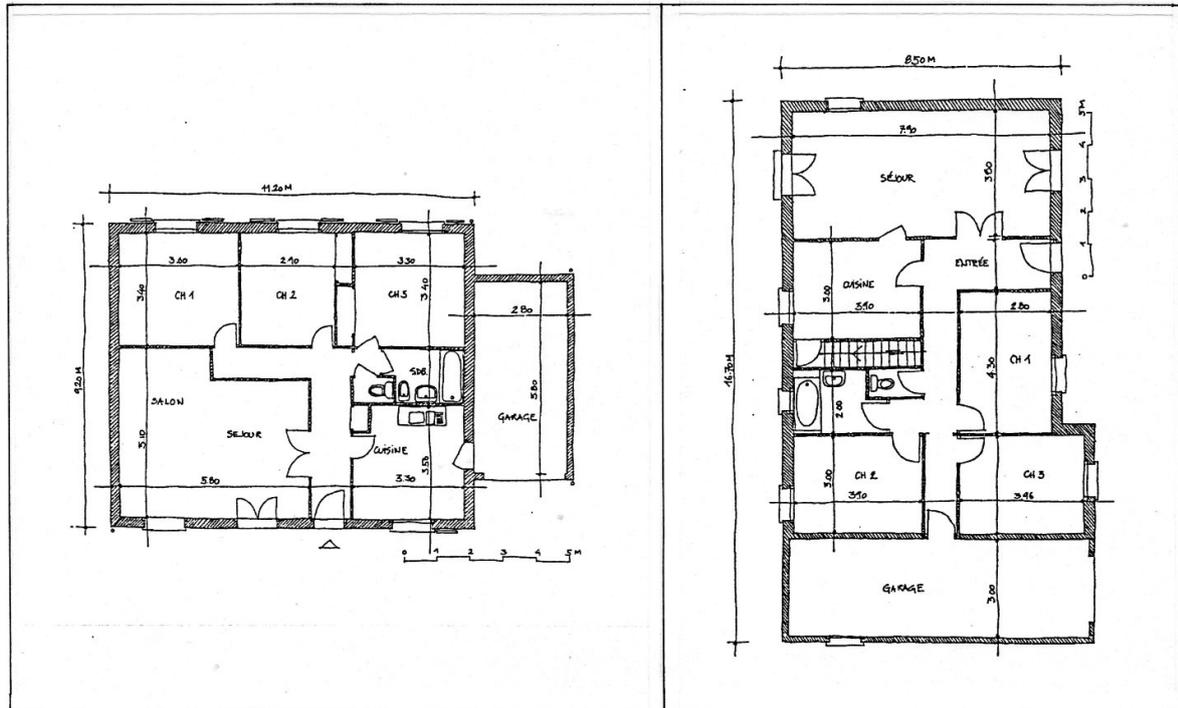
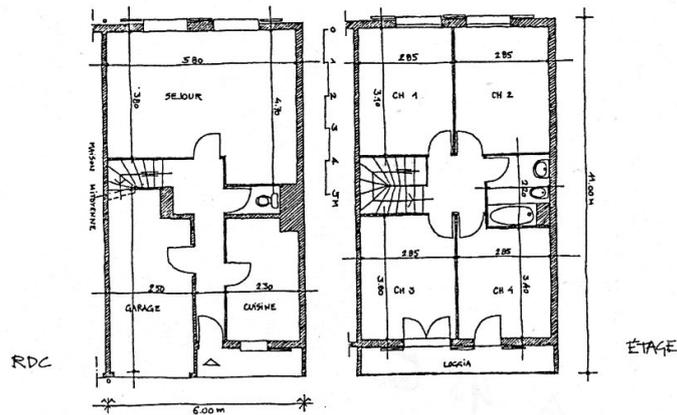


Fig 3 : L'espace moyen : Typologie d'habitations collectives occupées par des ouvriers de la CPIO et des Batignolles.



Maison individuelle de constructeur (vers 1981) Surface habitable (SH): 89 m² Maison individuelle de Maître d'oeuvre (Vers 1982) SH : 97 m²



Maison en bande réalisée par un promoteur d'habitat social (vers 1975) Surface habitable (SH): Rez de chaussée: 30 m² , Etage : 51 m², TOTAL: 81 m²

Fig : 3 bis : L' espace moyen : Typologie d'habitations individuelles occupées par des ouvriers de la CPIO et des Batignolles.

SEJOUR : DE LA SALLE A MANGER AU SALON - SALLE A MANGER.

Le séjour est l'espace qui fait sans doute apparaître avec le plus de netteté les "générations d'espace" dont nous parlions plus haut : la première génération correspond à la disposition en salle à manger. Cette structuration de l'espace du séjour n'est pas spécifique, dans les habitations qu'il nous a été possible de visiter, aux seuls logements en HLM, qui auraient pu imposer cette disposition par manque de place. Car on la retrouve aussi dans des maisons individuelles, dont le séjour a été pensé spacieux (fig. 4).

Cette structuration est majoritairement le fait d'ouvriers dont le ménage a été formé dans l'immédiat après guerre, mais pas exclusivement. Pas non plus de constante d'origine. Cette disposition concerne aussi bien des ouvriers d'origine ouvrière que des ouvriers d'origine rurale.

Comment se caractérise l'organisation de ce séjour ? La table de salle à manger est placée en position centrale. Généralement un buffet l'accompagne et se trouve placé dans l'un des axes de symétrie de la pièce (qui passe également par l'axe de la table). On a donc un espace totalement ordonné sur le mobilier lié à la symétrie, avec une forte définition des axes de symétrie, eux-mêmes confirmés par le dessin des meubles (buffet haut ou bas) et la position des objets qui y sont déposés ou superposés (tableaux).

Cette structuration est relativement indépendante du style du mobilier (la seule constante remarquable de ce dernier étant de présenter une forte symétrie). Tel salarié (B2) aura un buffet vaisselier hérité de son père, fabriqué dans les années 20-30, tel autre (B4) un buffet bas de style moderne-années 1950, un autre (B1) un buffet de style "rustique-Louis XIII" de fabrication récente.

En fait ce mode de structuration correspond à cette pièce propre et non utilisée quotidiennement que constituait la salle à manger des années 1950. Espace clos et souvent non chauffé, essentiellement réservé à une réception exceptionnelle de la famille et des amis, centrée sur le repas. Dans le cas des plus vieux ménages, cette disposition semble correspondre à un aménagement d'origine, tandis que chez quelques couples plus jeunes (B1), elle est à mettre au compte d'un modèle spatio-culturel hérité.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'espace salon soit absent du séjour, il s'y trouve comme marginalisé et rapporté. Dans tous les séjours de cette génération, la pièce contient canapés et ou fauteuils disposés dans les coins restés libres. Ils sont à l'évidence associés à la présence de la télévision dont l'emplacement permet aussi bien la vision à table que dans les canapés ou fauteuils (fig 4).

On pourrait objecter que cette disposition est essentiellement imposée par l'exiguïté des séjours (environ 17 m²), mais ceci n'est pas vérifié : d'autres ménages ouvriers (jeunes et moins jeunes) ont en effet adopté, y compris en HLM, une structuration tout à fait différente. Cet aménagement, dont nous allons maintenant parler, est fondé sur la création à l'intérieur de la même pièce (ou dans deux pièces liées) d'un espace salle à manger - salon. Il nous paraît correspondre à une deuxième "génération" de séjour, (fig. 4 bis et 4 ter).

Là encore cette deuxième génération ne paraît pas directement liée à une classe

d'âge particulière : elle se rencontre aussi bien chez des couples âgés que des couples plus jeunes. Pas vraiment de discrimination non plus, selon que l'on habite en HLM, en collectif en accession ou en maison individuelle. Toutefois chez certains salariés, toute la pièce affectée normalement au "séjour" est occupée par le salon, la partie salle à manger étant rejetée dans la chambre annexe. Chez un ouvrier des Batignolles, qui habite un préfabriqué, la salle à manger n'existait pas et la cuisine semblait remplir cette fonction. En tout cas l'espace ouvert au visiteur ne comprenait que le salon et cette grande cuisine. Si cette dernière disposition semble correspondre principalement à l'état de précarité du logement, il n'en reste pas moins intéressant que l'affectation de la pièce de jour, hors la cuisine, le soit au salon et non pas à la salle à manger.

Cette remarque vaut également pour ceux qui, faute de pouvoir disposer de la salle à manger et le salon dans la pièce prévue au plan comme séjour, donnent la priorité au salon. Ce type de choix nous semble correspondre à une conception de la pièce familiale profondément différente de celle de la première génération, donnant désormais à cette pièce la prééminence du confort pour l'écoute de la télévision, reléguant l'acte convivial du repas à une position subordonnée, restreinte souvent à la prise de l'apéritif.

Cette pratique est d'ailleurs confirmée par l'apparition, chez quelques jeunes couples, habitant en HLM ou en maison individuelle, d'un meuble-bar, calé dans un coin de la pièce principale. En HLM, cette présence confirme la réduction de l'usage du séjour en salon.

Oui, bon ben, c'est une salle à manger parce qu'on nous a dit que c'était une salle à manger, mais pour moi ça fait beaucoup plus salon que salle à manger... Le bar, bon ben, disons que c'est plus moi, quand même! Mais je préférerais un bar... et puis tant qu'à prendre un bar, autant prendre un grand bar d'angle, ça meublera...

M. Bobigny (Batignolles) - 25 ans environ.

Dans cette deuxième génération de séjour, la salle à manger a donc tendance à être subordonnée au salon, mais d'une façon générale on trouve associées dans l'espace, quelquefois légèrement distinguées par un retrait de volume, quelquefois simplement dissociées par un élément de séparation symbolique (arc...), les deux parties salon/salle à manger.

Cette association est ainsi réalisée chez un ouvrier de la CPIO (A1), où le style des meubles (fauteuils "rustique-Louis XIII", table et buffet "Régence") s'accommode mal des dimensions HLM. On le remarque aussi chez un second (A5), où le volume peu encombrant des meubles modernes de bois blanc s'adapte assez bien à l'exiguïté de la pièce. Mais c'est dans les maisons individuelles principalement que l'on rencontre un accident dans le volume de la pièce marquant la séparation du coin salon et du coin salle à manger. Ce marquage permet de distinguer la partie salle à manger et de lui redonner la composition axée qui articule le buffet et la table dont le style et l'achat coïncident généralement.

C'est aussi ici que l'on trouve la cheminée de feu de bois construite (ou à construire) associée autant à la partie salon qu'à la partie salle à manger, confirmant

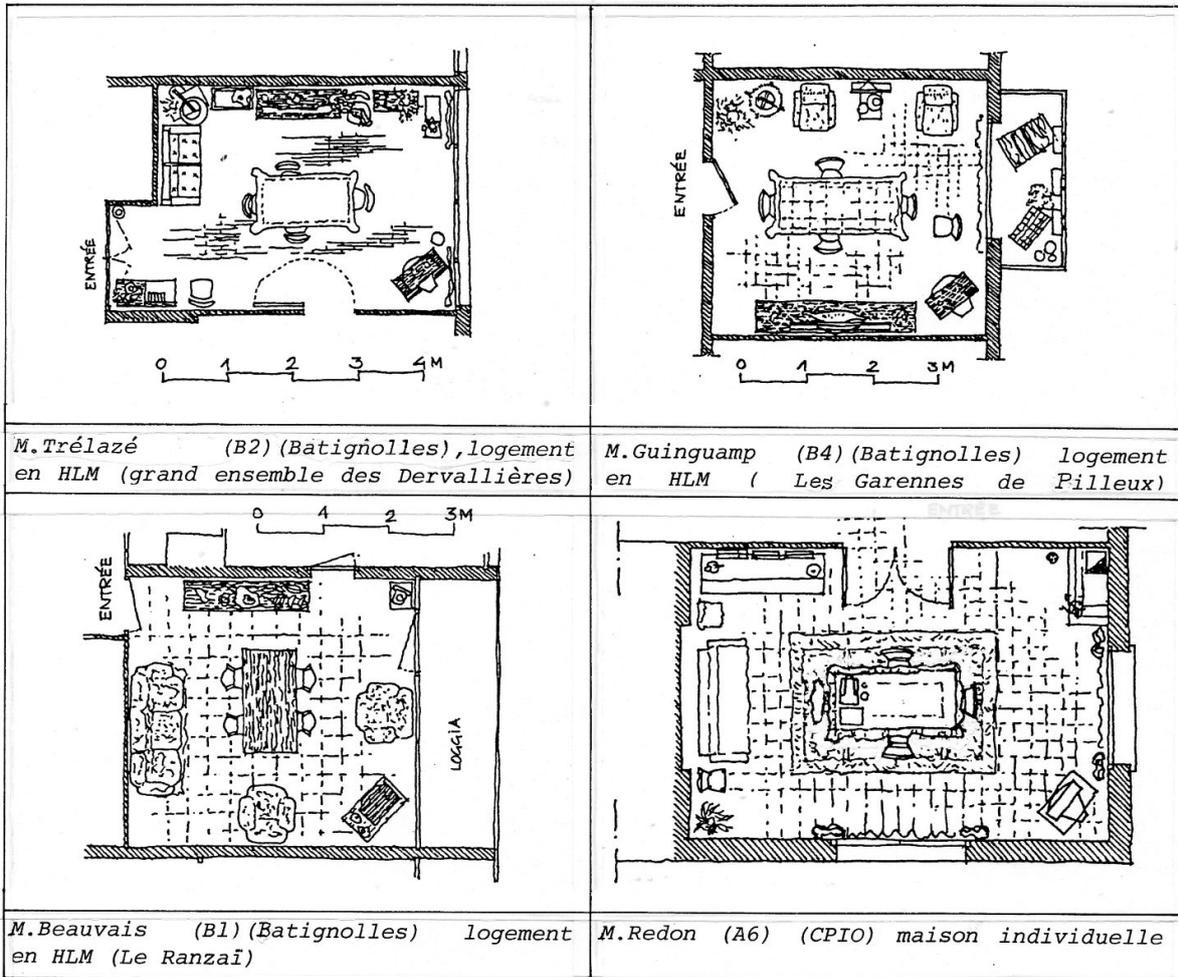


Fig. 4 : Première génération de séjours (disposition organisée à partir de la position centrale de la table de salle à manger).

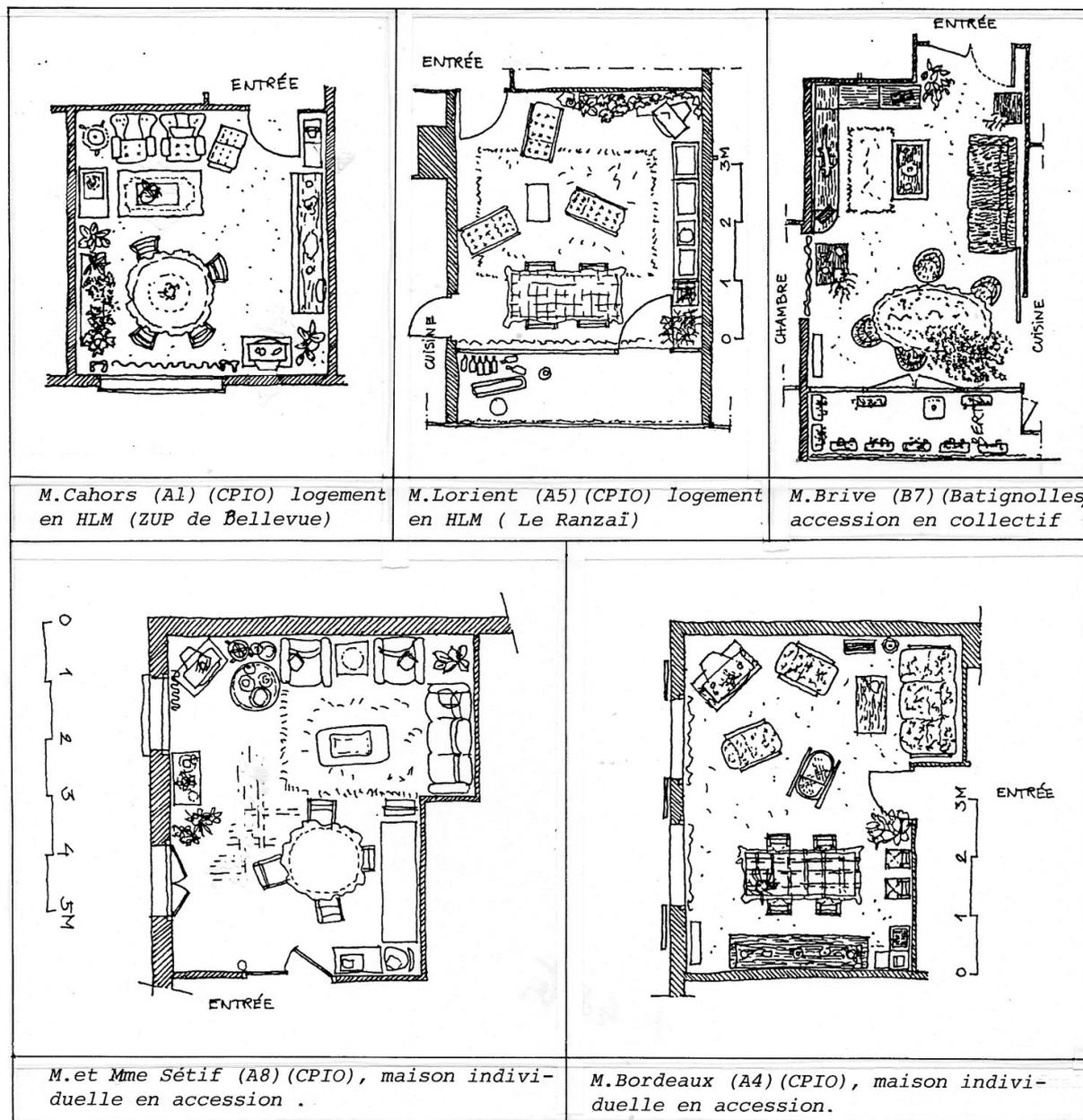
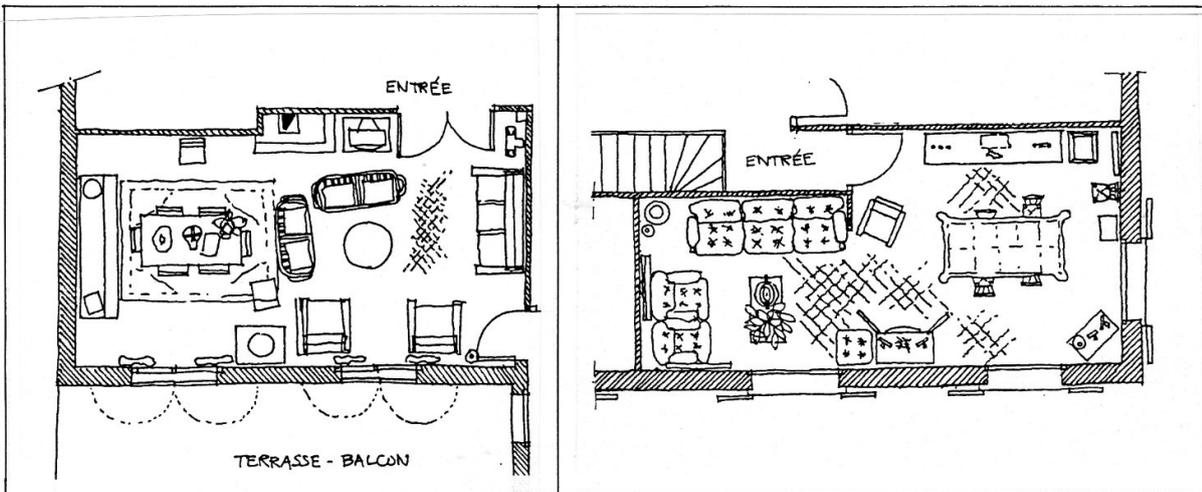
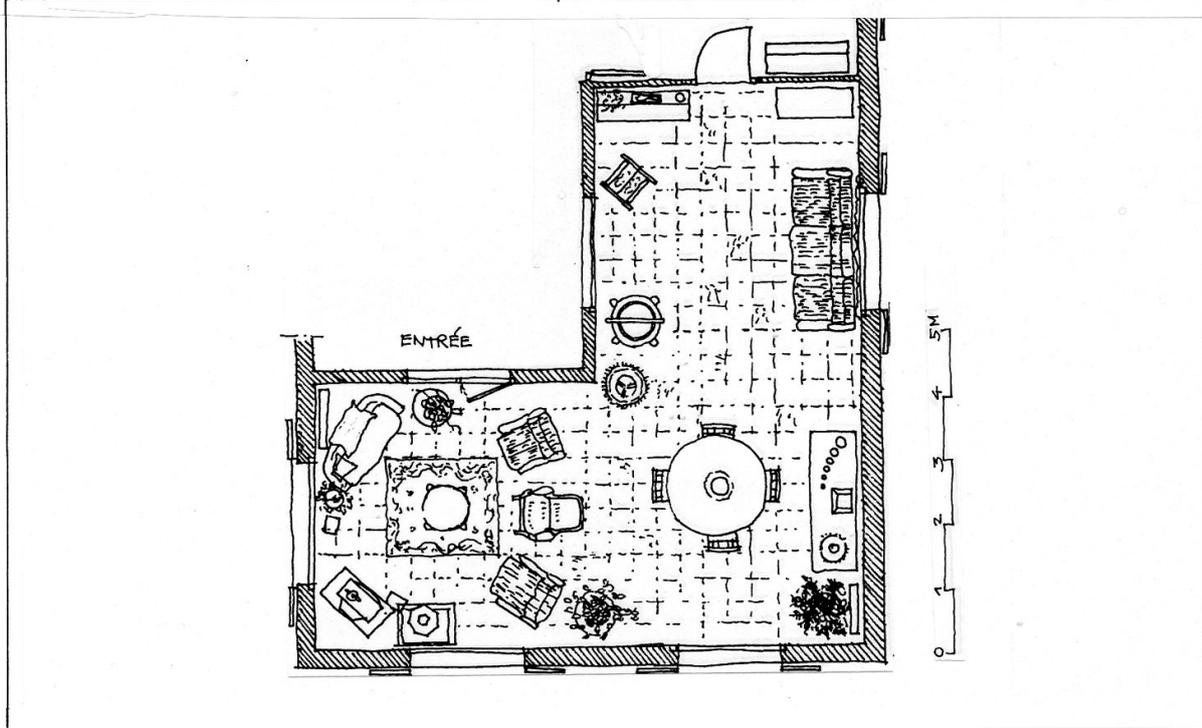


Fig. 4 Bis : Deuxième génération de séjours (création d'un coin séjour et d'un coin salle à manger.)



M. Thiers (A7) (CPIO) maison individuelle en accession.

M. Dinan (B3) (CPIO) maison individuelle en accession.



M. Bayonne (A3) (CPIO), maison individuelle en accession.

Fig. 4 ter : Deuxième génération de séjours (suite)

l'inclination, souvent dite, vers la création d'un intérieur "rustique". Cette expression stylistique et ambiante, prolongée dans les éléments du décor, n'est pas sans rapport avec les localisations choisies dont nous avons parlé plus haut, réinscrivant nos sujets dans leurs terroirs d'origine.

Telles se présentent les "deux générations" d'espaces de séjour que nous avons rencontrés dans les logements ouvriers. Elles traduisent l'évolution d'un espace de représentation et de réception fondé sur la commensalité, ayant un usage exceptionnel¹ vers un espace familial bouleversé par l'irruption des équipements de communication médiatique. Ces derniers viennent s'ajouter à un espace fortement défini par un ordonnancement conventionnel construit sur le rapport, à la pièce et entre eux, de la table et du buffet.

La télévision, le meuble de la chaîne HIFI, le meuble du téléphone viennent s'immiscer dans cet ordre préétabli et imposent par l'intensité de leur usage, un certain nombre de recompositions. Ces recompositions sont beaucoup mieux assumées par les ménages relativement jeunes, qui ont abandonné le buffet et son exigeante symétrie pour les meubles éléments, cette réflexion valant pour l'espace du séjour en HLM. Ici l'évolution tendancielle des modes de réception, mobilisant plus le canapé que la table, tend à rejeter la salle à manger dans une position subalterne, voire à la supprimer. Ce n'est pas exactement le cas dans la maison individuelle où la superficie plus grande des pièces de séjour et leur décomposition quasi systématique en deux parties ou deux coins autorisent l'appel à un mobilier traditionnel (meuble et buffet) et des aménagements fondés sur des axialités fortement symétriques.

LA CUISINE : DU PRATIQUE AU RUSTIQUE - DE L'ADDITION A L'INTEGRATION

Cette pièce que le plan normalisé du HLM avait désignée pour être le réceptacle des équipements ménagers, le laboratoire d'élaboration culinaire, semble constituer, pour nos ménages ouvriers, un espace qui mérite mieux. Pas pour tous loin de là, mais pour ceux qui, en plus du désir, ont quelques moyens pour son aménagement.

Dans ce cas, l'excès hygiéniste du blanc, associé à la propreté, cède le pas à la chaleur du bois, ou en tout cas aux matériaux de revêtement qui en font l'imitation. Ce choix est principalement le fait de couples ayant accédé à la maison individuelle. La cuisine n'est plus traitée dans ce cas comme un espace aseptisé, reprenant cette valeur symbolique ancienne attachée à la blancheur, synonyme de la lisibilité du propre (ou du sale), préjugé sans doute emprunté au linge, à la noblesse assignée au blanc et à sa terrible capacité à distinguer les classes sociales à l'époque des sociétés rurales et industrielles². Au fond, le blanc de la cuisine se porte moins, comme se porte moins aussi, dans la classe ouvrière d'aujourd'hui la chemise blanche du dimanche.

Autre aspect de cette tendance, la participation affirmée de la cuisine à l'ensemble des pièces de vie familiale, cuisine, salon-salle à manger, dont elle constitue par la chaleur des couleurs le prolongement, même si elle en reste séparée (car rares sont les cuisines intégrées au salon-séjour). Cette chaleur s'exprime jusque

1 Souvent exprimé par les "patins" qui semblent avoir désormais disparu.

2 "L'Immaculée Conception" : le blanc couleur virgine : la mariée en blanc, la cuisine en blanc...

Fig. 5 : Cuisines en collectif HLM : intégration et addition, pratique et rustique.

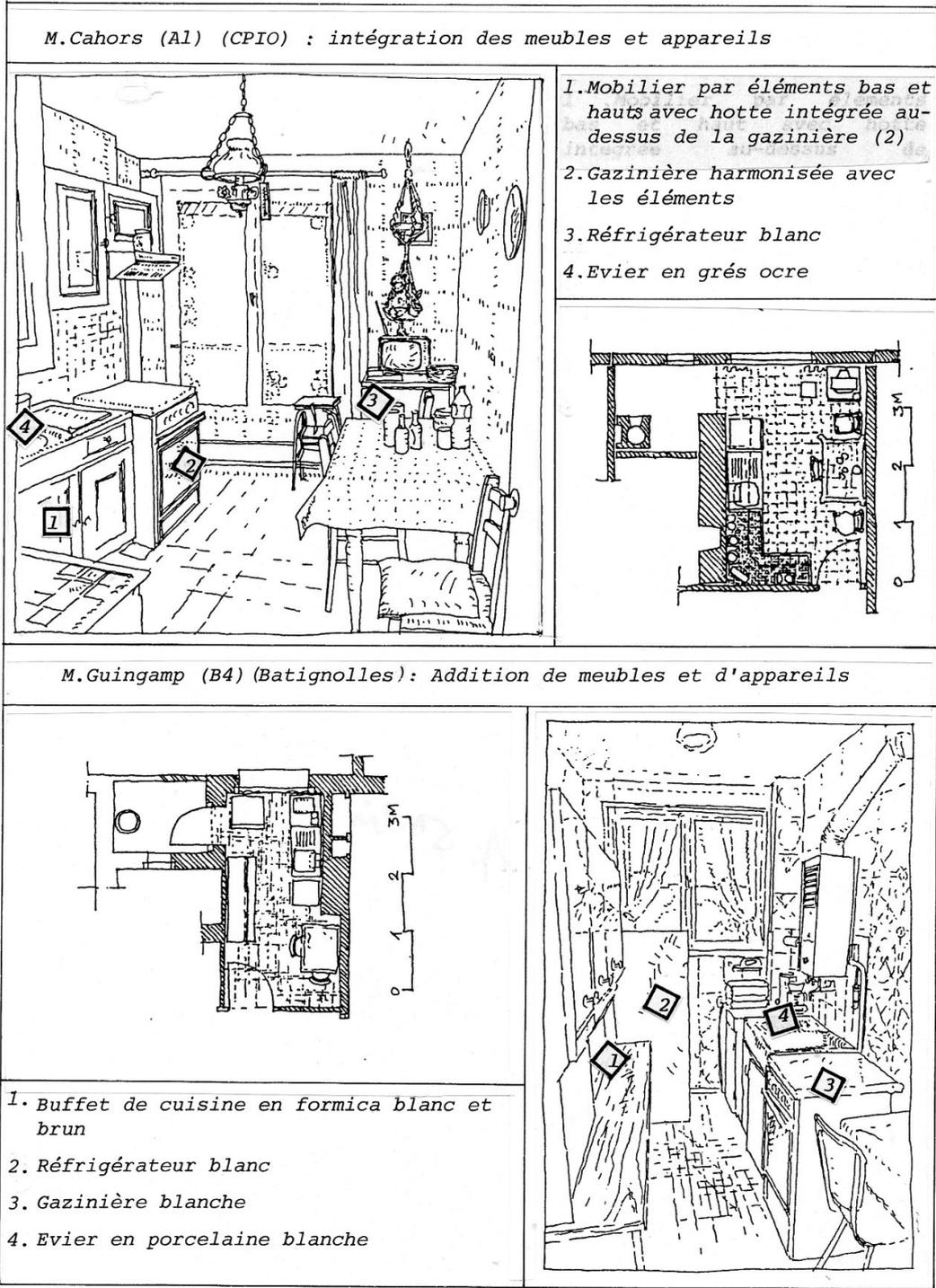
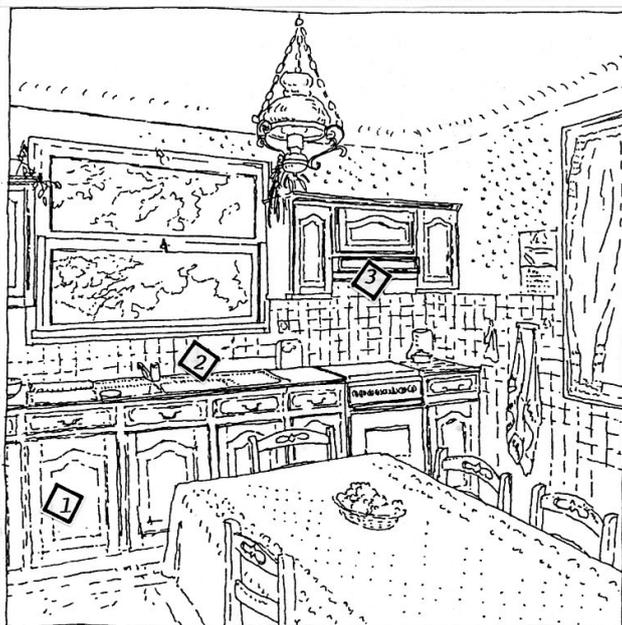
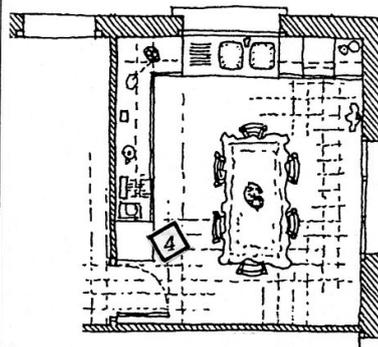


Fig.5 Bis : Cuisines en maisons individuelles : intégration et addition, pratique et rustique

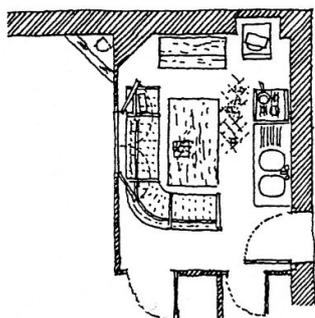
M.Redon (A6) (CPIO) : Intégration des éléments et appareils



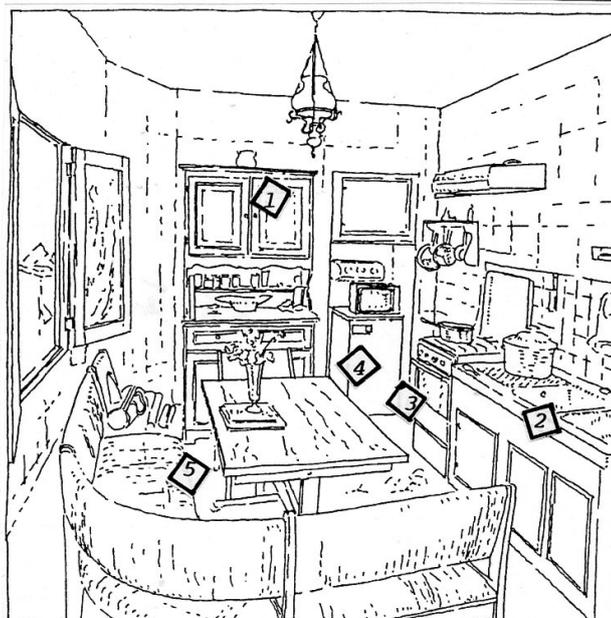
1. Mobilier par éléments hauts et bas
2. Evier en grès ocre assorti aux éléments devant la fenêtre.
3. Hotte au-dessus gazinière
4. Réfrigérateur intégré aux éléments



M.Nancy (B6) (Batignolles) : Addition des éléments et appareils



1. Buffet récent de bois blanc
2. Evier de porcelaine blanche
3. Gazinière blanche
4. Réfrigérateur et télé
5. Table avec banquettes assortie au buffet



dans l'adoption d'équipements sanitaires de couleur (évier en céramique ocre avec dégradés qu'accompagnent ensuite les harmonies des revêtements muraux et de sols). Nous l'avons dit, ces aménagements restent le privilège de couples "installés", le plus souvent en maison individuelle, mais on le trouve aussi chez un ménage ouvrier déjà cité (A1) habitant en HLM, désormais en retraite, qui faute d'avoir pris suffisamment tôt la décision d'accéder, vit son HLM comme une maison individuelle.

Beaucoup de ménages, et généralement ceux qui résident en HLM, disposent de cuisines essentiellement définies par les exigences minimales du pratique (appareils ménagers essentiels, et blancs) dont l'aménagement est souvent rendu difficile par les médiocres qualités de l'espace : exigüité ou étroitesse, conditions qui n'incitent guère à l'investir dans des équipements dont on sait que l'espace ne les mettra pas en valeur. On peut citer ainsi la déception de cette femme d'ouvrier (B4) : le buffet très simple (style moderne année 1960, formica blanc dominant) qu'elle avait acheté pour la grande cuisine de son ancienne location, "se case" très difficilement dans la surface très étroite de sa nouvelle cuisine HLM (6 m² environ).

Enfin il reste ces ménages vivant en maison individuelle dont l'effort d'accession encore trop lourd ne permet pas l'aménagement de la cuisine, désiré en priorité, mais reporté dans le temps et provisoirement remplacé, dans un espace trop grand pour les contenir, par les meubles de l'ancien HLM. Malgré tout, dans la plupart des maisons individuelles, l'espace de la cuisine, aménagé ou à aménager, est généreux et chez certains il devient la pièce meublée en priorité. C'est notamment le cas de la cuisine d'un ouvrier de la CPIO (A6) dont la surface importante (plus de 16m²), la rationalité de l'aménagement mobilier et la chaleur rustique sont à la mesure de la forte occupation quotidienne de cet espace.

Accompagnant le passage du pratique au rustique, des meubles de formica blanc et lisse aux meubles de bois naturel et mouluré, s'effectue également un processus d'intégration des éléments de rangement et des appareils ménagers. Les cuisines les plus rudimentaires sont le résultat d'un processus progressif et additif d'équipement : appareils et meubles se succèdent au gré des dons familiaux et des achats. Cette accumulation ne permet pas toujours une bonne harmonie des acquisitions. A l'inverse, les couples qui sont passés du pratique au rustique ont souvent fait appel aux conseils des installateurs pour réaliser en une seule opération le nouvel aménagement de leur cuisine. Les équipements domestiques tels que réfrigérateurs, appareils de cuisson sont alors totalement intégrés aux "façades par éléments" (fig. 5 et 5 bis).

Entre ces deux solutions extrêmes : addition de mobilier et d'équipement où le blanc domine, et intégration par éléments en bois façon rustique, existe toute une gamme de solutions qui jouent sur la combinaison couleur/intégration. On trouve ainsi des cuisines intégrées avec des façades de formica orange correspondant à un traitement "pratique-chaud", mais aussi des cuisines intégrées avec façades de formica blanches et à l'opposé des cuisines par éléments dissociés, avec un buffet de style "rustique".

Pour en terminer avec la cuisine, il faudrait y évoquer, pour confirmation de sa place importante dans les pièces de vie quotidienne, la présence généralisée de téléviseurs. Il s'agit souvent en fait des anciens postes noir et blanc remplacés par la

nouvelle télé couleur dans le séjour. Enfin on doit signaler la surface importante (10 à 15 m²) qui est donnée à la cuisine dans les maisons individuelles, en particulier pour y prendre les repas quotidiens (ce qui n'est pas sans incidence sur la moyenne de surface des cuisines ouvrières "plus spacieuse... qu'en tout autre classe" (M. Verret, p. 121).

Le passage que nous réserverons plus loin à l'espace de la maison individuelle nous permettra de revenir sur la cuisine et la place qu'elle occupe dans la conception relativement autonome qui préside à l'organisation de l'espace du pavillon.

LES CHAMBRES

Dans notre enquête, les chambres sont les pièces qui nous ont été le moins données à voir, intimité et réserve obligent¹.

La pénétration dans les chambres d'enfants a été plus facile, mais comme première intrusion dans l'espace intime (espace nuit), nombre de ménages nous en ont aussi fermé l'accès : celui-ci aurait en effet constitué le premier pas à l'ouverture de la pièce qu'on ne souhaitait pas montrer, celle qui est la plus directement liée aux interdits sexuels : la chambre du couple. Néanmoins les quelques chambres visitées nous ont suffisamment livré de matériaux pour qu'on puisse en parler.

La chambre à coucher est souvent la pièce de l'habitation pour laquelle se fait l'achat du premier mobilier, quelquefois cadeau de mariage d'ailleurs. Cette acquisition n'est pas simplement celle d'un lit et d'une armoire, c'est celle de la "chambre à coucher", c'est à dire d'un ensemble indissociable qui comprend le lit et l'armoire à glace, vieille tradition qui est profondément inscrite dans le discours ayant trait à l'acquisition de mobilier. Chose également constatée dans les visites : chez ce régleur de la CPIO (A4), la réalisation d'un petit héritage permet l'achat de deux "chambres à coucher", dont l'une (nous en parlerons après) sert de chambre aux enfants.

On retrouve ce modèle "matrimonial" (diraient les Espagnols)² également chez un ouvrier des Batignolles (B4), où cet espace est manifestement très fortement approprié par la femme. Ici une coiffeuse, fabriquée en coopération par le couple (la structure par le mari, l'habillage de tissu par la femme) et garnie d'objets de toilette féminins et de souvenirs personnels, complète le lit et l'armoire. Nous sommes pourtant ici en HLM, chez un ouvrier près de la retraite (fig. 6).

Ce type de chambre que nous pourrions qualifier de "nuptiale" associant le lit, la coiffeuse, habillés d'un même tissu moiré, lui-même repris dans les doubles rideaux avec dragonne, le tout de couleur rose, contraste avec la chambre à coucher de couples plus jeunes, Chez cet électro-mécanicien de la CPIO (A5) : lit et coiffeuse, mais plus d'armoire. Le lit est de style moderne, sa tête présente la forme de dossier de siège de voiture et dispose de chaque côté d'un radio-réveil. Au-dessus, une grande

1 Raymond et Haumont se sont expliqués sur ce point, cf. "L'habitat pavillonnaire", CRU, Paris, 1966, p. 93 et suivantes.

2 Nous n'avons jamais trouvé de chambre à deux lits, sauf chez un couple en situation ascensionnelle.

Fig.6 - Chambre des couples

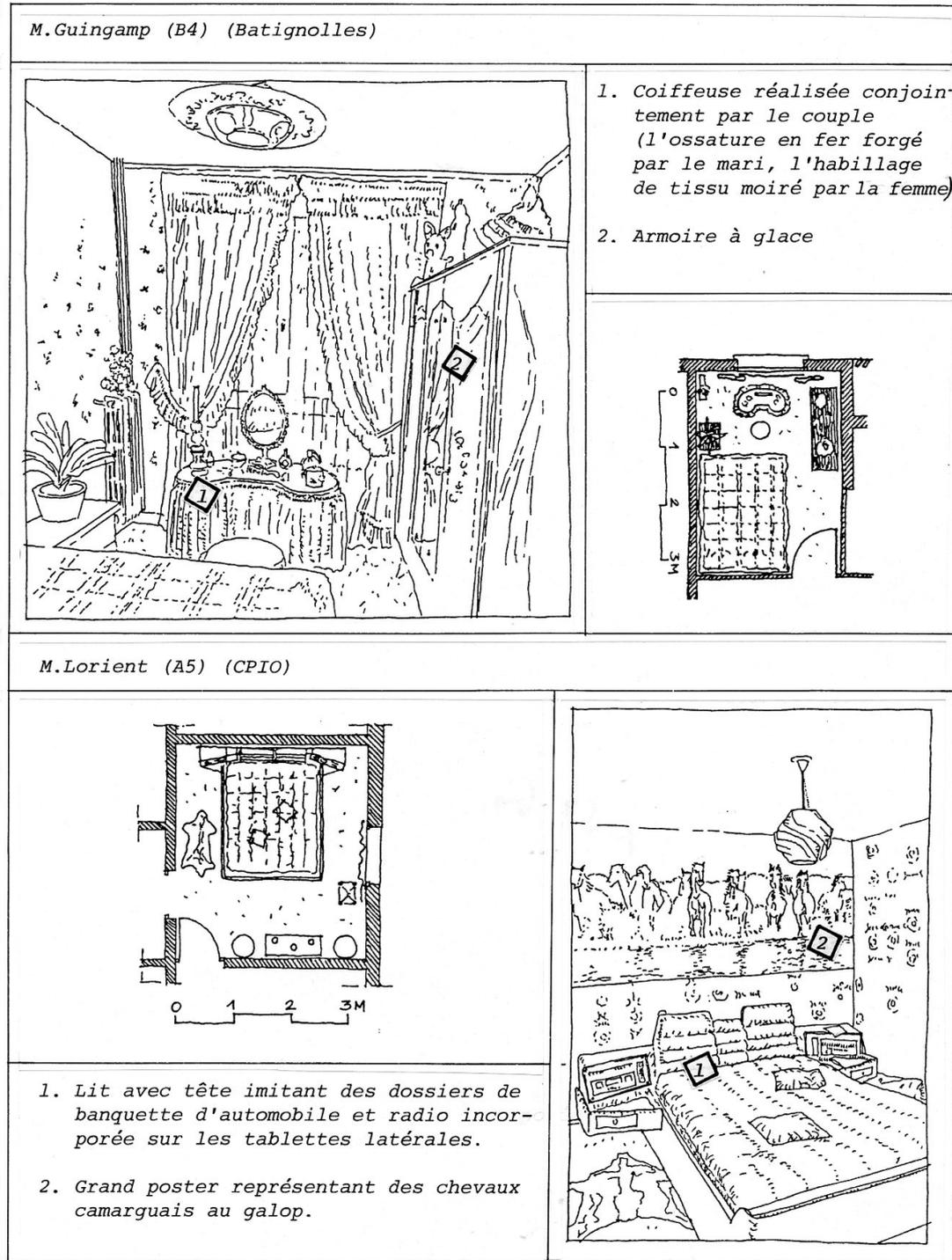
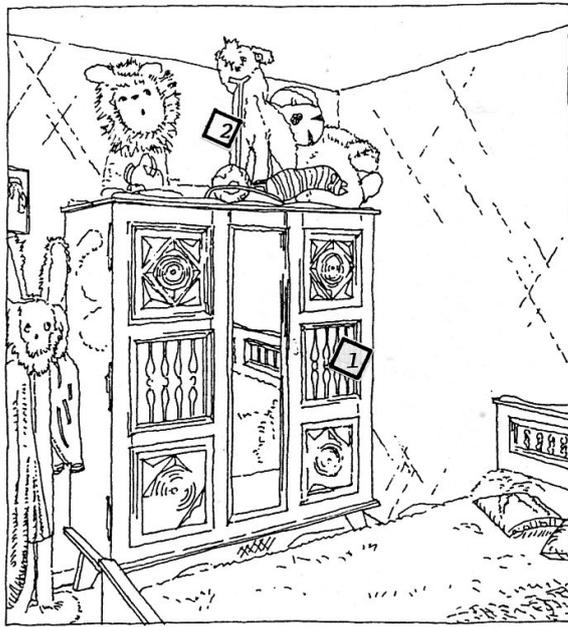


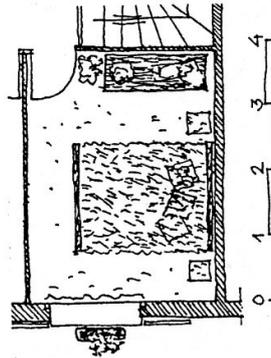
Fig 6 Bis : Chambre des enfants

M. Bordeaux (A4) CPIO : Chambre occupée par deux garçonnets de 11 et 8 ans

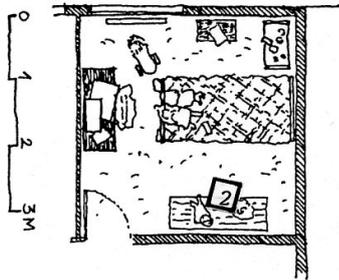


1. Armoire à glace de style breton , en bois foncé avec lit assorti de 140

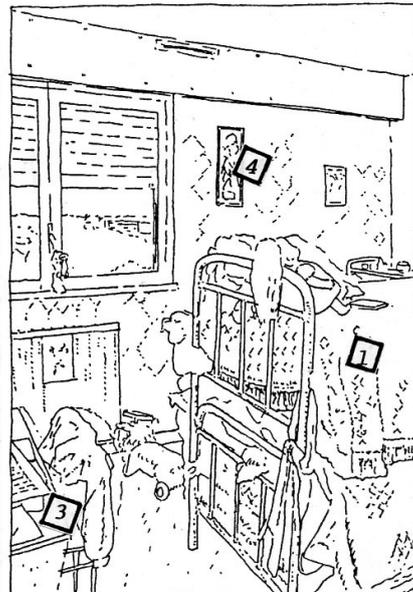
2. Animaux en peluche



M.Brive (B7) (Batignolles) : Chambre occupée par deux fillettes 11 et 6 ans



1. Lits de 90 superposés à ossature métallique bleu foncé
2. penderie en matière synthétique
3. Bureau d'écolier
4. Poulbot encadré



affiche-poster, représentant sur toute la largeur de la pièce des chevaux sauvages de Camargue au galop. Elle renforce encore l'idée de mouvement et d'action, de vitesse grisante exprimée dans les tête-dossiers du lit. On a ici l'expression d'une sensualité - sexualité que le cheval-étalon n'est pas sans suggérer. Là encore générations d'espaces, espaces de génération: on passe d'un espace de la nuptialité à un espace de la sensualité.

Les chambres d'enfants ou des adolescents sont souvent, quant à elles, des chambres partagées, le partage étant le lot des enfants les moins âgés et de même sexe.

Chez ce régleur de la CPIO cité plus haut (A4), les deux garçons (11 et 8 ans) occupent une chambre qui ressemble étrangement à celle des parents : lit deux places de style breton, avec armoire assortie. Acquisition faite, nous l'avons dit, à l'occasion d'un héritage. C'est essentiellement une pièce à dormir : une autre chambre de l'habitation, servant de salle de jeux, est occupée par une vieille télé noir et blanc, un babyfoot et divers autres jeux. Le travail scolaire (qui jusqu'à présent fait l'objet d'un suivi attentif des parents) s'effectue dans les pièces de jour situées au rez-de-chaussée de la maison. Chez un électricien des Batignolles (B7) qui habite un collectif en accession, les deux plus jeunes filles (11 et 6 ans) partagent une chambre de 10 m² : elles donnent dans deux lits superposés et travaillent sur un petit bureau d'écolier (fig. 6 bis).

Aux enfants en âge d'études secondaires, on donne un espace plus important (quelquefois même avec un lit de 140, ce qui peut suggérer une utilisation future de la pièce en chambre d'amis). Le coin travail occupe ici une place privilégiée. Peluches, clowns, poulbots, chiots et chatons constituent l'ordinaire décoratif de ces chambres que remplacent plus tard les portraits de rockers et d'acteurs.

LA SALLE D'EAU

Nous ne dirons que quelques mots de la salle d'eau, elle aussi rarement visitée.

Elle conserve la plupart du temps en HLM son équipement d'origine, marqué par son ascétisme hygiénique et son exigüité. L'électricien des Batignolles cité plus haut (B7) (accession en collectif) a essayé de modifier ce caractère, dans les limites spatiales qui lui était données dans son appartement, en intégrant des vasques de couleur violet-pourpre sur un plan carrelé, remplaçant ainsi l'unique lavabo d'origine. Travaux réalisés par lui-même, avec goût et dextérité, pour une famille où le sexe féminin est dominant (couple avec 3 filles). Ce n'est apparemment que chez les couples en position professionnelle ascendante que l'on trouve une salle de bains d'une définition très recherchée, occupant une grande superficie et faisant l'objet d'un aménagement prioritaire passant avant la cuisine et la chambre. On est là en présence d'un profil de ménage qui est manifestement sensibilisé à toute une nouvelle attitude au corps, le plaisir des soins du corps se substituant aux exigences élémentaires de l'hygiène.

C'est sous ces différentes formes d'aménagement que s'est ainsi présenté à nous cet espace familial moyen, c'est-à-dire cet ensemble de pièces, disposées désormais selon un schéma relativement banalisé, qui compose la plupart des

logements, qu'ils soient collectifs ou individuels. Il nous est apparu que ces espaces sont ceux qui correspondent le mieux (et que l'on fait correspondre le mieux) aux conventions admises sur ce que doit être une maison ou un logement, ceux sur lesquels on s'accorde pour être comme tout le monde, la normalité affichée étant une garantie de préserver sa dignité pour l'ouvrier¹.

Mais cette normalité conquise par la norme, ce minimum de logement qu'à l'origine de sa conquête, les architectes de l'Allemagne des années 1920 appelaient la "ration de logement"², contient aussi l'envers de ses avantages. A l'homogénéité, qui concourt à l'assimilation, s'associe la réduction qui liquide consciemment les "survivances" et inconsciemment supprime les singularités, ces dernières n'étant d'ailleurs pas sans rapport avec les premières³.

Force est pourtant de constater qu'il y a dans les pratiques domestiques de nos habitants, un "au-delà" de cet espace norme, de cet espace moyen et conventionnel constitué et stabilisé durant la première moitié de ce siècle. Cet "au-delà" de l'espace conventionnel est repérable dans les pratiques réelles de nos habitants et les formes matérielles par lesquelles elles s'expriment dans le logement. Les unes et les autres sont profondément inspirées par l'histoire de vie de nos habitants, elle-même marquée par les innombrables singularités qui se rattachent à l'origine, à la formation, à l'expérience et au tempérament ("l'inné et l'acquis").

C'est ce que nous aborderons maintenant, en un premier temps dans l'espace confiné du HLM, en un second temps dans l'espace libéré du pavillon.

1 "La norme impose, mais aussi, elle garantit" dit Michel Verrat, op. cit., p. 77.

2 C'est ainsi que s'exprimait l'architecte allemand Ernst May dans "Das Neue Frankfurt" de novembre 1920 (cité par Murard et Zylbermann dans le catalogue de l'exposition "Paris Berlin", Centre Pompidou, Paris, 1978, p. 384 et suivantes).

3 L'administration a trouvé de bons alliés avec les architectes pour diffuser les modèles spatiaux d'habitat qui contribuent à faire perdre leur "mauvaises habitudes" aux habitants et leur "apprennent à habiter" (cf. "Famille et habitation" de P.H. Chombart de Lauwe et Al., CNRS, Paris 1959/60, 2^e volume).

AU-DELA DE L'ESPACE MOYEN

Débordements de la norme en collectif

Les débordements de l'espace moyen, norme, du collectif HLM mettent en question le bien-fondé des idées qui sont à la base de l'organisation et de la composition des plans de "cellules", comme disent les architectes.

Suffisamment de choses ont été écrites sur le fait que cette conception repose sur l'hypothèse de familles nucléaires, restreintes, simplement distinctes par le nombre d'enfants de chaque sexe. Ces considérations sont au principe des politiques du logement, notamment des politiques d'aide au logement et encore des politiques de programmation des opérations de logement, et les remises en cause de cette orientation dominante n'ont encore qu'un caractère expérimental¹.

Notre enquête, par le nombre d'écarts constatés entre la norme et les réalités d'usage du logement, nous a convaincu de l'irréalité de la norme, de son arbitraire aussi profond que les normes qui classent les catégories ouvrières exclusivement selon les revenus, la classe d'âge, la taille de la famille, etc..

Un être social ne peut être réduit à une catégorie comptable, et si les opérations statistiques peuvent avoir les mérites d'une indication de rapports, chiffrées, elles sont trop réductrices pour prétendre faire entrer l'essence complexe de la vie dans les cadres rigides d'applications trop directes, telles que la programmation d'ensembles de logement et la définition de catégories de logement issues de la répartition des catégories sociales. Cette rationalité statistique, longtemps accouplée avec la rationalité technique a permis de construire vite et beaucoup, mais on est obligé d'en constater aujourd'hui la contrepartie désastreuse.

Le classement comme opération intellectuelle n'est sans doute pas sans intérêt, mais le classement comme instrument pratique appliqué au social porte les conséquences perverses de son caractère réducteur.

Ceci dit, regardons alors concrètement tous les écarts constatés de l'usage par rapport à la norme, et tout d'abord dans le collectif HLM.

¹ "L'habitat collectif français dans sa version assistée implique un renversement moral dans lequel l'architecture joue son rôle, puisque, comme nous l'avons vu, elle n'est pas uniquement simple production de formes et de types, mais aussi collaboration avec l'aménagement du territoire et, à travers lui, à la politique qui traite les ensembles de population en tant qu'ensembles ...", H. Raymond, op. cit., p. 242.

COHABITATIONS

Les cas ne sont pas exceptionnels de ménages ouvriers hébergeant chez eux un parent, des descendants majeurs ou des collatéraux. On n'en peut faire que le seul constat, car les ouvriers concernés ne donnent guère de précisions au-delà du fait lui-même. Mais le fait en soi interroge sur les modalités de la cohabitation dans un espace qui n'a pas été conçu pour cela, La réponse est donnée d'une certaine manière par les ouvriers qui ont vécu ce type de situation dans une maison individuelle, où ils disposaient d'une certaine "marge de manoeuvre" pour séparer les couples ascendant et descendant dans l'affectation spécifique de chaque niveau de l'habitation. Dans les collectifs, nous n'avons pas ce genre de situation, néanmoins des formes de cohabitation nécessaire (parent âgé, frère handicapé) et plus anormale (enfants majeurs célibataires) laissent penser que l'organisation normée du logement ne correspond pas immédiatement à ces situations. Elle ne permet pas l'indépendance du couple par rapport au cohabitant et vice versa¹, etc.

CHANGEMENTS D'AFFECTION

Certaines pièces du logement n'ont pas automatiquement la fonction qu'il leur est normalement assigné. Ce détournement de destination est fréquent dans les logements occupés par les couples relativement âgés, après décohabitation des enfants. Il en est ainsi d'une chambre de l'appartement d'un soudeur des Batignolles (B4) qui lui sert de bureau et de chambre d'appoint pour une enfant que sa femme a pris en affection.

"Elle :

Alors ça, c'est un canapé... comme on a une petite fille là... elle a pas de maman, alors elle couche là... alors on a harmonisé ça, comme ça... C'était son coin (à son mari), mais maintenant la petite fille couche dedans ..."

Mme Guingamp (Batignolles) - 59 ans environ - Relevé B4

CREATION IMPROVISEE D'ANNEXES

Mais ce type de réappropriation est aussi le cas de ménages plus jeunes. Ainsi un jeune couple de la CPIO (A5) a-t-il entièrement affecté une chambre à des fonctions de renvoi : garage à vélo, séchoir, lingerie et même de bureau pour le fils de la femme. Cet usage pose naturellement le problème de la surface des appartements HLM et plus particulièrement des espaces que l'on appelle annexes (fig. 7).

Ce manque de "dépendances" fait aussi cruellement défaut à bien des ouvriers. Un régleur de la CPIO (A1) a créé dans sa cave, très étroite et pas du tout prévue pour cet usage, un petit atelier de bricolage des mieux équipés. Il y a fait installer l'électricité par son gendre pour l'éclairage et l'alimentation des divers outils électriques, en particulier une meule d'affûtage. Malgré son exigüité, cette cave

¹ Ces problèmes sont quelquefois pris en compte dans les projets de réhabilitation : le concepteur, en restructurant des appartements en duplex, par exemple, introduit une deuxième entrée dans l'appartement permettant ainsi un accès direct à son espace pour l'enfant majeur cohabitant.

contient en plus de l'établi et du râtelier à outils, des étagères de rangement pour le matériel de bricolage, les cannes pour la pêche et différents outils utiles à l'entretien du jardin familial loué à quelques centaines de mètres du HLM. Autant dire que seul un rangement méticuleux permet de "caser" tous ces ustensiles nécessaires à l'activité débordante de cet ouvrier hors son logement, pour son logement. Car à l'intérieur même du logement sont en bonne place, dans le séjour, les fruits de ce bricolage : bac à fleurs, table basse, étagère, tous produits réalisés en bois, résultat d'une maîtrise acquise dans le métier antérieur de coffreur dans le bâtiment.

En dernier lieu il faut souligner l'importance, pour nombre de salariés habitant en HLM, du jardin familial qui ne constitue pas uniquement l'activité d'ouvriers d'ascendance rurale, mais aussi d'ouvriers d'origine ouvrière et urbaine.

On le voit, malgré la difficulté à contourner et à détourner l'espace norme du HLM, difficulté qui réside aussi bien dans la conception de l'espace lui-même, que dans le règlement d'usage fixé par son gestionnaire¹, les habitants expriment des pratiques non prévues dans les normes. Sans doute est-ce en grande partie ces raisons d'usage qui rendent à leur yeux le pavillon si populaire. Ces pratiques sont en outre marquées par une singularité, intentionnelle ou non, que le pavillon peut aussi satisfaire dans leur expression symbolique.

Le pavillon : réalités plurielles d'un rêve commun

Rêve de la plupart des ouvriers habitant en collectif², la maison individuelle constitue le cadre de vie d'un nombre important d'ouvriers de nos deux usines, plus important à la CPIO qu'aux Batignolles (voir la première partie et le tableau 1). Mais, en rester à cette simple désignation : maison individuelle, généralement en propriété, serait trahir ce qui constitue une différence tout à fait considérable du pavillon avec le logement en collectif : la grande variété de configurations de la maison individuelle ouvrière. Variété qui n'apparaît peut-être pas lorsque l'on se réfère aux maisons de constructeurs ou lorsque l'on procède à des enquêtes dans des ensembles donnés, rassemblés et homogènes d'habitat (cités et lotissements). Diversité qui par contre nous est apparue avec terriblement de force, en parallèle à l'éclatement des localisations résidentielles, au fur et à mesure de nos investigations. Essayons de rendre compte de cette réalité plurielle, qui exprime si bien "l'au-delà" de l'espace moyen que constitue la maison individuelle.

DE L'HLM SUR JARDIN AU DOMAINE AGRO-ARTISANAL DOMESTIQUE

En faisant abstraction de l'aspect stylistique de l'architecture pavillonnaire (sur lequel nous aurons l'occasion de revenir), on pourrait distinguer trois grands modes d'existence de la maison individuelle (fig. 8 et tableau 1)

- le HLM horizontal sur parcelle avec jardin³,

1 cf. J.-C. Kaufmann, op. cit.

2 Ce qui ne fait que confirmer ce qui est connu et statistiquement vérifié à l'échelle nationale.

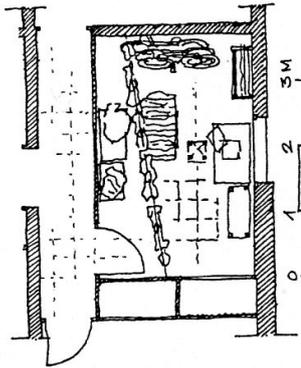
3 Cette caractéristique recoupe ce que dit M. Verret "Les lotissements ouvriers ne sont le plus souvent que des collectifs à plat, op. cit., p. 102.

Fig. 7 : L'au-delà de l'espace moyen

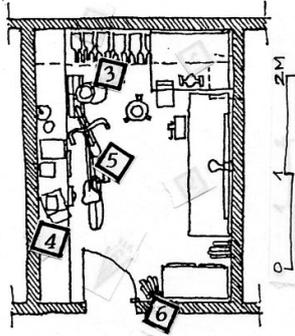
M. Lorient (A5) (CPIO) : Chambre transformée en séchoir-rangement



- 1-3 bicyclettes
- 2-Linge étendu sur un fil
- 3-Linge posé sur un séchoir
- 4-Bureau d'écolier



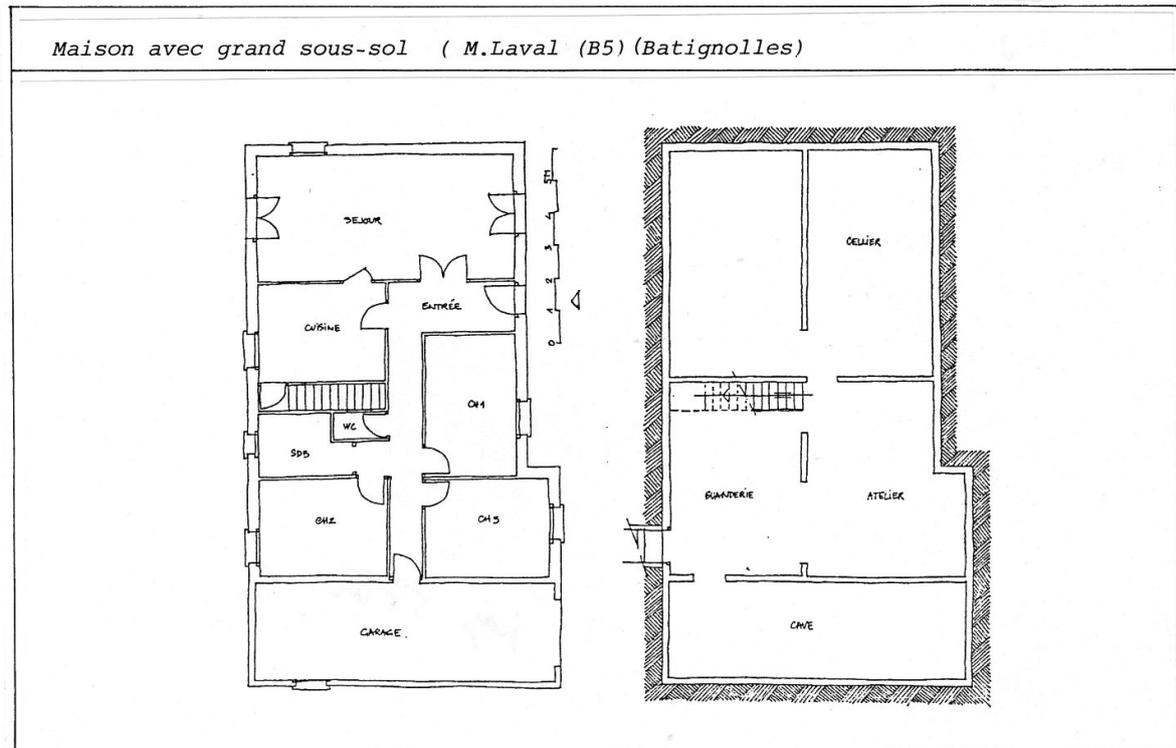
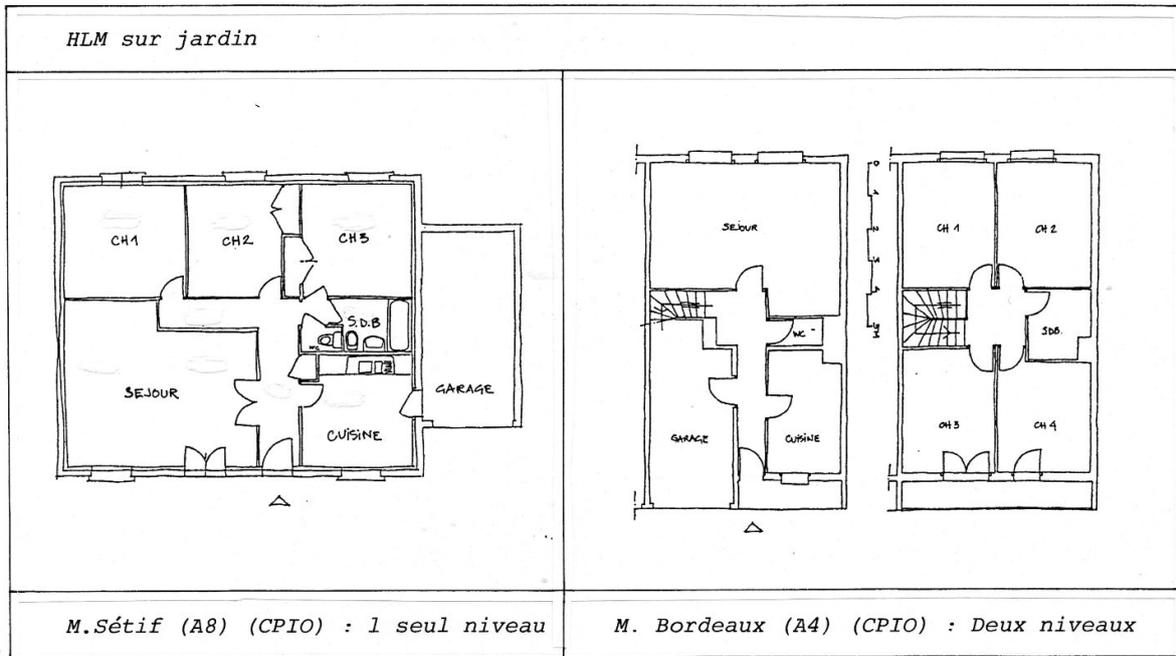
M. Cahors (A1) (CPIO) : cave appropriée en atelier



- 1 - Etabli
- 2 - Meule électrique
- 3 - Casier à bouteilles
- 4 - Etagère de rangement
- 5 - Bicyclette
- 6 - Cannes à pêche



Fig 8 : Typologie des maisons individuelles



- l'unité domestique autoconçue avec développement important de dépendances (maisons à sous-sol),
- les habitations anciennes rénovées.

La première catégorie correspond aux pavillons livrés clefs en main par des constructeurs privés, quelquefois par des promoteurs. Dans un cas comme dans l'autre, les constructions sont réalisées sur des parcelles petites (300 à 600 m²) et le logement lui-même reproduit avec un léger gain de surface l'espace moyen dont nous avons parlé plus haut, soit sur un seul niveau, soit sur deux niveaux. Dans tous les cas, les locaux annexes sont extrêmement réduits et se résument en un garage qui sert également de cave et de buanderie (fig. 8).

La deuxième catégorie, celle des maisons à grandes dépendances, présente quant à elle une plus grande variété de propositions. Celle-ci est largement liée au fait que les ouvriers propriétaires de ces maisons jouent un rôle important dans la conception du plan de l'habitation, participation qui est souvent prolongée aussi dans la construction elle-même. Pour toutes les maisons entrant dans cette catégorie, on est frappé de constater la place importante qu'occupent les locaux annexes, essentiellement développés en sous-sol, non enterrés, demi enterrés ou totalement enterrés. C'est le cas des habitations d'un nombre assez important d'ouvriers de la CPIO, mais aussi des Batignolles.

Une autre caractéristique spatiale de ces constructions concerne leur surface habitable. Les auto-concepteurs prévoient large et recherchent des solutions pour récupérer encore de la place : combles aménageables en particulier. On peut également ajouter qu'en général les maisons sont implantées sur des terrains relativement grands (entre 500 et 3000 m²) qui reçoivent en fond de parcelle des annexes bâties.

La dernière catégorie de maisons concerne les habitations anciennes rénovées. Dans ce cas aussi, on trouve une grande diversité de solutions qui lient autant à la construction à rénover qu'à la rénovation elle-même. La maison de cet OS de la CPIO est une vieille "ferme du XVIIIe", celle de ce manutentionnaire aux Batignolles (B6), une maison de bourg du XIXe, celle de cet autre OS de la CPIO (A2), un bâtiment d'exploitation maraîchère qu'il avait lui-même fait construire dans les années 50. Dans ce cas aussi, les annexes sont relativement développées, en fonction de la disposition initiale des bâtiments, non pas en sous sol mais en extensions horizontales. Comme pour la seconde catégorie, l'ouvrier propriétaire est le concepteur et pour une large part le réalisateur des transformations qui se font progressivement dans le temps.

ESPACES DE LA MAISON ET PRATIQUES SOCIALES OUVRIERES

Pour mettre en relation espaces et pratiques, nous rapprocherons les justifications du discours et les dispositions d'espaces constatées par l'observation directe. Cette mise en rapport va nous aider à voir ce qui distingue l'espace du pavillon de l'espace moyen et plus spécifiquement de l'espace collectif du HLM.

Détendre les relations de voisinage

L'accession à la maison est fréquemment précédée d'une période transitoire de vie en HLM, et les ménages ouvriers trouvent dans leur nouvelle habitation le moyen de mettre fin à des relations de voisinage devenues difficiles.

C'est tout particulièrement le cas de la famille de cet émigré algérien de la CPIO (A8) qui a douze ans d'expérience de vie HLM. Cette famille supportait difficilement l'autocensure qu'elle s'imposait, en particulier pour les activités de bricolage des enfants (source de bruit), et réciproquement le bruit produit par d'autres locataires qui constituaient une gêne pour le mari, soumis à des horaires d'équipes.

Elle:

"C'est bien beau les HLM, c'est beau, mais on parque les gens là-dedans... et puis finalement les enfants grandissaient, c'était la vraie bagarre, on arrivait jamais à les avoir à la maison, ils étaient rendus à droite, à gauche ; y en a un qui voulait bricoler, y avait pas moyen parce qu'il faisait du bruit en dessous; forcément ça résonnait tellement ...

Lui:

Je ne sais pas d'où ils sont venus ces gars-là, incroyable ! C'était insupportable, toute la nuit, moi je me levais à 3 h 30 du matin pour aller au boulot, je pouvais pas dormir: paf, paf, paf, paf... Combien de fois je me suis disputé avec eux ; j'avais été voir les HLM : "Oh, arrangez vous entre vous !- ha bon ? faut qu'on se bagarre ?"... vaut mieux comme ça partir et c'est bon..."

M. et Mme Sétif (CPIO) - 44 et 35 ans - Relevé A8

Avec l'accession, même si le problème du voisinage se pose toujours, mais d'une autre manière, au milieu d'une population d'origine rurale critiquée pour sa curiosité, il revêt une acuité beaucoup moins vive, le pavillon permettant de libérer l'expression du bruit, et créant de ce point de vue une certaine détente.

Cette dernière est encore plus grande pour cet OS à la CPIO (A6) qui a implanté son pavillon en rase campagne et pour lequel les anciennes relations de voisinage dans le HLM deviennent le souvenir des bruits désormais lointains des 56 enfants concentrés dans la cage d'escalier.

Plus d'espace, des espaces à gagner

Un supplément de qualité recherché dans le pavillon construit par les ouvriers, et plus particulièrement par ceux qui en sont les concepteurs, réside dans le gain de surface par rapport aux logements occupés antérieurement.

Cette tendance est très nettement exprimée par l'OS de nuit cité plus haut (A6), que des collègues de travail désignent comme le "châtelain", et par un de ses collègues dont les espaces de séjour du rez-de-chaussée ne font pas moins de 50 m² : ils ont été prévus dans ces dimensions pour rompre avec l'exiguïté ressentie dans le logement parental.

"Au niveau séjour-salon on voulait quelque chose de grand, vous savez, chez

les parents, c'était... la salle de séjour, était relativement petite... donc on a fait d'abord le coin salle de séjour, salon et puis on a réparti le reste en fonction de la place qui nous restait..."

M. Bayonne (CPIO) - 39 ans environ - Relevé A3

Le besoin de place supplémentaire est pris en compte dans le volume de départ de l'habitation, soit en sous sol, soit en comble de manière à aménager ultérieurement, en fonction des besoins et des économies réalisées, les pièces jugées utiles.

C'est ainsi qu'un couple dont la femme est OS à la CPIO (A7) a réalisé une chambre dans le sous-sol semi-enterré (car le terrain est fortement en pente). Cette pièce n'est pas indiquée sur les documents du permis de construire, mais les dimensions de la fenêtre qui s'ouvre sur cette partie du sous-sol indiquent que l'idée de sa création future existait au moment de l'établissement du projet. Cette pièce est aujourd'hui appropriée par l'enfant terrible du couple, majeur et "marginal", qui y développe ses talents de peintre¹.

Les maisons construites par nombre d'autres ouvriers présentent cette perspective d'évolutivité pour les combles, que l'on prévoit avec des charpenteries permettant l'aménagement et que l'on réalise la plupart du temps de ses propres mains. Un technicien de la CPIO a ainsi réalisé, dans sa maison, une chambre mansardée destinée aux beaux-parents récemment retraités. Il a tout "étudié" lui-même, "choisi le bois", fait faire un escalier à pas japonais selon un modèle qu'il avait "trouvé à la foire en se baladant".

"C'était juste fini cette année, c'était pour... le beau père était à la retraite ; lorsqu'ils viennent nous voir, fallait déplier le canapé dans le salon, tout ça et puis on ne pouvait pas regarder la télé... tandis que là, ça nous permettait d'avoir une chambre supplémentaire pour les recevoir. Alors là, j'ai tout fait, j'ai tout étudié moi-même, choisi tout le bois, tout ce qu'il fallait, je me suis pas trompé beaucoup, puisqu'il m'est resté très peu de bois..."

J'ai tout mesuré là-haut dans les combles pour faire ça ; j'ai étudié la question avant pour mettre un escalier ; c'était pas évident, il a fallu étudier un escalier qui traverse le couloir, tout ça, un pas japonais faut connaître... Alors là par contre c'est un menuisier qui m'a fait ça... J'ai trouvé ça, je crois, à la foire en se baladant... J'en ai vu un comme ça... Tiens, ça existe un truc comme ça?..."

M. Lussac (CPIO) - 35 ans environ

¹ Sa mère n'a mentionné sa présence dans la maison que tardivement et comme à contre-cœur. Ce fils "caché" qui a suivi une formation de typographe, pratique l'art pictural et a le projet de vivre de sa production. Fils terrible, mais fils chéri puisque sa mère a accroché l'un de ses tableaux dans son séjour. Tableau abstrait, aussi étranger aux valeurs culturelles de la mère que le fils est étranger à ses valeurs sociales et professionnelles.

On espace A faire

Si la maison individuelle présente des réserves potentielles d'espace, à l'intérieur de la construction pour être aménagées, et à l'extérieur dans la parcelle pour être édifiées, elle est aussi un **espace à faire**. Certes les auto-constructeurs intégraux sont rares (A6, CPIO), mais les auto-constructeurs "partiels"¹ sont nombreux, aussi bien pour la rénovation des habitations anciennes que pour l'aménagement ou l'agrandissement des neuves. Il s'agit d'un processus étalé dans le temps qui mobilise des économies et de l'énergie pour des améliorations du confort ou l'adaptation à des situations familiales nouvelles.

Deux ouvriers des Batignolles répondent par exemple à de tels besoins, lorsque le premier agrandit son premier logement en accession en créant deux chambres nouvelles et le second transforme le rez-de-chaussée de sa maison (jusqu'ici loué à des personnes âgées) pour le mettre à la disposition de son Fils aîné récemment marié. Mais ils répondent également à la volonté de simple amélioration de leurs espaces (comme d'autres) lorsqu'ils construisent une serre, une cave et une arrière cuisine, ou une cheminée.

Les auteurs de ces travaux entretiennent avec les activités de bâtiment une familiarité qui trouve son origine dans la formation initiale, l'expérience professionnelle antérieure, et souvent l'extraction paysanne, qui a mis en contact avec les travaux de construction pour des bâtiments agricoles.

"Comment ça s'est passé ? J'ai mon beau frère, il est dans les travaux publics. Il a un tracto, il est à son compte, puis il connaît un gars, qui a une pelle... Bon après, l'artisan (maçon), c'était le propriétaire de la maison où qu'on était avant, qui a monté les parpaings..."

M. Laval (Batignolles) - 30 ans environ - Relevé B5

"La maison, avec entrepreneur qu'on l'a fait... oui... non parce que celui qui l'a fait, c'est un gars qui est sorti de... un ancien copain à mon mari, c'est un gars de C..., vous voyez, qu'est installé à O..., mais mon mari avait été à l'école avec lui, à C..."

Mme Thiers (CPIO) - 50 ans environ - Relevé A 7

L'investissement laborieux dans la maison n'est donc pas dans un rapport immédiat avec le travail à l'usine, il est plus en relation avec une origine sociale ou l'ensemble d'une expérience professionnelle, et si l'auto-construction ou l'auto-aménagement n'est pas une activité solitaire, ce n'est pas la camaraderie d'entreprise qu'elle sollicite, mais plutôt le réseau familial, ascendants ou collatéraux.

Quant aux compétences de l'usine, elles ne peuvent être puisées dans le travail OS dominant à la CPIO, composé de gestes dictés par les opérations de la machine. Ce transfert peut au contraire fonctionner aux Batignolles où les savoirs des métiers appris sont transférés sur des fabrications à usages domestiques : garde corps en fer forgé (B3), support de bacs à fleurs en fer forgé (B5), travaux de soudeurs dans les

¹ Paul Cuturello, "L'auto-construction du logement en France", CNRS-Université de Nice-EHESS, communication à l'*International Research Conférence on Housing Policy*, Gävle, Suède, 10-13.VI.1986.

deux cas. A la CPIO, seuls quelques ouvriers très qualifiés, promus agents techniques trouvent quelquefois la source de leurs fabrications domestiques dans le milieu professionnel. Ainsi en est-il de ce technicien de la CPIO qui aime "trouver des systèmes particuliers" pour sa maison : il s'est appuyé sur ses collègues du labo des méthodes et du service d'entretien, pour mettre au point chez lui un système de ventilation mécanique double flux réglé par horloge:

"Mon grand père, il faisait, il bricolait un peu ; il faisait souvent, il travaillait un peu le bois, des trucs comme ça ... j'étais souvent avec mon grand-père, même tout petit, j'étais toujours avec lui... alors je prenais les outils. J'étais content de faire quelque chose... C'était un genre de jouet... ça, même à la maison j'avais monté un système de ventilation mécanique à double flux, donc avec une horloge... Tout le matériel maintenant se vend, avec les schémas électriques avec... il suffit de se renseigner, puis quand même à l'usine il y a tous les corps de métier, si y a besoin de mettre un fil, je demande à un gars qui est du métier qui connaît très bien la partie..."

M. Lussac (CPIO) - 35 ans environ

Mais nous avons là un type ouvrier rare à la CPIO. Ce technicien qui a une formation d'ajusteur, a d'abord travaillé comme régleur avant d'être affecté au laboratoire des méthodes.

Mais aussi un espace OU faire

La maison individuelle est donc souvent, sauf dans les cas où elle ne constitue que la transposition du logement HLM sur un terrain-jardin-pelouse, un espace à faire, qui s'aménage et s'agrandit par autoréalisation. Mais, et ceci n'est pas sans rapport avec cela, c'est aussi un espace où faire. Car l'espace à faire exige de l'espace où faire. L'aménagement des combles nécessitera ainsi le stockage d'une isolation, du lambris, l'espace de la préparation de ces matériaux pour leur mise en oeuvre, l'espace du rangement des outils pour faire. Les annexes et les sous-sol ont donc chez les auto-aménageurs une superficie assez considérablement développée, d'autant que les activités constructives d'aménagement intérieur et extérieur et de fabrication sont souvent associées à des activités de jardinage, d'élevage et de stockage alimentaire (vin en barriques ou en bouteilles, viande en congélateur). Le sous-sol, de ce point de vue, représente sans doute un espace particulièrement apprécié par ce type d'ouvrier auto-constructeur.

LE SOUS-SOL, UN ESPACE TYPIQUEMENT OUVRIER ?

Le sous-sol, dont nous venons de parler comme réserve pour la création de nouvelles pièces d'habitation, constitue une disposition originale de nombreuses maisons ouvrières. On a souvent interprété l'existence de ce sous-sol comme un élément de survivance du passé paysan de certaines catégories ouvrières, donc irrémédiablement destiné à disparaître. Cette interprétation nous paraît trop unilatérale, et divers arguments peuvent le démontrer. D'abord l'utilisation de ce sous-sol n'est pas axée uniquement sur des activités en rapport avec la culture du

jardin ou le stockage d'une production viticole. Le sous-sol peut accueillir des activités de fabrication ou de réparation : ferronnerie, entretien de la voiture (et même des activités liées à la vie familiale, repas et soirées au coin du feu, nous le verrons).

En second lieu, cette utilisation du sous-sol ne semble pas l'apanage d'ouvriers d'origine rurale. Ils partagent cet intérêt pour le sous-sol avec des ouvriers d'origine ouvrière et urbaine. On peut mentionner le cas de ce soudeur aux Batignolles (B5) et celui de ce soudeur à la CPIO (A3), le premier, fils de conducteur de train et le second, fils d'ajusteur à la Manufacture des Tabacs.

Le sous-sol se présente donc autant comme un atelier de production que comme un chai, et sans doute cet espace est-il plus à mettre en rapport avec ce qui définit l'ouvrier comme producteur industriel que comme porteur d'un héritage rural. Sa formation de producteur, de transformateur de matière première, et sans doute plus encore lorsqu'elle résulte d'une qualification ayant sollicité l'intelligence et l'habileté, invite l'ouvrier à exprimer librement ce "génie sauvage" (M. Verret) en un lieu qui soit situé hors de l'usine et sur des objets sans rapport avec la production de l'usine. Mais pas forcément inutiles, "gratuits" comme tend à l'être fondamentalement l'oeuvre artistique. L'ouvrier vit trop dans la contrainte du manque, de la crainte du manque, ou de la recherche de l'économie pour produire des objets sans utilité immédiate et directe¹, or quelle meilleure occasion que de produire pour la maison ? (fig. 9).

C'est sans doute bien sous cet angle, celui de l'expression du savoir-faire, du métier habilement maîtrisé, qu'il faut voir les travaux respectifs de deux ouvriers des Batignolles, tous les deux soudeurs. Le premier (B3) a exécuté les garde-corps de ses portes-fenêtres et les grilles de sa clôture avec des volutes dont il explique la difficulté d'exécution. Ce travail a été réalisé pour sa maison actuelle dans l'atelier annexe situé au fond de son jardin, son sous-sol étant réservé à des activités dont nous parlerons plus loin. Le second (B5) a pour sa part utilisé son sous-sol comme atelier pour fabriquer des porte-bacs à fleurs en fer forgé. Installé sur une table constituée de deux tréteaux métalliques et d'une tôle épaisse de 25 mm sans doute "empruntée" à l'usine (dans la plus pure tradition de "perruque" qui marque l'établissement²), il a réalisé pour lui-même, mais aussi pour les membres de sa famille, agriculteurs, sept éléments de cette nature. Cadeau de reconnaissance pour l'aide que lui a apporté la famille dans la réussite de son projet d'accession, mais aussi valorisation de son savoir-faire qui s'exprime à la limite de l'oeuvre artistique.

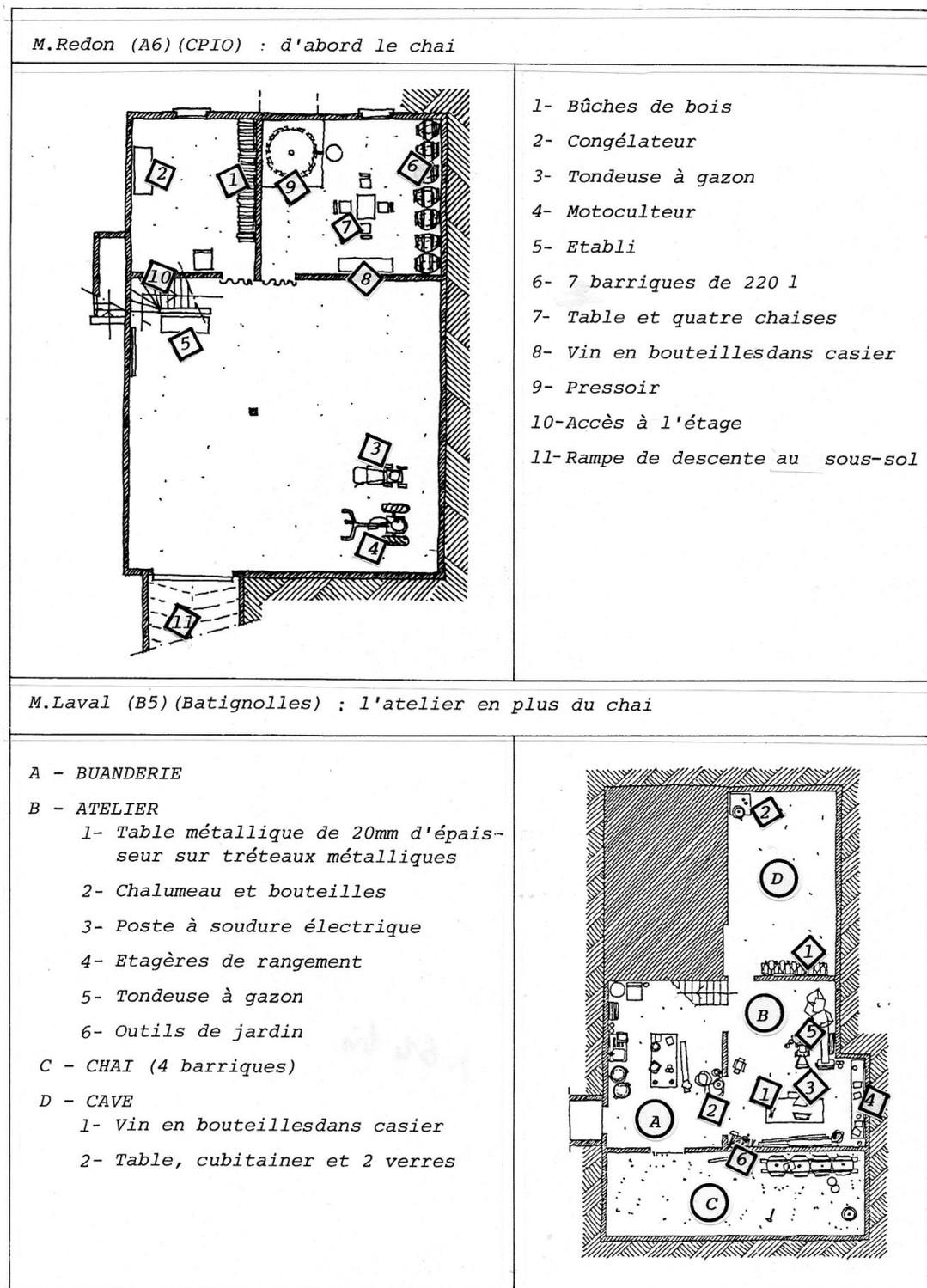
"Les plans, je les ai pris sur un catalogue... c'est pas évident de les faire au départ, et puis mes belles-soeurs ont vu ça: "Ah, ben je pourrais pas en avoir un ?" ... la belle mère, puis la mère... c'est parti ! (rires) ... J'ai dû mettre, même pas deux mois à les faire les cinq. En travaillant que l'après-midi ou le matin. Oh ! j'ai vu des fois rester jusqu'à 11 heures, à travailler!"

M. Laval (Batignolles) - 30 ans environ - Relevé B5

¹ "Ce que l'ouvrier possède, ce n'est pas tant pour le garder ou le contempler que pour s'en servir", M. Verret, op. cit., p. 139.

² Cf. Joëlle Deniot, op. cit., p. 108.

Fig. 9 : Sous-sols de maisons individuelles



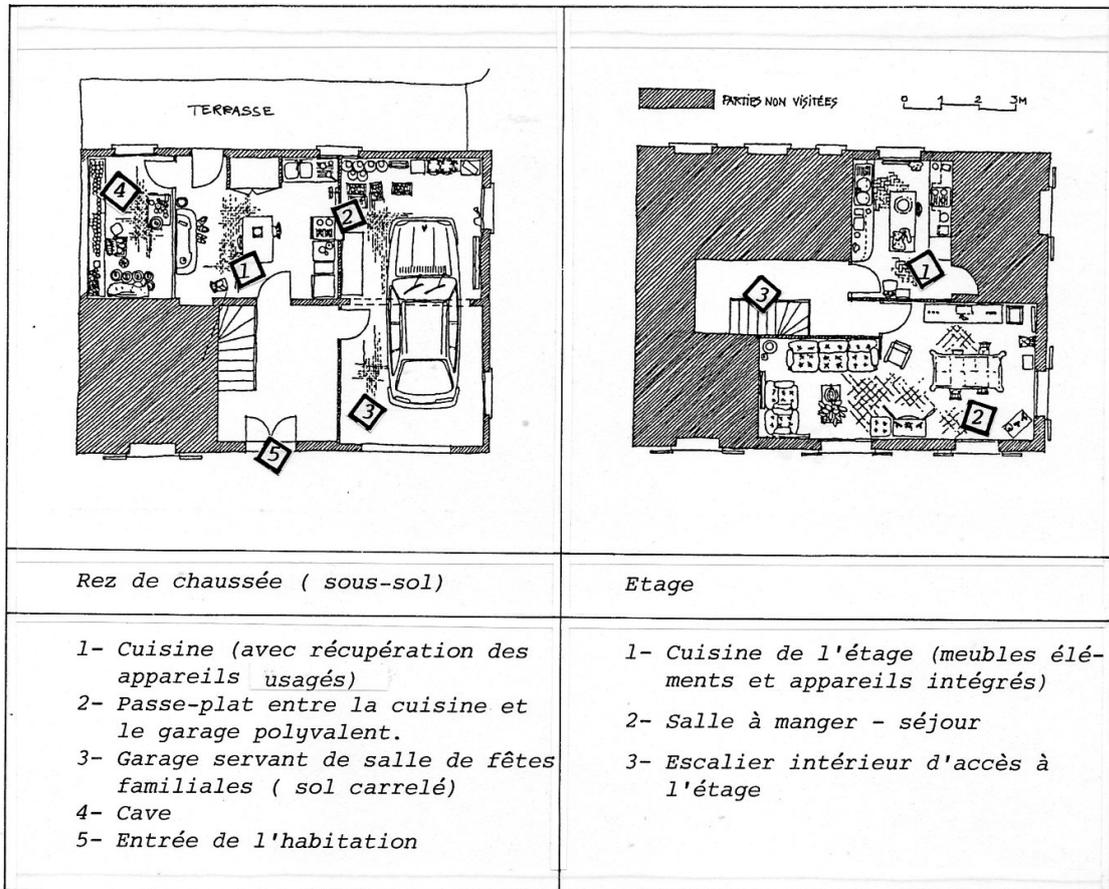


Fig.10 : La maison et son double M.Dinan (B3) (Batignolles)

Dans ces deux cas nous voyons l'expression directe des compétences du métier appris (la soudure) dans la fabrication d'éléments ou d'objets en rapport avec la maison.

Mais cette maîtrise du métier est susceptible de transfert, en particulier dans les travaux du bâtiment (à l'exception de l'électricité, le plus souvent). Le premier des soudeurs cité plus haut a ainsi réalisé les cloisons et les carrelages de son sous-sol. Pour d'autres, ce transfert a lieu dans le domaine de la mécanique. On peut citer le cas de ce tourneur aux Batignolles qui aide ses fils à l'entretien de leur voiture dans le garage de sa maison individuelle situé en entre-sol.

La séparation du propre et du sale

Au-delà de cette utilisation en atelier, le sous-sol sert le plus fréquemment de garage, de cave (où l'on peut trouver barriques et bouteilles ou seulement bouteilles), de réserve de bois de chauffage pour la cheminée et de buanderie. Cette dernière est en général la seule trace d'une activité ordinairement féminine dans le sous-sol. Activité de transformation du sale en propre, cela peut expliquer son renvoi dans le sous-sol, espace de fabrication (le sale) ou de conservation (le frais et le noir) des produits de la terre (de nouveau le sale).

Entre ces espaces du propre et du sale, une étanchéité assez stricte est généralement créée. Cette coupure est exprimée dans le cas de bâtiments annexes par la distance et le passage obligé par l'extérieur. Avec les sous-sols, la coupure / liaison se fait par un escalier intérieur dont l'emplacement n'est pas innocent. Il débouche quelquefois directement sur la cuisine, mais plus souvent sur un dégagement situé à proximité de la cuisine et même dans un cas (A6) (CPIO), sur un sas qui distribue à la fois le sous-sol, le jardin, la cuisine et le dégagement qui dessert les pièces "principales". Dans cette maison, la cuisine, très vaste (20 m²), constitue manifestement, du point de vue du mode de vie, une pièce extrêmement importante, recréant la salle commune de la maison paysanne. Elle a d'ailleurs fait l'objet de l'aménagement prioritaire de la part du ménage propriétaire, d'origine rurale : appareils intégrés dans des meubles éléments de style rustique et de ton bois foncé. Par sa position elle constitue un pivot de la vie quotidienne, donnant immédiatement, par le sas, sur le jardin, le sous-sol et les autres pièces d'habitation. Ce sas constitue un dispositif de transition qui a la double qualité de filtrer le passage du sale (sous-sol, jardin) au propre (cuisine et autres pièces d'habitation), et de recevoir un nombre de passages important, dont la présence dans la cuisine aurait gêné l'ameublement. On voit l'étonnante "compétence" dont a fait preuve ici l'ouvrier auto-concepteur / auto-constructeur dans la définition de son plan.

Le retour du travail masculin dans la maison

Ainsi par les usages qu'il permet pour des travaux engageant la force physique, le savoir-faire technique, la matière lourde et résistante, le sous-sol s'apparente plutôt aux notions du masculin, du sale, toutes qualifications non sans rapport avec le travail de production industrielle. On peut considérer d'une certaine manière que cet espace du sous-sol, si présent dans le pavillon par sa surface, est un espace spécifiquement ouvrier et masculin du pavillon.

Il fait complètement défaut en collectif, la conception du collectif assumant la

séparation fonctionnelle du travail et de l'habitat. Le logement s'y affirme comme totalement étranger à toute activité de transformation à l'exception de la préparation des repas et d'éventuelles activités de couture. Ces dernières sont uniquement centrées sur la reconstitution de la force de travail et l'élevage des enfants, plutôt réservées au modèle féminin de la femme au foyer chère à la société capitaliste d'avant la 2ème guerre mondiale, exclusives d'autres formes de production qui mettraient les savoirs professionnels à l'oeuvre. (Le HLM n'envisage d'ailleurs pas plus le bureau que l'atelier dans sa typologie de "cellules").

Dans la maison individuelle, au contraire, et tout particulièrement dans un sous-sol, à défaut dans les annexes, les savoirs appris dans la formation pour les besoins de la société industrielle, en fait pour l'usine (mais dont l'ouvrier est dépossédé) peuvent être réappropriés, redéveloppés dans le cadre d'une autonomie industrielle.

D'une certaine manière, le sous-sol est le retour de l'atelier et du masculin dans l'espace du logement¹, plus précisément de savoirs techniques et traditionnellement masculins (qui correspondent à l'expression de certaines qualifications, sans doute en régression dans la société moderne), fondés sur la maîtrise d'une habileté transformatrice, exprimant la survivance des métiers de la mécanique et du bâtiment. Métiers qui, dans le cas de la mécanique et à l'usine des Batignolles, tendent à disparaître, menacés dans un premier temps par l'automatisation, dans un second par la robotisation. Et qui, peut-être, trouvent d'autant plus le besoin de s'exprimer dans des productions domestiques proches de l'oeuvre artistique. Fabrications marquées par le sale (la rouille, les copeaux, et autres déchets), le danger (le feu de la forge, du fer à souder), le bruit (coups de marteau, scies) et qui, par conséquent, trouvent bien leur place dans le sous-sol.

Le sous-sol, face cachée de la maison ouvrière

Sous-sol avons-nous dit ? Mais au fait pourquoi sous-sol ? Car la fonction d'atelier, de chai ou de buanderie pose problème dans l'architecture du pavillon : il apparaît difficile de concilier la façade, ce "marquage esthétique-moral de l'habitant" (H. Raymond) avec les caractéristiques de l'atelier, et d'associer aussi l'atelier qui demande le jour, avec le chai qui demande la pénombre. Alors au carrefour de ces contradictions, et au désespoir de l'administration de l'urbanisme qui ne les aime pas, on enterre (ou on talute pour les cacher) les sous-sol.

Destinée architecturale ambiguë que celle du sous-sol. La rationalité économique pousse à utiliser cet espace résiduel qui résulte de l'infrastructure de la construction. Certaines de ses qualités fonctionnelles et thermiques aussi : le noir et le frais, qualités qui en ont fait selon les lieux, les régions et les traditions, des chais ou des ateliers de tissage. L'évolution de l'architecture résidentielle a eu tendance à rejeter les fonctions productives ou magasinères dans des bâtiments distincts de ceux qui sont réservés à l'habitat proprement dit (les dépendances) et quelquefois dans le sous-sol. Ce dernier a pu ainsi contenir, au XVIIIe siècle, jusqu'aux cuisines, domaine relevant des domestiques, qui étaient ainsi en relation de proximité avec la

¹ Mais il conserve aussi la marque d'un féminin qui se rapproche du masculin de par son origine rurale : tout ce qui liait l'homme et la femme dans les travaux des champs et de la ferme dans les sociétés rurales et perpétués dans la culture du Jardin.

maison elle-même et dans une position hiérarchique et spatiale subordonnée (dessous et cachée)¹. Il y a là sans doute l'archétype du pavillon d'aujourd'hui partageant les annexes domestiques entre des appentis situés en fond de parcelle et un sous-sol développé sous toute la superficie du niveau destiné à l'habitation. Sous-sol qui combine les avantages de l'économie (fondations et couverture), de la proximité (facilité d'accès depuis la partie habitation), de la polyvalence d'usage (agrandissement de la partie habitation, fonction d'atelier, de stockage, de buanderie-laverie etc.)

LES SURPRISES SINGULIERES DE LA MAISON INDIVIDUELLE

Le sous-sol et les annexes n'ont pas fini de nous révéler leurs surprises. Nous avons vu antérieurement la capacité qu'avait le sous-sol à accueillir les activités industrielles de nos ouvriers, ce en quoi cet espace se définissait plutôt par sa masculinité. Nous ne pouvons nous garder d'évoquer quelques autres usages assez inattendus, relevés chez trois ouvriers (deux de la CPIO, un des Batignolles) qui montrent l'étendue des inventions ouvrières dans l'aménagement de l'espace domestique.

La maison et son double

La seconde maison construite par M. Dinan (B3), un soudeur P3 aux Batignolles, actuellement en cessation d'activité anticipée (52 ans, 7 enfants) est construite sur un sous-sol non enterré.

La maison a été réalisée par un constructeur, "Les Maisons de l'Avenir", et le plan en avait été choisi sur catalogue par le ménage. Seul l'étage a fait l'objet au départ d'un aménagement définitif. Le sous-sol (rez-de-chaussée) a été livré nu et toutes les transformations effectuées ont été réalisées par M. Dinan, avec l'aide de ses sept enfants (fig. 10).

Il y a désormais dans cette habitation un véritable dédoublement de certaines pièces, en particulier de la salle à manger et de la cuisine, qui trouvent leur homologue reproduit dans le sous-sol.

L'étage constitue plutôt un espace de représentation, le rez-de-chaussée un espace familial. Toutefois la partition espace familial/espace de représentation ne fonctionne pas d'une manière rigide : tous les espaces sont utilisés par le couple, mais cette utilisation est régie par les moments distincts de la journée et de l'année.

On pourrait donc parler dans ce cas d'un nomadisme diurne et saisonnier entre ces différentes parties de la maison, ce nomadisme étant rythmé par la nature des activités et le rapport qu'elle entretiennent avec ces espaces de production domestique que sont l'atelier (en fond de jardin), le poulailler et le clapier, et le jardin potager.

¹ Le château de Champs-sur-Marne, présenté par J. Fourastié comme une réalisation pionnière dans l'avènement du confort moderne, présente cette disposition. Voir également sur la genèse du sous-sol comme modèle architectural : J.-C. Garcia et J.-J. Treuttel : "L'ancrage au sol, taupinière et soubassement" in "Les Cahiers de la Recherche Architecturale", vol XIV, 1er trimestre 1984, p. 58 à 69.

Dans tout ce dispositif d'aménagement, plusieurs facteurs interviennent : les notions de propre et de sale, de quotidien et d'exceptionnel, de pratique et d'esthétique, de sans valeur et de riche etc. Finalement le rez-de-chaussée - sous-sol a été aménagé pour satisfaire à tous ces paramètres. Il s'agit en effet d'une maison dédoublée qui permet l'expression de ces différentes oppositions dans le système bas / haut dont nous nous sommes laissés dire qu'il n'était pas unique dans la région.

Le caveau-coin feu souterrain

La maison de M. Bayonne (A3), un mouleur de 32 ans travaillant à la CPIO, est construite d'après des plans qu'il a dessinés lui-même, sur un sous-sol enterré. Cet ouvrier a souffert de exigüité de l'habitation de ses parents et a voulu faire grand : les pièces de séjour au rez-de-chaussée ne couvrent pas moins de 50 m².

Malheureusement, dans ces pièces, M. Bayonne nous a dit ne pas avoir prévu de conduit pour la cheminée qu'il aurait bien aimé réaliser à ce niveau. Il l'a finalement construite en sous-sol et il a retourné son erreur de conception en avantage. En effet, il a astucieusement placé cette cheminée de manière à en recycler l'apport calorifique sur le circuit du chauffage central (fig. 11).

Mais la pièce dans laquelle s'effectue cette opération n'a pas seulement cette fonction utilitaire, elle est aussi utilisée en pièce de vie familiale. Bien que sans jour naturel direct, cet espace (qui était en cours d'aménagement : seul le plafond avait reçu la pose d'un lambris) joue véritablement le rôle d'un second séjour. On ne peut s'empêcher de souligner l'originalité de cette disposition pour une habitation: bien des espaces à usage public nocturne (bars, caveaux de jazz, restaurants) sont en partie aménagés en sous-sol, alors que de telles pièces ne sont pas considérées légalement comme habitables.

Comme dans l'exemple précédent, le dédoublement du séjour n'est pas sans rapport avec le rôle que joue dans ce ménage ouvrier l'opposition espace familial, espace de représentation. Ici aussi le contraste n'est pas moins fort : l'aménagement des espaces de séjour de l'étage apparaît tenir compte d'une certaine cohérence stylistique dans le choix du mobilier et des éléments iconographiques (table et tapis de style Régence avec une reproduction de la "Liseuse" de Fragonard...) et tend même vers une certaine préciosité, voire un certain luxe, affirmé par la nature du revêtement de sol (marbre).

De ce point de vue, la prééminence de la décision féminine dans les choix est affirmée, donnant à l'étage la dimension d'un espace principalement maîtrisé par la femme, alors que le "coin-feu" du sous-sol, par le dispositif technologique de récupération calorifique qui le caractérise, comme par son inclusion dans le sous-sol participe plutôt de la partie masculine de l'habitation¹.

La reconversion polyfonctionnelle d'un bâtiment d'exploitation maraîchère

M. Givors (A2), OS à la CPIO, habite une construction qu'il a fait bâtir au tout début des années 1950, lorsqu'il était encore maraîcher. Le bâtiment est composé de

¹ Il est possible que la difficulté d'établir la cheminée au rez-de-chaussée ne soit que le prétexte d'une divergence sur la présence de cet élément, (considéré par certaines personnes comme générateur de saleté : suie et cendre), dans le séjour d'apparat.

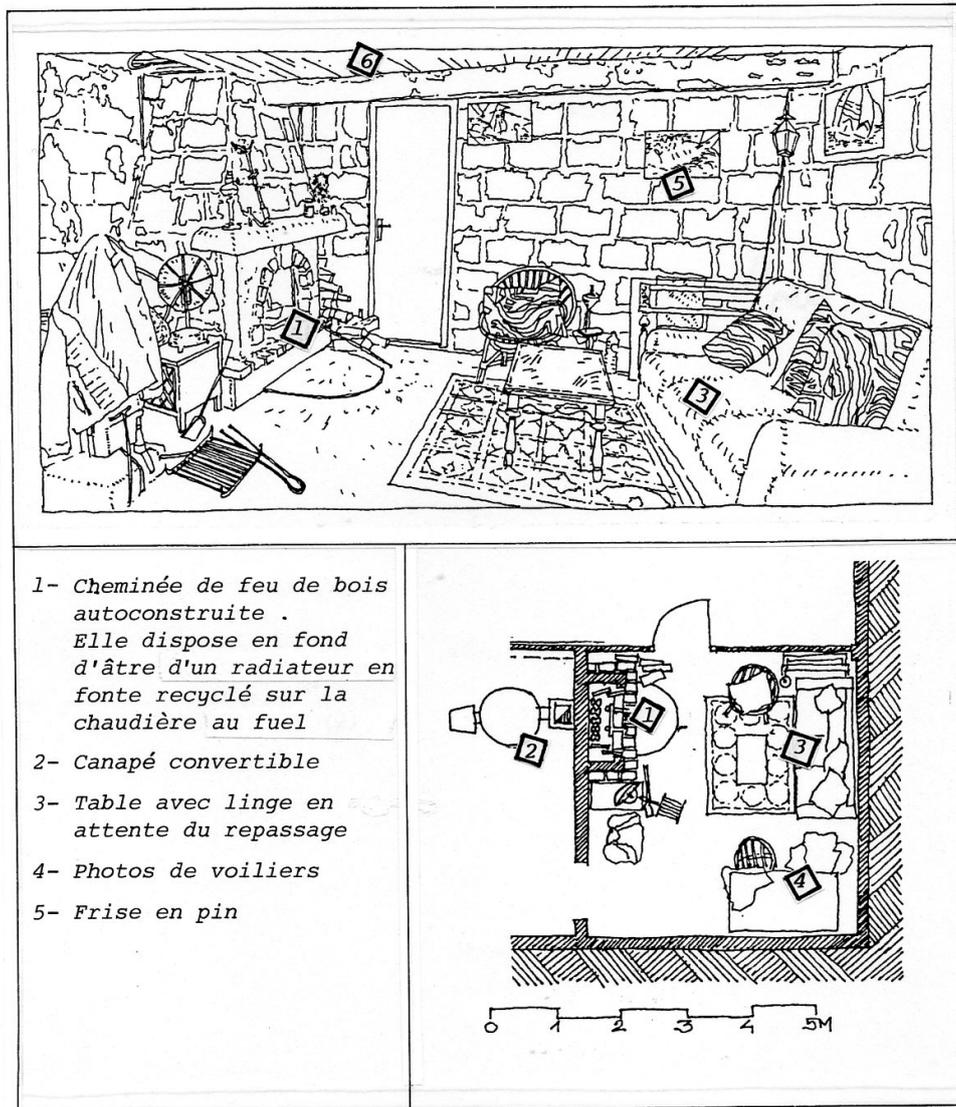


Fig. 11 : Un coin feu en sous-sol M. Bayonne (A3) (CPIO)

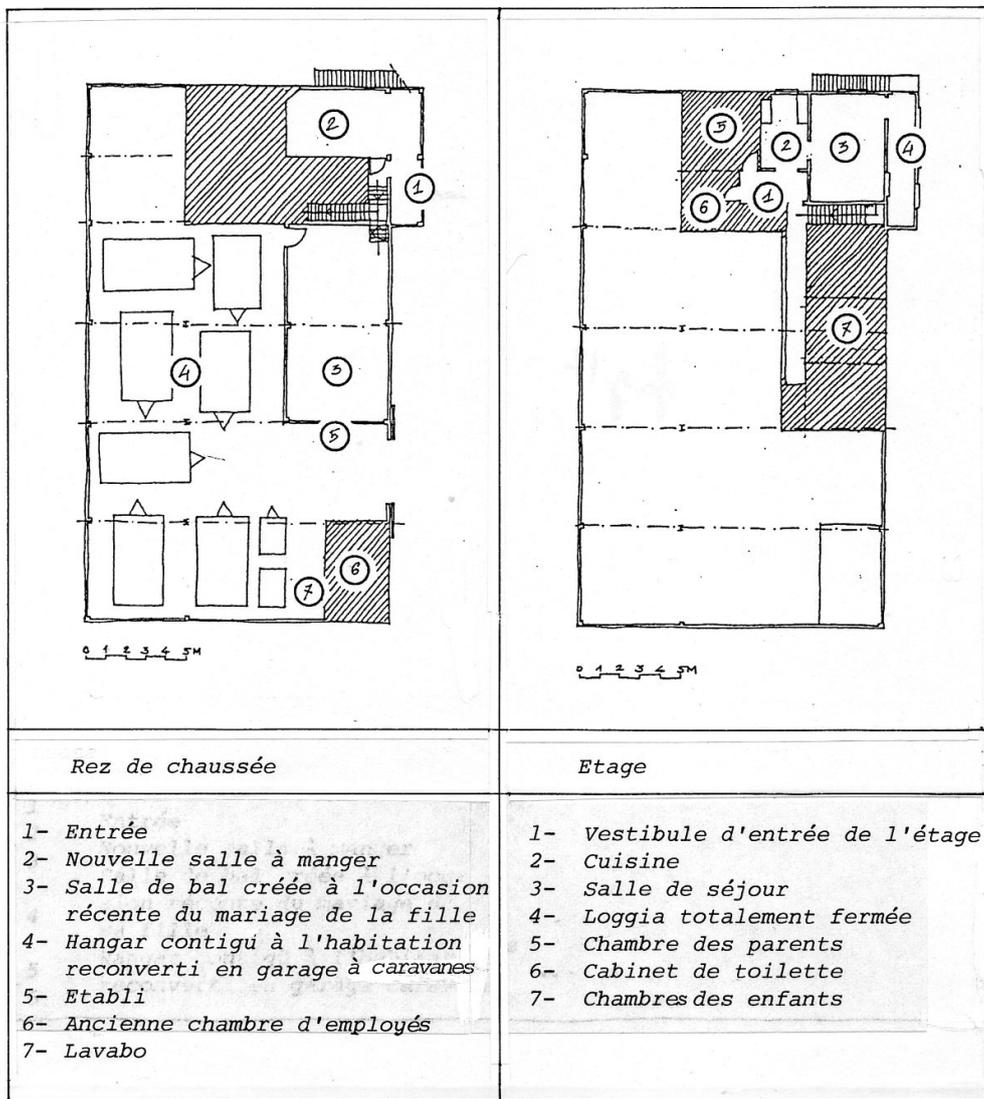


Fig. 12 - reconversion d'une maison-hangar de maraîcher M.Givors (A2) (CPIO)

deux parties contiguës couvertes d'un même toit : l'une est destinée à l'habitation, l'autre servait à l'entrepôt des récoltes, à leur conditionnement et au rangement des outils et machines.

Depuis qu'il a arrêté son exploitation (1971) et qu'il est entré à la CPIO comme OS en équipe, cet ancien maraîcher n'a pas envisagé de quitter cette construction, mais il a vendu la plupart des terres attenantes en créant un lotissement. Dans le bâtiment lui-même il a effectué un certain nombre de transformations. Elles ne concernent que très secondairement l'aspect extérieur, auquel M. Givors attache très peu d'importance, et consistent principalement en une reconversion des volumes intérieurs (fig. 12).

Ainsi le hangar est désormais utilisé pour servir d'abri à une dizaine de caravanes, qu'entreposent des citadins moyennant un certain loyer annuel. Au rez-de-chaussée, diverses transformations ont également été réalisées pour créer d'autres pièces d'habitation. C'est ainsi que M. Givors a aménagé une salle à manger, qu'il a voulu entièrement rustique, sans télévision, pour y vivre comme "à l'ancienne". Il en a assuré les travaux lui-même pour l'essentiel, récupérant des poutres de bois, exécutant les plâtres, laissant simplement à une entreprise spécialisée le soin de faire la véranda orientée au Sud-Ouest.

La pièce est désormais occupée par une grande table de chêne massif, un vaisselier, une horloge et une armoire. Une cheminée d'angle auto-réalisée parachève l'aspect "campagnard" de cette nouvelle salle à manger. Elle constitue le nouvel espace de réception, le séjour de l'étage étant désormais réservé à la vie familiale.

Mais l'ardeur transformatrice de cet ouvrier n'en est pas restée là, puisqu'il a récupéré une autre partie située au rez-de-chaussée, entre le hangar et l'habitation, pour en faire une salle de bal. Cette idée est née à l'occasion du mariage de sa fille, célébré avec force convives (cent cinquante personnes). Sur un emplacement qui ne fait pas moins de 50 m², M. Givors a donc réalisé un véritable parquet, exécuté avec du bois récupéré à l'entreprise.

Certes la salle n'aura sans doute eu qu'une brève vie de salle de noces, mais M. Givors attachait suffisamment d'importance à cet événement pour éprouver l'envie de s'atteler à cet énorme travail. Témoignage de l'importance donnée à la famille, prolongé par le fait que M. Givors a cédé à sa fille un terrain de son lotissement, le plus proche de son habitation, pour y implanter sa future maison.

Nous ne donnerons pas d'autres exemples de ces étonnantes dispositions adoptées dans les maisons individuelles ouvrières. Les trois cas présentés étaient sans doute parmi les plus curieux, mais ils n'apparaissent pas totalement exceptionnels, ils concernent des ouvriers dont l'énergie assez débordante est polarisée sur les travaux dans la maison, mais en même temps des figures assez contrastées du point de vue des métiers et de l'origine. MM. Dinan (B3) (Bâti) et Bayonne (A3) (CPIO) ont une origine ouvrière et urbaine, alors que M. Givors (A2) (CPIO) a une origine rurale nettement marquée, inscrite même en partie dans sa vie adulte. M. Dinan a une expérience professionnelle d'ouvrier qualifié (soudeur) appliquée aussi bien aux chantiers navals qu'à la construction des centrales nucléaires. M. Bayonne a une formation initiale de peintre en bâtiment, mais rapidement abandonnée pour une reconversion à la CPIO dans le métier de mouleur,

tandis que M. Givors a essentiellement son expérience de maraîcher.

Cette énergie industrielle commune, traduite différemment dans les savoir-faire est polarisée sur la maison, mais soutenue par des valeurs différentes. La famille occupe une place considérable chez MM. Dinan et Givors, mais dans des sens différents : le patrimoine et sa transmission sont importants pour M. Givors, tandis que le mérite personnel soutenu par la coopération familiale apparaît fondamentale chez M. Dinan. Pour M. Bayonne, le travail sur la maison constitue une réalisation de soi-même qui ne va pas sans un certain goût affirmé pour la retraite solitaire. Ainsi semblent s'affirmer dans ces profils des éléments de singularité (énergie, passion, itinéraire personnel) et de régularité (famille, repli sur l'habitation...).

Après ces visites dans les intérieurs domestiques, franchissons les seuils, arpentons les jardins avant de nous arrêter devant les façades.

JARDIN ET ECONOMIE DOMESTIQUE : DE LA PELOUSE A L'ELEVAGE

Il y a une relation en général assez directe entre le type de maison et le jardin qui l'accompagne, et par conséquent entre le mode de vie de la famille ouvrière et le mode de culture de la parcelle laissée libre de construction.

Ainsi aux HLM sur jardin correspondent souvent des terrains relativement petits, de 300 à 600 m² de superficie, dont l'essentiel est occupé par une pelouse.

A l'inverse la majeure partie des pavillons auto-construits, développant un important sous-sol ou des annexes conséquentes, disposent de terrains relativement grands, pouvant aller jusqu'à 5 000 m². Il s'agit, pour ces parcelles de taille extrême, d'ouvriers d'origine rurale, et d'ascendance paysanne directe, qui ont obtenu un terrain de leur famille, situé à l'écart de l'agglomération et même des bourgs, et pour lesquels les règlements d'urbanisme imposaient ou imposent des parcelles importantes¹.

Entre les deux, on trouve des parcelles allant de 800 à 1 500 m², acquises dans des lotissements ou isolées dans des hameaux, sur lesquelles nos sujets ouvriers développent des pratiques culturelles comparables aux ouvriers disposant de grandes parcelles.

Dans tous ces cas, le jardin potager occupe la majeure partie de la surface cultivée, la partie "arrière", comme il se doit, et il est généralement accompagné de petites constructions annexes destinées à l'élevage de poules et de lapins. Plusieurs salariés ont, parmi d'autres, cette pratique, qui a pu atteindre pendant un certain temps une dimension assez considérable chez certains. L'un d'entre eux (A6) a en effet élevé jusqu'à 200 lapins, et a abandonné cette activité "peu rentable" suite à une épidémie de myxomatose.

L'activité potagère, pour sa part, qui témoigne de savoir-faire culturels et également de formes d'aide entre collègues voisins (aller chercher du fumier ou de l'herbe de pelouses tondues pour engraisser le terrain), donne souvent lieu à la mise en conserve. Cette activité, qui associe simultanément ou successivement les temps

¹ Nous n'entrerons pas dans l'aspect réglementaire trop fastidieux de cette question.

de l'homme et de la femme, est particulièrement fréquente pour les haricots verts, dont les bocaux, pleins ou vides selon la saison de noue visite, remplissent les garages et celliers. Chez un régleur de la CPIO (A4) dont la maison s'apparente pourtant plutôt au HLM sur jardin et dont la volonté d'accéder était plutôt réservée, cette activité entraîne de savants (et passionnés) calculs de productivité, situés à la croisée des itinéraires de cet ouvrier : origine en milieu rural, formation dans l'alimentation (boucher) et expérience de la productivité dans l'apprentissage de la discipline usinière.

"Quoique... j'ai un côté... comment je pourrais dire... c'est le côté usine ça, le côté productif... la production. Dans un minimum, faire un maximum... Dans si peu de terrain, je fais 25 bocaux de haricots verts, pour la saison. C'est-à-dire, dans un minimum de terrain, on essaie de faire un maximum de choses..."

M. Bordeaux (CPIO) - 37 ans environ - Relevé A4

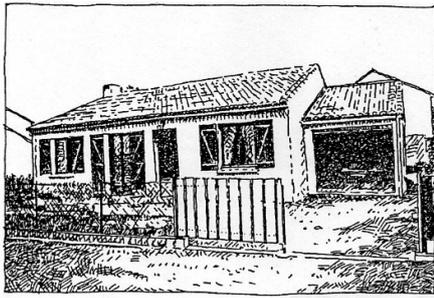
Cet intérêt pour le jardinage qui n'a pas, chez ce sujet, d'équivalent pour le bricolage, ne concerne pas seulement la culture potagère : il se déploie également dans le domaine floral. De ce point de vue la maison de ce salarié, sise sur un très petit terrain de 303 m², exprime bien l'opposition jardin d'agrément sur le devant, jardin potager sur le derrière, opposition exprimant les fonctions connues, dont d'autres ont suffisamment Dion parlé, de représentation offerte à la vie publique et de pratique familiale réservée à l'intimité domestique, exprimée ici dans l'activité potagère. Cette opposition est quasi systématiquement inscrite dans les jardins qu'il nous a été donnés de voir.

Même chez cet ouvrier de la CPIO (A3), dont sa parcelle est petite (456 m²), située en angle et ne dispose pas de jardin potager, cette opposition est signifiée par le renvoi de l'appentis qui abrite le bois nécessaire au fonctionnement de la cheminée sur la façade arrière, non vue de la rue. On a chez ce dernier sujet, un profil différent du précédent (A3) ; son intérêt est polarisé non sur la culture potagère et florale, mais sur le bricolage, exercé dans la maison (ce qui est très bien illustré par l'importance du sous-sol), mais aussi sur le jardin d'agrément, comme en témoigne le traitement pavé et auto-réalisé de l'entrée de devant. Ici le jardin n'est plus support de jardinage, mais de bricolage : inclination sans doute logique chez cet ouvrier d'origine ouvrière et dont la formation initiale relève des métiers du bâtiment.

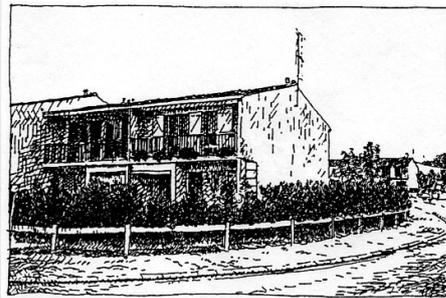
L'ESTHETIQUE DU PRATIQUE ET LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE

Les maisons individuelles ouvrières apparaissent beaucoup plus marquées du sceau du sens pratique que de celui de l'intention esthétique (fig. 13). Cette dernière est d'ailleurs plus manifeste dans l'aménagement et la décoration intérieurs que dans le traitement extérieur. La raison en est d'abord que certains pavillons ou maisons sont dans le "bas de gamme" de ce qu'offrent les constructeurs (maisons Vestale - Phénix - maisons de promoteur social : "Arc et Gestion", etc.). Dans tous ces cas, on cherche avant tout l'économie : l'objectif prioritaire est d'être en maison individuelle. La configuration peut se résumer alors à la plus extrême simplicité : plan rectangulaire sans décrochement, garage contigu, ouvertures standardisées, une

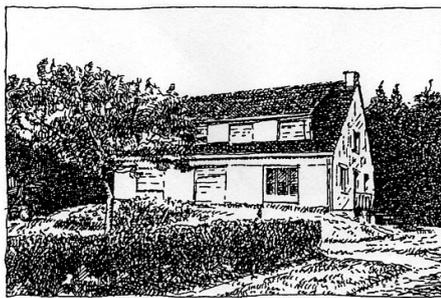
Fig. 13 - Façades de maisons individuelles



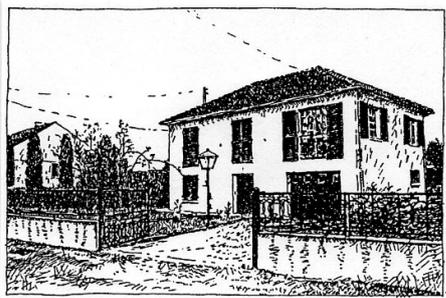
M. et mme Sétif (A8) (CPIO)



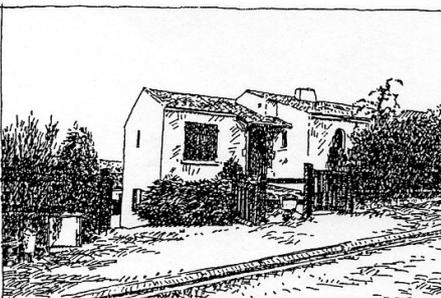
M. Bordeaux (A4) (CPIO)



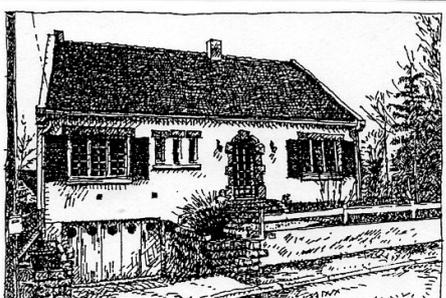
M. Redon (A6) (CPIO)



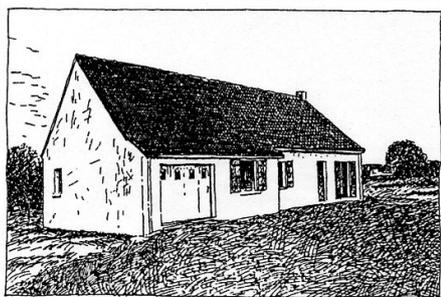
M. Dinan (B3) (Batignolles)



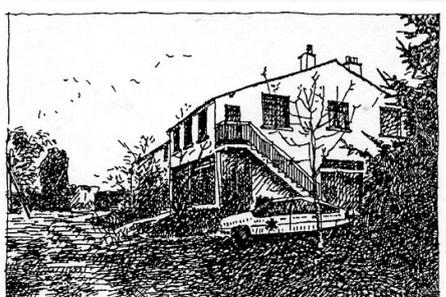
Mme Thiers (A7) (CPIO)



M. Bayonne (A3) (CPIO)



M. Laval (B5) (Batignolles)



M. Givors (A2) (CPIO)

seule porte-fenêtre ouvrant du séjour sur le jardin de devant (A 8)¹.

Cette extrême simplicité se retrouve également chez des autoconcepteurs-constructeurs où le volume imposant de la construction est en partie corrigé par l'enterrement du sous-sol et l'implantation sur un grand terrain. La physionomie de la construction dégage plutôt un sentiment de solidité que de recherche esthétique. Pas de référence "traditionnelle" tels que les volets bois teintés brun que l'on trouve même dans le pavillon de constructeur "bas de gamme". De grandes porte-fenêtre s de 2.80 x 2.25 m avec des volets roulants et un grand chien assis pour les chambres sous comble. Le solide et le simple prédomine, et le talutage du sous-sol est peut être plus le résultat des conseils du dessinateur consulté, que l'expression du souci de "cacher" le sous-sol (A6).

Cette pratique n'est pas exprimée dans toutes les constructions. Dans certaines maisons, le sous-sol est entièrement apparent, simplement intégré à la modénature de la façade (pas de marquage du plancher intermédiaire). L'habitation reste très classique, parfaitement simple en volume, rigoureusement ordonnancée en façade par des portes-fenêtres à petits bois et des volets persiennés (B3). Dans ce cas le souci esthétique de l'ouvrier propriétaire est affiché dans les volutes des garde-corps en fer forgé exécutés par l'ouvrier lui-même, et dont le motif est repris dans la grille du mur de clôture, séparant la propriété du domaine public.

A la différence du type de maison précédente, dont l'aspect extérieur pourrait être vaguement rapproché de ce que certains constructeurs appellent le style "Ile de France", d'autres maisons (A7) (A3) font manifestement référence au style néo-régional², breton ou vendéen, avec toutes les ambiguïtés dont sont porteurs ces "styles".

Les attributs de la "bretonité" sont exprimés par les chevronnières, qui terminent les pignons et encadrent la toiture, et le dessin de la porte à arc et piédroits appareillés en granit, qu'accompagnent des fenêtres à la largeur disproportionnée si l'on se rapporte au modèle breton de référence (A3).

Les attributs du caractère vendéen, quant à eux, sont principalement donnés par la toiture de tuiles "tige de botte" et la forme de la souche de cheminée (A7). Dans ces deux cas, le recours au style régional traduit une volonté d'identification au pays, en même temps qu'un camouflage des parties "pratiques" de l'habitation, particulièrement développées dans les sous-sol, mais peu visibles, car enterrées ou semi-enterrées.

Si notre habitat ouvrier offre une "relation imparfaite" (H. Raymond) entre l'intérieur et l'extérieur, ceci ne se fait pas au détriment de l'intérieur et confirme ce qui dit H. Raymond, à savoir que, "si quelque chose doit être sacrifié, c'est l'extérieur, parce que c'est un luxe ; puisque l'accrochage de la relation se fait à travers l'intérieur, point de référence, l'égalité entre les deux est simplement un devoir être que tout le monde ne peut réaliser..."³. Et c'est bien le cas de l'habitat de nos ménages ouvriers,

1 Celle qui correspond au séjour : la porte-fenêtre (attribut noble et unique dans les ouvertures vitrées de ce modèle) impose la position de cette pièce sur la rue, et exclut tout choix de l'accédant en ce qui concerne l'orientation et la position devant / derrière.

2 Cf. S. Ostrowetsky et J.-S. Bordreuil, "Le néo-style régional", Ed. Dunod, Paris, 1980.

3 H. Raymond, op. cit., p. 188.

qui, comparé à l'habitat moyen pavillonnaire dont parle H. Raymond, a cette anomalie supplémentaire (et typiquement ouvrière ?) que constitue le sous-sol ou l'entre-sol, et que la fonction résidentielle dominante attachée au concept "pavillon" exclut dans l'image admise de sa façade. Difficile problème qui produit, au-delà de la volonté d'une relation parfaite ayant valeur démonstrative de son intérieur (traduisant l'intégration au standard moyen de mode de vie) une relation imparfaite camouflée, expression d'une extra-normalité (la différence ouvrière par le sous-sol, non acceptée comme image publique de soi).

Nous touchons là une ambiguïté de l'esthétique de la maison ouvrière qui donne à interpréter le pavillon comme un résultat de la contradiction entre le pratique et le symbolique, contradiction que pourront recouper les divergences du ménage sur l'expression respective de ces deux aspects. Ce qui permet l'usage, le "faire", semble prioritaire dans la définition et l'aménagement de l'espace interne, dans la mesure où l'autonomie de conception existe et les moyens le permettent. Le "paraître", s'il constitue une dimension symbolique qui existe, (même si elle ne se dit pas directement dans le discours, mais bien plutôt dans le décor ou l'expression des valeurs (ascension sociale...) est en quelque sorte subordonné au pratique. Mais il trouve toujours une voie pour ne pas être totalement sacrifié au pratique, et plus précisément à l'expression envahissante en volume, mais dévalorisante en image que constituent les espaces annexes et les sous-sols, lieux du travail autonome masculin dans le pavillon.

L'enterrement du sous-sol ou son camouflage constituent donc l'artifice pour apporter solution à cette contradiction entre expression esthétique-symbolique et pratico-spatiale. C'est en fait une manière de "cacher" ce qui constitue la différence typologique de certaines maisons ouvrières, attitude que l'on pourrait traduire comme l'expression d'un "complexe" du statut ouvrier (cf. J. Frémontier) au risque d'entrer ici dans un type d'interprétation qui voudrait référer le mode d'habiter ouvrier au mode de vie petit-bourgeois.

Mais, nous le disions plus haut, il faudrait voir comment intervient dans ce processus du camouflage l'avis de l'homme et de la femme, celui de ceux qui les conseillent (maître d'oeuvre et consultance architecturale) et tout simplement l'indifférence esthétique par le recours aux solutions conventionnelles, "pourvu qu'on ait son sous-sol", ce qui est le triomphe du pratique sur l'esthétique. Opinion qu'exprime très bien cet OS de la CPIO (A2), ancien maraîcher qui habite la maison-hangar décrite plus haut:

"Y en a qui m'ont dit ça : pourquoi je l'ai pas vendue (la maison) ? Mais d'abord pour aller où ? Puis vendre?... C'est peut-être pas "tape à l'oeil", mais je suis pas le gars qui va avoir une petite boîte à sardines... moi j'ai grand !..."

M. Givors (CPIO) - 50 ans environ - Relevé A2

Sur ces dispositions de l'intérieur et sur l'apparence externe du logement, il nous faut tenter de conclure. L'espace domestique accueille des intérieurs de vie correspondant à un standard de vie norme / normal, conventionnel. Il varie toutefois selon les générations ou les modèles culturels et spatiaux de référence (ce que nous avons appelé des "espaces de générations" et des "générations d'espaces"). Un constat apparaît néanmoins avec suffisamment d'évidence : les pratiques d'habiter

ouvrières ne peuvent être contenues dans l'espace norme que les politiques du logement ont produit. L'espace craque et il n'offre pas les prolongements attendus par ces pratiques. Les débordements, nous l'avons constaté, sont nombreux. Ils s'expriment y compris dans les "cellules" normées du collectif, malgré la préfabrication de l'espace. Même ici l'ouvrier trouvera un certain nombre d'exutoires aux contraintes d'encadrement de la "cellule" : jardin ouvrier, cave-atelier, "pied à terre", etc.

Mais en réalité, c'est seulement dans la maison individuelle que ces débordements du standard de vie trouveront leur pleine expression. Dans ce mode d'habitat, la diversité des pratiques ouvrières, diversité produite par les histoires de vie (origine, expérience professionnelle, formation, éthique de vie, place de la famille) tend vers un grand nombre d'aménagements, complétant ou modifiant l'espace moyen du logement. Ces aménagements s'effectuent au gré des usages et du temps, avec une intensité parfaitement variable, selon que le logement constitue un pivot central ou non du mode de vie ouvrier.

Pour ceux chez lesquels il revêt une importance fondamentale, un type d'habitat individuel semble se dessiner, qui pourrait caractériser une forme relativement fréquente du logement ouvrier : la maison individuelle avec sous-sol, sous toute la surface du plancher. Ce type pourrait être mis en relation avec des catégories ouvrières marquées par une origine rurale proche ou par la maîtrise de métiers qualifiés du bâtiment ou de la métallurgie, catégories que l'on retrouve aussi bien à la CPIO qu'aux Batignolles¹.

Au-delà de l'HLM en collectif, de l'HLM que nous avons appelé sur jardin et des maisons individuelles à sous-sol, qui constituent semble-t-il les trois groupes relativement homogènes et répétitifs de l'habitation ouvrière de nos deux collectifs ouvriers, existe par ailleurs une gamme relativement étendue de solutions résidentielles appartenant pour l'essentiel à l'individuel, où l'on trouve aussi bien le baraquement préfabriqué que les fermes rénovées.

¹ L'architecture savante a produit des habitats spécifiés incluant des ateliers (cf. la maison d'Ozenfant de Le Corbusier). Ceci pour dire que la conception d'un type de maison ouvrière avec atelier pourrait fort bien être envisagée. Il est vrai que la production autonome ouvrière n'est pas tout à fait la production artistique !

TROISIEME PARTIE

L' AVENTURE DE L'ACCESSION

Certaines recherches (P. Cuturello - F. Godard (1980), M. Haicault - H. Coucoureux (1984)), ont abordé la question en concentrant le regard, la première sur les processus de mobilisation matérielle et morale, la seconde sur les femmes salariées et l'accèsion. Ces deux recherches portaient de population d'accédants.

Notre regard part, quant à lui de populations unifiées par le lieu de travail, et repère les correspondances présentes / non présentes dans les espaces domestiques individués. Accédants et non accédants apparaissent, dans les échantillons enquêtes, dans des proportions respectives qui ne sont pas sans rapport avec les caractéristiques des deux usines : leur histoire respective, leur bassin d'emploi et la composition de leur salariat, du point de vue de l'origine, du sexe, des générations et des nationalités. Les deux-tiers des ouvriers de la CPIO sont propriétaires contre un peu moins de la moitié aux Batignolles (voir tableau 1, présenté dans la première partie).

Au demeurant l'analyse des entretiens révèle les limites de cette bipolarisation accédant/non accédant. Elle concerne la résidence principale et "oublie" la gamme relativement étendue des situations patrimoniales intermédiaires situées entre ces deux pôles. Revenons ici¹ sur ce qu'il faudrait appeler un système résidentiel ou un complexe résidentiel, mode d'habitat articulant plusieurs aires de résidence séparées dans l'espace et occupées différemment dans le temps.

Schématiquement on pourrait considérer que ces "systèmes résidentiels" recouvrent les combinaisons patrimoniales suivantes :

1. Location de l'habitation principale.
2. Location de l'habitation principale + propriété d'un terrain (campagne ou bord de mer).
3. Location de l'habitation principale + propriété d'une résidence secondaire
4. Propriété de l'habitation principale + propriété d'une résidence secondaire.
5. Propriété de l'habitation principale + propriété d'une maison en location + propriété d'une résidence secondaire.

Toutes ces situations, dans des proportions très variables, sont présentes chez les salariés de la CPIO et des Batignolles. L'existence de cette graduation entre location et accèsion met en garde contre le parti-pris arbitraire qui aurait pu consister à ne retenir que les accédants dans l'analyse des stratégies d'accèsion. A contrario, à partir de la lecture des entretiens réalisés, nous nous proposons de saisir non seulement les pratiques d'accèsion dans la réalité de leur réalisation, mais aussi les désirs d'accèsion ou les renoncements d'accèsion, en ce qu'ils traduisent

1 Voir première partie : "Annexes résidentielles".

d'autres situations : soit des impossibilités conscientes à accéder, soit des échecs antérieurs d'accession, soit des désirs refoulés d'accéder, soit des modes détournés d'accéder, soit des choix de vie rejetant toute forme de propriété de l'habitat.

C'est donc entre ces deux pôles extrêmes, celui de la location sans compensation et celui de la propriété multipliée et/ou répétée, en envisageant toutes les situations intermédiaires et en essayant d'en donner la mesure représentative dans les échantillons respectifs, que nous décrirons le processus de l'accession. Cette approche linéaire allant de l'avant-accession à l'après-accession nous semble particulièrement convenir à une pratique qui entretient avec l'acteur social un engagement et un rapport de durée, quasiment uniques en regard de toutes les autres pratiques de consommation.

AVANT L'ACCESSION : DE LOGEMENT EN LOGEMENT

Avant de traiter le processus d'accession en lui-même, il n'est pas inutile d'aborder les itinéraires d'habitat. Eux-mêmes participent, lorsqu'ils existent, du projet d'habitat du sujet ouvrier.

Nous avons évoqué épisodiquement, en traitant des localisations et des territoires, les itinéraires d'habitat suivis par les ouvriers des deux usines. D'une manière générale on constate que le mariage met fin à la cohabitation, ce qui n'interdit pas le voisinage immédiat, voire très immédiat¹ des parents. Ensuite le déroulement de la vie conduit la plupart de nos sujets à occuper au moins deux logements, (donnée mesurable chez ceux qui atteignent la quarantaine), mais il n'est pas rare de voir l'occupation successive de trois logements.

Dans ces itinéraires, la direction va plutôt, aux yeux de ces ouvriers (même pour un ouvrier dont le retour en HLM, à la suite d'un échec d'accession lié à un divorce, est présenté comme la fin d'une servitude) dans le sens du plus mal au mieux. Mais le point de départ et le point d'arrivée varient d'une manière assez considérable d'un cas à l'autre. Si l'on retient, comme critère de classement, la nature de l'habitation on peut néanmoins distinguer les trajets suivants : d'abord celui qui s'arrête au HLM, ensuite celui qui mène à l'accession en passant par le HLM, enfin celui qui mène à l'accession sans jamais passer par le HLM.

Terminus : HLM

Plusieurs catégories d'ouvriers restent à demeure en HLM, différenciées seulement par le logement d'origine.

Les ménages relativement âgés, formés dans les années d'après guerre (années 1950), ont pratiquement tous connu des logements vétustés situés dans les vieux quartiers de Nantes (La Madeleine, Chantenay...). Ces ouvriers ont vécu la réalité des taudis de l'après-guerre, qui avait rendu urgente la politique des grands ensembles. La perspective de la maison individuelle constitue pour eux un projet inaccessible ou regretté, et la vie en HLM ne leur paraît pas insupportable, si l'on se réfère au confort et à l'équipement du logement. Cependant leur critique est nettement dirigée vers la dégradation progressive et récente des parties communes et l'évolution de plus en plus difficile des relations de voisinage. Un ouvrier des Batignolles qui habite le grand

1 Plusieurs ouvriers ont été après leur mariage immédiatement voisins de leurs parents, en lignée paternelle, tandis qu'un autre a aménagé un logement indépendant sous le toit de son père.

ensemble des Dervallières se fait le témoin du départ de familles appartenant aux couches moyennes, remplacées par des familles à la situation beaucoup plus difficile (femmes seules), tandis qu'un autre, tout en se défendant d'être raciste, dit sa difficulté à vivre dans le quartier de la ZUP de Bellevue depuis que les étrangers y sont plus nombreux.

Elle - "Il faut reconnaître Que ...au début..."

Lui - On était bien!

Elle - C'était trié, si vous voulez aller par là. Mr et Mme X..., lui était ingénieur. C'était des gens plus hauts que nous, si on veut aller par là, mais enfin dans la cage tout le monde s'entendait très bien...

Lui - On s'entendait bien en ce temps là !

Elle - Mais alors maintenant, je crois qu'on met n'importe qui et ça devient invivable... C'est des ouvriers en dessous de chez nous. Je suis d'accord, mais ça ne respecte pas... la vie d'un collectif, si vous voulez... On en avait une : " la Y...", c'était une fille-mère, elle était là, au départ ça avait été, mais après, elle a ramené tous les copains... C'était plus vivable, c'était jour et nuit! On ne pouvait plus dormir..."

M. et Mme Trélazé (Batignolles) - 58 ans environ - Relevé B1

"Les appartements sont pas mal, mais l'environnement laisse à désirer... je suis pas raciste, mais il y a des limites... j'ai beaucoup vadrouille dans les chantiers dans le monde, mais, maintenant c'est devenu infernal ! ...C'est venu, oui, au fil des années... ils ont trop intégré l'étranger; il paraît qu'il y a un nombre d'appartements de vides, c'est fantastique ! Plus personne ne veut venir, les gens des HLM m'ont dit : " Il n'y a plus moyen de placer un appartement ici... à part des étrangers"... Il ne faudrait pas les laisser trop se grouper, parce qu'après, ça finira par devenir des ghettos..."

M. Royan (Batignolles) - 57 ans

Les ouvriers plus jeunes constituent une autre catégorie : ils n'ont connu que les ensembles et logements HLM, d'abord dans la cohabitation avec les parents, puis en se mettant en ménage.

On peut mentionner le cas d'un salarié des Batignolles. Méfiant à l'égard de l'accession (dont les risques sont mesurés à partir des difficultés d'un couple d'amis), ce jeune ouvrier refuse plusieurs offres de logement HLM en invoquant la mauvaise réputation du quartier (et la situation au dernier étage d'une tour), et accepte finalement un appartement HLM parce que situé dans un ensemble considéré comme "résidentiel".

"On est tranquille... C'est considéré presque comme résidentiel, ici... assimilé résidentiel... par rapport à ces fameuses grandes cités qu'on a ... C'est pour ça, on peut pas vraiment se plaindre, pas vraiment... on est bien logé."

M. Bobigny (Batignolles) -23 ans environ

Si les travailleurs immigrés dans leur ensemble sont isolés comme fraction habitante, désignée négativement par plusieurs ouvriers de nos deux usines, on ne peut les distinguer comme catégorie homogène en regard de leur itinéraire

résidentiel. Tous ont fait l'expérience du HLM, lorsqu'ils vivent en couple, après celle du foyer, mais le HLM ne constitue pas systématiquement le terme de leur trajectoire. Ici l'histoire de vie, celle qui est passée, celle qui reste à vivre, le caractère mixte ou non du couple, et l'assimilation ou non des valeurs culturelles occidentales interviennent d'une manière importante. Les sujets de nos échantillons illustrent ces différenciations de la trajectoire résidentielle. Un ouvrier algérien de la CPIO, marié à une française quitte le HLM pour accéder ; un immigré tunisien des Batignolles, marié à une tunisienne, pétri de culture islamique, n'a fait qu'un passage en HLM avec la totalité de sa famille (1975-1980), avant que sa femme ne retourne au pays avec ses trois enfants, essentiellement pour que ces derniers apprennent la langue du pays d'origine.

"J'ai fait la demande d'HLM, j'ai attendu presque 2 ans pour l'avoir, parce qu'à cette époque-là, j'étais intérimaire, il faut avoir une ressource fixe, il faut toujours aller voir, parce qu'il n'y en a pas, et puis à la fin ils me l'ont donné, après 2 ans. Avec les assistantes sociales, tout ça... l'ainée a 6 mois quand elle (sa femme) est arrivée... J'ai resté pas mal, presque 5 à 6 ans, là, avec ma femme. Puis après... ils sont rentrés en Tunisie pour aller à l'école..."

M. Bou Saïd (Batignolles) - 33 ans environ

Un autre ouvrier des Batignolles, algérien marié à une assistance sociale (d'extraction ouvrière et travaillant à mi-temps), délégué syndical CFDT, est de ceux qui restent en HLM, y souhaite un appartement plus grand (F4 au lieu de F3) et partage son projet d'avenir indécis entre l'accession à une petite maison individuelle et le retour définitif au pays.

Le remède au HLM : l'accession

C'est parmi les ouvriers accédants que l'on peut trouver les détracteurs les plus virulents du HLM.

Beaucoup d'entre eux en ont fait l'expérience directe, et expriment avec insistance les difficultés vécues dans les logements HLM. Tel ménage dont le mari est immigré, éprouvait des problèmes pour "tenir ses enfants" et mentionne les incidents rencontrés avec d'autres locataires à propos du bruit. Ce dernier problème est un obstacle considérable aussi pour le repos d'un ouvrier de nuit. Ce sont principalement ces inconvénients qui sont mis en avant dans la critique des HLM et présentés comme argument de l'accession, avec celui du manque de surface et de liberté d'auto-aménagement.

Mais la réputation négative de L'HLM fonde aussi et souvent une aversion rédhibitoire pour cette forme de logement de la part d'ouvriers qui ne l'ont jamais pratiquée, et qui affirment avec netteté qu'ils n'auraient jamais pu y vivre. Cette catégorie n'est pas négligeable.

"J'ai toujours vécu en maison particulière, donc... je me voyais très mal vivre en appartement... et puis on a fait construire bien sûr... Donc j'ai jamais été en appartement..."

M. Bayonne (CPIO) - 39 ans environ - Relevé A3

Cet a priori, inspiré par la rumeur et vérifié à contrario par une enfance vécue en maison individuelle ou en ferme, dirige automatiquement ces ouvriers vers la location de maisons souvent anciennes, isolées dans la campagne ou la banlieue, disposant à peine du confort minimal quelquefois. Cette location sert de transition que l'on espère la moins longue possible dans l'attente de l'accession.

NON ACCEDANTS : COMPENSATIONS

Voyons maintenant comment l'accession se vit, du rêve refoulé au désir réalisé. Dans les deux situations, le pas de l'accession s'apparente à une véritable aventure. [D'ailleurs on "se lance" dans l'accession et l'expression traduit à la fois le danger de l'opération et le courage dont il faut faire preuve pour l'affronter. "Se lancer" dans la construction, c'est engager un processus dont on ne sait pas très bien si on va pouvoir le maîtriser, comme il s'agissait d'une machine dont on ne possède pas très bien le contrôle.

Il n'est pas inintéressant d'évaluer et de classer les différentes façons dont est pensée l'accession chez les locataires ouvriers, des plus vieux aux plus jeunes. Elles donnent bien la mesure dont est apprécié le risque de l'accession en regard du rêve d'accession.

Le renoncement : entre peurs et regrets

Exprimé sous la forme du regret, de l'occasion manquée chez certains vieux ouvriers, l'acte d'accession est formulé chez les locataires les plus jeunes comme une perspective réalisable et chez ceux qui ont dépassé la trentaine sur le mode de la peur ou du renoncement raisonné.

"C'est mon rêve, c'est vraiment mon rêve, hein... Enfin j'aimerais bien, mais j'ai peur de me lancer et puis après... faudrait pouvoir réussir quoi..."

Mme Melun (CPIO) - 35 ans environ

"On aurait pu le faire, on a essayé, on a eu peur. Moi j'aurais pas eu peur, je me serais lancé, mais j'ai une femme qui compte, compte, compte..."

M. Cahors (CPIO) - 60 ans environ - Relevé A1

L'argumentaire, chez d'autres, s'appuie sur le refus de faire un choix qui conduise à se priver sur d'autres plans (vacances, équipements) et sur la référence aux échecs d'accédants malheureux.

"Dans le fond du coeur, on aurait bien aimé avoir une maison comme tout le monde, mais il fallait faire trop de sacrifices... Moi, c'était mon point de vue... et toi, tu étais un peu d'accord avec moi... On voulait pas se priver pendant des années et des années... se priver de tout pour avoir une maison..."

M. Bron (Batignolles) - 35 ans environ

L'hostilité affirmée à la maison individuelle reste, quant à elle, assez rare. Le pavillon est en général valorisé dans le discours du locataire, même s'il reste un rêve inabordable. Seuls quelques jeunes ouvriers considèrent qu'il n'apporte rien de plus que le collectif, sinon l'esclavage des mensualités de remboursement.

"De toute façon ça ne m'intéresse pas du tout d'être propriétaire ... Non, parce que si c'est pour donner 400 000 francs par mois, puis se priver sur tout, c'est pas la peine, on se prive assez comme ça! Faut avoir les reins solides, comme on dit, pour être propriétaire; faut réfléchir, on est pas propriétaire comme ça! Vous en avez combien qui au bout de 2 ans sont obligés de revenir en HLM?"

M. Beauvais (Batignolles) - 35 ans environ

Enfin un discours très violent est tenu par certains, anciennement accédants, que la rupture conjugale a contraint à la vente du pavillon et au retour en ILLM.

Les opinions exprimées dans les entretiens, comme les pratiques réelles d'accession, semblent donc confirmer ce qu'avaient fait apparaître Cuturello et Godard : il existe un âge au-delà duquel l'accession apparaît plus difficile, c'est-à-dire après 35 ans. Rares sont d'ailleurs ceux qui, parmi les salariés ont accédé après 40 ans (4 sur 64, voir tableaux II A et II B).

Enfin la condition indispensable exprimée par les non-accédants (et qui n'est pourtant pas vérifiée systématiquement chez les ouvriers propriétaires) réside dans la nécessité d'un deuxième salaire, entraînant par conséquent la mise au travail de l'épouse pour être en mesure d'affronter la charge financière d'accession.

Elle : "Disons que la question de construire, mon mari travaillait tout seul, la fois que l'on avait voulu se lancer, alors forcément, on a eu peur, et puis il fallait des conditions.

Lui : C'est ce qui nous a découragé.

Elle : Alors on a laissé tomber puisqu'on peut pas y arriver.

Lui : C'est un tort qu'on a eu, ce serait à refaire..."

M. et Mme Cahors (CPIO) - 60 ans environ - Relevé A1

"... Il faut quand même 15-20 ans pour une maison: un emprunt, hein! Non, c'était une chose qui n'était pas réalisable. Pas avec les salaires qu'on se faisait à Creusot-Loire, hein... ou alors, je vous dis, il aurait fallu deux salaires, et consacrer un salaire pour la maison, comme mes enfants d'ailleurs..."

M. Guingamp (Batignolles) - 55 ans environ - Relevé B4

Compensations au renoncement

Mais l'impossibilité de pouvoir accéder à la maison individuelle ne reste pas sans compensation.

Si le renoncement définitif conduit l'ouvrier et sa famille à l'assignation au HLM, on réussira quelquefois à l'accompagner d'espaces et d'activités substitutives au

défaut des avantages du pavillon (jardin, atelier dans la cave)¹.

Chez les jeunes ouvriers réduits à cette assignation, et dont le renoncement est réfléchi et délibéré, la contrainte de la vie en HLM est posée comme un choix dans l'usage des revenus et du mode de consommation.

On se prive des "bénéfices" quotidiens du pavillon pour d'autres avantages quotidiens : l'alimentation ou pour des privilèges rares et exceptionnels, par exemple : les vacances à la montagne deux fois par an. Dans ce cas, on a l'exemple d'un type de famille ouvrière dont le mode de vie est très clairement ouvert sur des modèles principalement accessibles aux classes moyennes, mettant la consommation des loisirs de vacances au centre du projet de vie, et dans lequel "l'influence" des enfants n'est sans doute pas négligeable. Ici la non-accession ("on aurait bien aimé avoir une maison comme tout le monde"), est donc plus vécue sur le mode du choix que de la privation, et les "sacrifices" ne sont évoqués que dans la mesure où la perspective de l'accession aurait été cumulée avec la pratique biannuelle des vacances à la montagne.

"Voyez, je vous glisserais une parenthèse... Voyez, on est en HLM... Si on était en propriété, on ne pourrait pas aller, et à la montagne et à... la montagne, été et hiver... J'ai des collègues, couramment, tous les jours encore à l'époque d'aujourd'hui, ils ont fait le choix de la maison... les vacances... c'est plat !..."

M. Bron (Batignolles) - 39 ans environ

Mais les cas ne sont pas rares, même chez les plus démunis, d'ouvriers qui trouvent une compensation patrimoniale à l'impossibilité d'accéder à la propriété de la résidence principale. Ainsi plusieurs habitants de HLM ont acquis à la campagne ou au bord de mer, un "bout de terrain" qui apporte des satisfactions identiques, voire supérieures au pavillon.

Cette situation n'est pas seulement le fait de couples d'ouvriers disposant de deux salaires ; elle se présente également pour des familles ne disposant que d'un seul salaire. Dans tous les cas, l'investissement dans ce petit patrimoine est intense, même si son équipement reste rudimentaire (cabanon ou caravane). Dans le cas extrême d'un ouvrier des Batignolles, frappé de cessation d'activité anticipée, l'occupation devient, à partir des beaux jours, quasi permanente, rejetant l'habitation à la situation de résidence secondaire. A la limite, on pourrait parler, là encore, plus d'un choix délibéré que d'une compensation, d'autant que ce sujet entretient, par son passé de marin, un rapport très privilégié à la mer. 11 serait par conséquent plus judicieux de parler ici d'alternative.

"Etre propriétaire ? Non sans plus, je suis pas envieuse...Bon ben, ce qui y a, nous, on a un petit pied à terre en campagne...enfin un petit pied à terre ! C'est un petit terrain, qu'on a aménagé un petit cabanon dessus ; bon ben, tous les week-end, on s'en va."

Mme Pessac (CPIO) - 43 ans environ

"Un beau jour ma femme m'a dit : "Dis donc, si on avait quelque chose à nous? -- Ah oui, mais il faut de l'argent !" On s'est mis à chercher, puis on a

¹ Voir plus haut "L'au-delà de l'espace moyen", deuxième partie.

trouvé un petit terrain qui était pas trop cher... J'ai fait monter l'électricité, j'ai fait monter l'eau. Tout est monté dans la caravane, maintenant elle bouge plus... J'ai des cupressus tout le tour, j'ai mon petit nid..."

M. Guingamp (Batignolles) - 55 ans environ - Relevé B4

Ce type d'alternative constitue également la situation plus rare d'ouvriers dont la contribution salariale du conjoint et l'occurrence d'un héritage permet l'achat et l'aménagement d'une maison de campagne.

Enfin pour certains locataires, l'assignation à la vie HLM est contrebalancée par la perspective plus ou moins proche d'un héritage. Il s'agit souvent de familles ouvrières d'origine rurale dont les arrières sont en quelque sorte assurés, et par conséquent le séjour en HLM vécu sur le mode provisoire, mesuré et minoré, en regard de ceux qui n'ont pas d'autre issue jusqu'au terme de leur existence.

"M'enfin, comme je vous disais, on sait quand même que par derrière, y a quand même quelque chose qui, à l'occasion, peut nous faire notre affaire quand on sera plus vieux, si on a la chance d'y aller (une maison des parents). On n'est pas comme certaines gens qui sont obligés de passer leur vie en HLM parce qu'ils n'auront plus rien derrière."

M. Bron (Batignolles) - 39 ans environ

ENTRER EN ACCESSION

L'accédant dit beaucoup plus le comment de l'accession que le pourquoi de l'accession. Utile est alors l'analyse de l'échantillon, donnant par exemple l'origine sociale. On peut ainsi constater la superposition assez nette entre l'origine rurale et la propension à accéder en maison individuelle (voir tableaux II A et II B). Donnée qui place la CPIO avant les Batignolles dans le pourcentage d'accédants à la maison.

Raisons d'un choix

LE POIDS DE L'ORIGINE : RAISONS DE L'USAGE ET DE LA VALEUR SYMBOLIQUE

Le poids de l'origine rurale dans la démarche d'accession, même s'il n'est pas formulé explicitement dans les entretiens, transparait à la fois dans les trajets d'habitat et le renouveau d'expression que trouvent certaines pratiques en rapport avec l'origine rurale, dans la maison acquise en propriété.

Un OS de la CPIO (A6) représente sans doute l'un des ouvriers les plus exemplaires de cette catégorie. Ouvrier d'origine rurale, son itinéraire professionnel l'a fait passer par une somme assez considérable de métiers (bâtiment, commerce, transport routier) et d'habitats urbains (habitation contiguë à la boutique, HLM). Le passage dans le collectif HLM et les conditions de voisinage laissent à cet ouvrier de nuit des souvenirs marquants et précis. Ainsi ces 52 enfants qu'il a comptés dans la cage d'escalier. L'auto-construction de la maison qu'il occupe désormais aujourd'hui, sur un terrain familial, illustre, au-delà d'un projet patrimonial, un retour à la vie d'origine qui n'est pas sans être inspiré par la difficulté d'adaptation au milieu urbain des périphéries de grands ensembles.

"Bon, je suis rentré au Breil Malville... qui était à ce moment là réservé aux rapatriés d'Algérie... Y avait que des gens qui revenaient d'Algérie... C'était une cité d'urgence comme ils l'appelaient... De 62 à venir à 76... 14 ans ; un F5 avec 8 enfants. Fallait tenir, je vous assure... On voyait pas sur la rue, on était pas comme certains que... Dans le palier où on habitait, y avait 52 enfants, et on était au rez-de-chaussée, et je travaillais de nuit..."

M. Redon (CPIO) - 56 ans environ - Relevé A6

Mais le recoupement entre accession et origine rurale est loin d'être systématique. Ainsi le choix du pavillon est aussi le fait de salariés d'origine ouvrière, qui avancent le fait d'avoir toujours vécu en maison individuelle comme argument à leur décision d'accéder. D'autres mettent en avant la raison des enfants. Ici aussi, la vie dans le logement antérieur explique en partie le choix du pavillon. En HLM, les relations de voisinage sont difficiles et on craint les effets du milieu sur les enfants "toujours partis à droite et à gauche".

"C'est bien beau les HLM, c'est beau, mais on parque les gens là-dedans... Et puis finalement les enfants grandissaient, c'était la vraie bagarre, on arrivait jamais à les avoir à la maison... Donc c'est là, puisque c'est comme ça, on va essayer défaire construire! C'est bien que pour les enfants finalement..."

Mme Sétif (CPIO) - 35 ans environ - Relevé A8

En réalité, la raison des enfants ne semble, dans ce cas, que le prétexte unificateur d'un couple dont l'accord n'est pas total sur l'accession. Curieusement, cet argument, très fort dans la bouche de la femme (d'origine française et ouvrière), est accompagné dans le discours de l'homme (immigré algérien) par celui d'une revente, rendue plus facile grâce à la simplicité de la maison acquise. Au coeur de cette divergence se trouve l'appréciation différente sur la valeur symbolique du logement : l'homme, d'origine algérienne, préfère la ville et son espace public (centre ville animé) à l'intérieur domestique (en conformité avec les habitudes et les pratiques de l'homme maghrébin), tandis que la femme y voit le moyen de fuir les relations de voisinage difficiles et de sortir d'un espace qui lui renvoie une image de précarité, de famille désignée négativement, (celle de son enfance : orpheline de père à 6 ans, frères délinquants), et que redouble l'origine ethnique de son mari.

Le retour à l'expression d'habitus profondément intériorisés (les uns inspirés par l'origine rurale, les autres par la familiarité avec la maison individuelle), l'aspiration à un espace plus favorable à la détente des relations de voisinage et à la cohésion familiale mettent en avant l'importance de la valeur d'usage du pavillon comme espace des pratiques concrètes dont nous avons parlé dans la 2ème partie, mais aussi de sa valeur symbolique, comme expression retrouvée d'un monde perdu (la ruralité) ou d'un monde à gagner (la dignité).

LA CONCRETISATION D'UN ACQUIS PATRIMONIAL

Les motivations précédentes n'excluent pas cette autre raison, inscrite sans doute plus particulièrement dans l'éthique de la petite production paysanne, que constitue la capitalisation patrimoniale. L'argument figurait en filigrane dans le propos de cet OS de la CPIO (A8), préoccupé du maintien de la valeur du bien acquis, mais il est également présent dans les propos d'un certain nombre d'autres accédants. Un ouvrier d'origine paysanne, s'exprime nettement en ce sens, mais aussi des ouvriers d'origine urbaine :

"C'est un bien acquis ... Autant payer les remboursements que de payer un loyer, ça revient au même et puis bon, dans 20 ans on sera chez nous !"

M. Laval (Batignolles) - 30 ans - Relevé B5

"On comptait construire et puis plus ça allait, plus le temps, il passe, il passe... On avait commencé à prendre un petit... un livret d'épargne logement là, pour construire et puis, bon... autant s'engager là-dedans, et puis ce sera toujours ça d'investi... et puis on verra par la suite, quoi !... Et puis, enfin de compte, on commence à se plaire là ... Forcément, il manque un grand jardin et tout ça, quoi! On verra ça peut être plus tard... De toute façon, ce qu'on a vu: ce sera toujours un départ, et puis on ne perd rien enfin de compte. Au prix où ils revendent maintenant, ça a culbuté à l'aise !... Donc on a pas perdu notre temps, à investir là-dedans... Par contre tes maisons augmentant aussi, hein ? Alors, l'un dans l'autre... une maison ce serait certainement mieux..."

M. Brive (Batignolles) - 42 ans environ - Relevé B7

Cet ouvrier, accédant en collectif, voit donc pour sa part dans cette solution, placée en-dessous de ses espérances, qui visaient la maison individuelle, un "départ" (départ dans le sens de début), un investissement fructueux. Il y a dans la démarche de cet accédant un ensemble d'actes mesurés dans le court terme (évaluer ses possibilités du moment) et le long terme (préparer les possibilités futures d'accès à la maison) qui font de l'accession tout autre chose qu'un "coup de folie". Ce dernier exemple fait ainsi clairement apparaître la perspective ultime de cet ouvrier (la maison individuelle) et le tremplin vers ce but que constitue l'accession à la propriété d'un logement collectif. Si le placement est une occurrence qu'il ne faut pas manquer, il ne faut pas oublier le supplément de valeur que constitue la maison individuelle (jardin...) et cette dimension reste très présente dans le propos de cet interviewé. Comme dans le discours de la majorité des accédants.

Enfin il n'apparaît pas de manière très évidente, à la lecture des entretiens, que l'objectif de sécurité, de capitalisation en vue de se préserver de l'avenir, constitue une motivation très forte de l'accession à la propriété. On peut toutefois mentionner l'expression de ce besoin chez cet ancien enfant de l'Assistance Publique : la réalisation de son projet de maison satisfait son désir de stabilité familiale et se prolonge dans sa volonté d'acquérir un terrain pour chacun de ses enfants encore très jeunes.

Les préludes et les atouts de la décision

La décision d'accession est un acte qui peut précéder nettement dans le temps la mise en oeuvre du projet lui-même. Elle coïncide alors avec le début de la période d'épargne nécessaire à la constitution de l'apport initial, dit personnel, lorsqu'il n'existe pas sous forme d'héritage.

Ainsi en est-il de la reprise du travail de cette ouvrière de la CPIO (A8) lorsque son dernier enfant a 3 ans. Cette reprise, principalement motivée par le désir d'accession, précède de 6 ans le moment d'entrer dans la maison individuelle acquise.

Même souci de prévision chez cet ouvrier des Batignolles (B5), d'origine rurale (dont on verra qu'il en tirera le maximum de profit pour sa construction), lorsqu'il

déclare : "J'avais presque 6 millions (AF) d'avance avant de construire", et chez ce couple salarié à la CPIO dont un salaire sur deux est mis de côté en vue de l'accession.

FAMILLE ET CONSTITUTION DE L'APPORT INITIAL

L'origine rurale de nombre d'accédants facilite la réalisation d'une partie de l'apport initial.

Ainsi plusieurs salariés de la CPIO, mais également des Batignolles, construisent sur des terrains appartenant à leurs parents ou beaux parents, nous l'avons vu.

La vente de biens agricoles, malgré les partages, permettent également un héritage: quelquefois non négligeable; dans d'autres circonstances, simplement suffisant à l'achat de la chambre à coucher du jeune couple en posture d'accéder.

"Acheter, c'est pas évident... "On va pas pouvoir acheter quelque chose", il dit... Parce que moi, j'avais donc hérité d'une petite ferme en Bretagne, que j'avais vendue, parce qu'elle aurait pas pris de plus-value, ni rien, ça nous intéressait pas, donc je l'avais vendue... On avait chacun notre part, donc j'avais vendu ça, oh pas cher ! Dans le fin fond là-bas, 3 millions, je crois, mais 3 millions à cette époque-là... c'était déjà un bon démarrage que j'avais placé à l'épargne-logement déjà..."

Mme Lannion (CPIO) - 53 ans environ

"Bon, mes beaux parents sont morts... Eux ils avaient une maison... Donc la maison a été partagée entre les quatre filles qui y avait et puis... on a acheté du mobilier et puis on s'est dit : "Si on achète, on aura pratiquement pas de mobilier à acheter."

M. Bordeaux (CPIO) - 37 ans environ - Relevé A4

Notons aussi ce cas, tout à fait exceptionnel, de l'ouvrier qui, fils unique, cohabite dans sa vie adulte avec ses parents. Il a aidé, adolescent, à édifier la maison en auto-construction et réalise de cette manière l'anticipation de son héritage.

Enfin, mais plus rarement (en tout cas cela n'est pas systématiquement livré dans tous les entretiens), les parents consentent quelquefois des aides financières à leurs enfants, plutôt sous la forme de prêts que de dons d'ailleurs.

UNE DECISION A DEUX ET PLUS...

Si la décision appartient au couple, l'influence de la famille dans cette décision n'est pas absente. Il y a en quelque sorte une leçon d'accession qui est donnée et propagée par l'expérience des parents.

C'est souvent ce qu'on entendait à ta maison, c'est que : "Si jamais un jour tu fais construire, ça sera les quelques premières années qui seront dures ; puis comme ça évolue assez rapidement, tu verras !". Je me rappelle mes parents quand ils disaient ça, quand ils allaient eux, ils avaient du emprunter sur 20 ou 25 ans quoi, ils payaient... 5 F par mois..."

M. Bayonne (CPIO) - 37 ans environ - Relevé A3

Quelquefois cette influence s'exprime à la manière d'une pression très forte et vient appuyer l'élément du ménage le plus enclin à l'accession. Car fréquemment (mais l'ampleur des divergences n'est pas facile à évaluer dans un discours qui a tendance à taire les contradictions conjugales) les opinions sont différentes sur l'accession.

"Bon ma femme, elle était pour la construction; elle disait : "On va pas payer un loyer - De toute façon on aura pas de loyer à payer, mais quand on aura des enfants ce sera clair: soit on a un HLM et puis par la suite, tu pourras peut être arrêter de travailler, ou alors c'est perdu à vie : on fait construire, on change d'équipe, parce qu'on pourra pas payer une nourrice et être dans la même équipe... Alors donc, on changera d'équipe, on paiera pas de nourrice, on se verra plus, mais on sera propriétaire... c'est un choix !"

M. Bordeaux (CPIO) - 37 ans environ - Relevé A4

On le voit, ces divergences posent immédiatement, avec l'accession, la question des choix de vie.

PROJETS DE MAISON ET PROJETS DE VIE

Des choix de vie, mais aussi des choix de construction

Dans les différentes recherches conduites sur l'accession, il ne semble pas que l'articulation entre éthique et projet de vie d'une part, et choix de la construction d'autre part, ait fait l'objet d'une étude précise.

Il nous a paru intéressant, pour notre part, de penser l'accession dans son articulation entre forme de mobilisation, éthique et projet de vie et type de réalisation. Cette approche est rendue possible dès le moment où, à partir d'une population unifiée au lieu de travail, nous nous sommes attachés à en saisir l'étiologie résidentiel, dans la diversité de ses grandes catégories spatiales, à la fois dans la dimension temporelle (itinéraires d'habitat, processus de mobilisation pour la résidence principale) et matérielle (observation et identification des typologies spatiales domestiques par la photo et autres documents graphiques).

En conséquence, le passage qui suit ; "projets de maisons et projets de vie", sera organisée autour des figures les plus homogènes possibles, où le type de réalisation constitue en quelque sorte l'élément cristallisateur ou révélateur, dans une mesure relative, de l'éthique et du projet de vie. Ce parti typologique nous paraît fondé dans la mesure, où, dans les limites des contraintes de condition qui pèsent sur lui, l'accédant dispose d'une relative autonomie pour opérer son choix de construction et l'adapter au plus près à son éthique de vie.

Par type de réalisation, nous entendons définir à la fois la configuration et le mode de construction de la maison individuelle réalisant le projet de l'accédant. Nous verrons en effet qu'il existe une relation assez étroite et régulière entre la taille, la composition et le niveau de finition du pavillon, d'une part, son mode de promotion et de construction d'autre part, et le profil du ménage ouvrier accédant à tel ou tel type. On peut ainsi considérer qu'aux types spatiaux de maisons dégagés dans la deuxième partie correspondent des profils ouvriers accédants caractéristiques, cette corrélation s'effectuant dans la somme des variations singulières que nous notions par ailleurs dans les configurations architecturales des pavillons.

Nous nous attacherons dans un premier temps à une figure d'accédant moyen dont la situation professionnelle est située entre le statut d'OS et d'OP, et nous aborderons plus loin le profil d'accédant technicien ou ouvrier en position ascensionnelle, du point de vue de la profession et de la situation dans l'usine. Il peut apparaître paradoxal de ne pas distinguer entre OS et OP pour apprécier l'effort

d'accession. En réalité cette distinction n'est pas véritablement efficace pour diverses raisons. En effet, si la différence de qualification engendre des différences de salaires à la CPIO (finalement assez réduites), elle n'en produit pas d'énormes entre les OP majoritaires aux Batignolles et les OS de la CPIO, étant donné la faiblesse générale du niveau de salaire des premiers dans la métallurgie nantaise. Ensuite la position professionnelle du conjoint vient souvent bousculer le bien-fondé d'un classement trop rigide, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises.

OUVRIERS DU RANG : DEUX POLES DISTINCTS (EXTREMES) DANS L'ETHIQUE DE VIE, LE MODE D'ACCESSION ET LE TYPE DE CONSTRUCTION

Nous partons donc indifféremment de ménages ouvriers dont le partenaire interrogé, inclus dans notre échantillon, occupe la position d'OS et d'OP. Nous verrons qu'à une situation dans le travail sensiblement égale, peuvent correspondre deux comportements opposés vis à vis du processus d'accession. Ils se distinguent à la fois par le projet de vie et le projet de maison. Entre ces deux profils, que nous considérerons comme les pôles extrêmes de cette première catégorie d'accédants, s'établit une graduation de figures intermédiaires, qui empruntent à l'un et à l'autre des deux profils extrêmes.

Ces derniers correspondent respectivement, d'une part aux couples salariés CPIO fondant l'accession sur une mobilisation salariale maximale, et d'autre part aux auto-constructeurs totaux ou partiels fondant l'accession sur une mobilisation auto-productrice importante. Il s'agit alors de savoir quel mode de vie et quel type de réalisation pavillonnaire correspondent à ces profils respectifs.

Première figure d'accédant: les couples CPIO (deux salaires en postes alternés-maison minimale)

Les "couples CPIO"¹, représentatifs d'une population ouvrière non négligeable à l'usine, représentent sans doute l'un des niveaux de mobilisation le plus élevé pour l'accession. Ainsi pour rendre possible l'achat de la maison choisie, le "couple CPIO" doit solliciter au maximum sa force de travail salariée et l'organiser de telle manière que l'élevage des enfants encore en bas-âge ne nécessite plus le recours à la nourrice, ce que rend possible le travail en équipe alternée. Ce choix n'est pas sans effet sur la vie intime du couple et parfois difficilement supporté.

Le cas d'un premier ménage (A4) illustre bien cette situation. Au moment de la décision, l'homme a 28 ans, la femme est enceinte d'un deuxième enfant, le premier ayant 4 ans.

"On s'est dit : "De deux choses l'une: soit on fait construire avec deux enfants, soit alors on reste en HLM et dans la même équipe de travail (parce qu'on était dans la même équipe de travail). On travaillait en deux huit, ou alors on se passe de nourrice et on travaille l'un dans une équipe, l'autre dans l'autre"... Alors ça, ça fait depuis 76 qu'on fait ça... huit ans qu'on fait ça,

¹ Sont appelés de cette manière les ménages dont l'homme et la femme travaillent tous les deux à la CPIO.

depuis qu'on a pris la décision de plus payer de nourrice, défaire construire et d'avoir la garde des enfants..."

M. Bordeaux (CPIO) - 37 ans environ - Relevé A4

Autre situation qui nécessite celle d'une mobilisation maximale, celle des couples dans lesquels, jusqu'à la décision, seul l'homme travaillait.

C'est le cas d'un second "couple CPIO" (A8) : l'accession se fait là plus tardive que dans le cas précédent : la femme trouve un emploi sur la demande de son mari, également en équipe alternée, tandis que l'enfant le plus jeune a trois ans. Cette "mise au travail" est pourtant exprimée autant comme une nécessité liée au choix de l'accession qu'à une volonté personnelle "d'avoir un travail".

Mais, dans l'une et l'autre de ces situations, la "mise au travail" de la femme a comme conséquence la "mise au travail" de l'homme pour l'accomplissement des soins d'élevage des enfants. L'acte d'accession contribue donc indirectement, à une égalité de situation dans l'apport des revenus salariaux et l'accomplissement des tâches domestiques.

Elle - "Le petit, il avait tout juste 3 ans... Alors j'avais pas encore mon permis de conduire en ce temps-là ; donc je m'arrangeais pour venir avec quelqu'un ; lui il avait sa voiture, donc il allait avec sa voiture, fallait bien qu'il s'occupe des enfants, faire manger les enfants, comme on a des horaires tellement bien à la CPIO ; on commence à cinq heures, jusqu'à deux heures moins le quart, de deux heures moins le quart jusqu'à dix heures moins dix, c'est des bons horaires ! Alors il s'occupait des enfants, fallait qu'il les envoie à l'école, qu'il les fait manger : la fille avait quel âge ?... 4, 5 ans quand j'ai commencé à travailler, puis les autres avaient 4 ans et 3 ans, alors vous voyez ce que ça peut donner 3 petits enfants avec... il s'en est bien sorti quand même !"

M. et Mme Sétif (CPIO) - 46 et 40 ans environ - Relevé A8

Dans les deux exemples présentés, nous sommes au maximum de la mobilisation des revenus salariaux, pour des familles qui accèdent à une maison individuelle livrée clefs en mains, où la partie d'auto-aménagement est tout à fait limitée, et par conséquent l'économie réalisable très réduite. Ce qui implique nécessairement l'orientation vers un projet relativement modeste, (que nous avons qualifié précédemment de HLM sur jardin), le premier réalisé par un promoteur social sous la forme d'une maison mitoyenne en bande sur deux niveaux, le second par un marchand de maisons sur catalogue.

"J'ai dit si un jour je fais construire, je m'emmerderai pas avec vos conneries, à consulter ceci, cela, alors le maçon, le tapissier, à faire un tas de trucs. Moi je suis pas de la partie ! De profession, je suis boucher ! J'irais voir dans les lotissements..."

M. Bordeaux (CPIO) - 37 ans environ - Relevé A4

"Pour la maison bien sur, nous avons pris un constructeur, mais enfin... C'est toujours pareil, c'est au niveau prix: on voulait pas mettre trop cher non plus..."

M. et Mme Sétif (CPIO) - 46 et 40 ans environ - Relevé A8

Il est à noter que ces profils représentent un type de famille où la femme semble être à la pointe du processus d'accession, cette démarche ne constituant pas pour l'homme une exigence essentielle. Dans le premier exemple, le salarié (A4) est mobilisé par son activité syndicale, très importante et le second (A8) a une répulsion affirmée pour la campagne et un attrait exactement contraire pour la vie urbaine. D'autre part, leur formation initiale respective (boucher et soudeur) les rend relativement étrangers aux techniques de production du bâtiment, et par voie de conséquence, peu enclins à consacrer temps et travail à la réalisation d'économies lors de la construction de leur propre maison.

"Je reste ici jusqu'à ma retraite. Après on verra bien, les gosses seront partis, alors je veux pas garder la maison après, parce que je suis certain de pas rester là. Ça m'intéresse pas du tout la campagne !..."

M. Sétif (CPIO) - 46 ans - Relevé A8

Deuxième figure d'accédant : mobilisation maximale des capacités d'auto-conception, d'autogestion et d'auto-construction (maison importante, souvent à sous-sol)

A la première figure de famille accédante s'en oppose une autre dans laquelle la mobilisation matérielle et morale de l'homme est aussi fortement sollicitée. La démarche ne s'oriente pas vers la "mise au travail" systématique de l'épouse, mais vers la recherche du maximum d'économie possible sur le projet et l'engagement personnel maximal pour sa conception, sa gestion et sa construction. Ce type d'ouvrier apparaît fortement motivé dans son entreprise de construction : il tient par dessus tout à maîtriser la conception de son projet. Il en fait lui même les plans, aidés ou non, attache une importance considérable à la distribution, à la surface et au développement des parties annexes, en particulier le sous-sol.

A cette sous-catégorie d'ouvriers, s'orientant vers des constructions neuves, peuvent s'apparenter les sujets qui font le choix de constructions à rénover.

A la différence du mode d'accession précédent, la jouissance de la construction est souvent différée dans le temps, même si l'étalement du processus varie considérablement d'un cas à l'autre. A la limite, la durée de l'opération contient en elle-même une forme de jouissance et l'occupation de la maison ne constitue pas un terme de l'auto-aménagement, loin de là.

Deux traits caractéristiques paraissent traverser cette population ouvrière, quelquefois cumulés : une origine rurale et paysanne d'une part, une expérience professionnelle dans les métiers du bâtiment, ou, souvent par l'appartenance au milieu rural¹, une familiarité avec le monde du bâtiment d'autre part. Cette connaissance directe de techniques ou de personnes du bâtiment est mise à

¹ L'univers rural des régions de l'Ouest est caractérisé par la dominante des petites exploitations agricoles, où les paysans sont amenés, dans le cadre du développement des cultures hors-sol, à auto-construire poulaillers, porcheries, etc. C'est également en milieu rural que les petites entreprises artisanales du bâtiment sont les plus nombreuses.

contribution d'une manière très importante pour la réalisation du projet, sous des formes extrêmement diverses. A ces sujets, on peut associer des ouvriers d'origine urbaine et ouvrière, qualifiés dans les métiers de la métallurgie.

L'ouvrier accédant de cette catégorie élabore souvent lui-même les plans de son habitation, lorsqu'elle est neuve, ou le crée sur le lieu même du chantier lorsqu'il s'agit d'une construction à rénover. Un ouvrier de la CPIO (A6) s'est ainsi assuré les conseils d'un dessinateur en bâtiment, qui a amélioré le "dégourdissement" de ce qu'il voulait comme plan de maison. Dans cette ébauche, une importance capitale est donnée à la "place", c'est-à-dire à une grande surface des pièces. Un autre auto-concepteur, également de la CPIO (A3) a mis à profit des notions de dessins assimilées au cours de sa formation initiale de peintre en bâtiment.

"C'est-à-dire que j'avais fait un dégourdissement de ce que je voulais, puis je l'ai soumis à un dessinateur en bâtiment ; il a fait des modifications, il m'a dit ; "Pour la symétrie des choses, il faut que deux fenêtres correspondent à telle distance, que la cheminée et tout ! Il a rectifié, quoi ! Pour que ça se présente un peu ; mais c'est moi, le plan initial, c'est moi qui l'ai tracé ! J'ai tellement souffert d'exiguïté au Breil - Malville que je veux de la place..."

M. Redon (CPIO) - 56 ans environ - Relevé A6

"Ça a demandé 2 mois... Faire le plan par lui-même, c'est assez rapide; c'est au niveau de l'acceptation, au niveau du Génie Rural ou au niveau, c'est pas le Génie Rural c'est l'Equipement... Le gars qui fait l'Equipement me refusait systématiquement... J'en ai déduit que peut-être sans passer par l'architecte, on se faisait bloquer un peu plus rapidement... Oui, parce qu'y avait une fenêtre qui était décalée de 5 cm à côté, quelque chose comme ça..."

M. Bayonne (CPIO) - 39 ans environ - Relevé A3

Dans les deux cas, par conséquent, la connaissance, si élémentaire soit-elle, ou l'expérience dans le bâtiment (c'est aussi le cas du premier qui a travaillé plusieurs années dans une entreprise de construction comme maçon), facilitent l'élaboration d'un projet qu'on entend maîtriser soi-même dès le départ, mais aussi dans sa totalité, car le dessin du projet pour le permis de construire constitue la condition de base à la maîtrise des autres moments de la phase de réalisation : la direction du chantier et sa gestion économique.

L'aboutissement de cette première initiative ne va pas toujours sans mal : un salarié dont le projet date pourtant de 1961 (bien avant la loi de 1977 sur l'Architecture), a rencontré beaucoup de difficultés avec l'administration de l'Equipement, pour des détails qui lui apparaissent sans importance. Il en déduit qu'il était nécessaire de passer par un architecte. Conseil dont on pourrait penser qu'un soudeur des Batignolles (B5), qui s'engage dans l'accession en 1982, l'a entendu. Cet ouvrier fait en effet appel à un architecte (plus vraisemblablement à un maître d'oeuvre qui obtient la signature d'un architecte), tout en se réservant la recherche des entreprises et la conduite du chantier. Mais la proximité que cet OP entretient avec son maître d'oeuvre et la détermination avec laquelle il transgresse le refus de l'Equipement concernant la surface du sous-sol - déposant un plan conforme aux exigences de l'administration, mais réalisant le projet conforme à son propre désir -

montre bien l'importance que cet ouvrier donne à la maîtrise de la conception de son plan.

" Les plans vous les avez fait vous-même ?

M. Laval - Non, non, par un architecte... Autrement, pour avoir le permis de construire, c'est foutu. Déjà on a traîné pendant presque un an pour les avoir, hein ! C'est un architecte, un particulier, un artisan quoi. Il travaille à son compte... que je connaissais. Je lui ai dit : "Tu me fais les plans!". On a recommencé les plans 3 fois, hein !... Ça plaisait pas à l'Équipement... La première fois, c'était les ouvertures qui étaient pas conformes ; la deuxième fois, bon, c'était parce qu'on a un sous-sol. Bon, le sous-sol fallait faire que la moitié du sous-sol; puis la troisième, bon... ça a été accepté. On a réduit les ouvertures ; le sous-sol, on l'a fait la moitié. Puis bon, ils l'ont accepté comme ça."

M. Laval (Batignolles) - 38 ans environ - Relevé B5

Avec l'ouverture des travaux, il y a nécessité d'une mobilisation maximale.

Pour un auto-constructeur total, en l'occurrence travailleur de nuit à la CPIO (A6), la force physique, "la santé", mais aussi la "persévérance" sont sollicitées à leur limite. Six ans ont été nécessaires (1970 à 1976) à cet ouvrier pour la construction de sa maison : "Faut pas être défaillant!"

"Chaque été, bon, j'ai commencé par le sous-sol... Puis après j'ai toujours joué sur l'économie... J'ai commencé par le sous-sol; puis j'étais en vacances, donc le temps que j'étais en vacances, j'avais le temps... Je faisais un étage chaque année, puis voilà... Il y a une chose qu'on entreprend comme ça, puis quand on entreprend une oeuvre, on la poursuit jusqu'à l'achèvement, si je puis dire, si la santé le permet... C'est tout ! Voilà, c'est beaucoup de persévérance !..."

M. Redon (CPIO) - 56 ans environ - Relevé A6

Cet auto-constructeur intégral constitue un cas unique dans nos deux échantillons, et de fait la performance n'est pas à la portée de tout un chacun. Ainsi cet autre salarié de la CPIO (A3), dont l'intention était de construire sa maison "un petit peu à la méthode Castor", arrête l'expérience après avoir commencé les fondations.

"Au début, je pensais construire une maison un petit peu à la méthode "castor", et puis j'avais commencé les fondations, je les avais pratiquement finies, puis quand j'ai vu le travail, j'ai dit : « J'arrête ! »..."

M. Bayonne (CPIO) - 39 ans environ - Relevé A3

Le savoir-faire est également indispensable à la bonne conduite de l'entreprise. Si pour l'auto-constructeur cité plus haut, il s'apparente à un "don naturel", nous rappellerons ici la connaissance empirique assimilée et intériorisée dans les gestes, à la fois dans l'enfance paysanne, le passage professionnel dans une entreprise réalisant des châteaux d'eau, et d'autres expériences professionnelles dont cet homme dit avec humour qu'elles ont été "ses universités".

Mais ce savoir-faire, face à face avec lui même, ne suffit pas : il lui faut une assistance que l'on trouve dans l'association Castor. Y adhérer facilite l'achat des matériaux à des conditions avantageuses et permet des échanges de compétences et de services.

"Oui, mais je vous dis, j'ai fait mes universités dans toutes les professions, voilà! Rien ne m'encomrait : j'ai adhéré aux Castors, qui m'ont pas débrouillé pour beaucoup de choses, mais qui m'ont facilité des achats de matériaux, des... pas trop chers; et puis si j'avais besoin d'un conseil, bon... Ils vous donnent des notices pour les brassements de bétons, de l'initiative quoi... puis l'huile de bras ! Il faut beaucoup compter sur ça ; des choses comme ça, faut pas être défaillant!..."

Pour moi, c'est un don naturel peut-être, je sais pas... Je ne le sais pas moi même parce que je veux entreprendre une chose, eh bien quand j'ai entrepris ça ! Ca me vient comme ça, quoi !... C'est comme ça, parce que vous avez des gens: Us s'engagent pas quoi ! Puis ils hésitent, ils ne savent pas! Faut toujours faire un pas, puis un pas en amène un autre, puis vous avancez tout le temps dans cette chose..."

M. Redon (CPIO) - 56 ans environ - Relevé A6

La rénovation d'une construction ancienne appelle pour sa part des interventions exigeant la même maîtrise technique, mais elle engage son acteur dans une entreprise moins démesurée, qui explique en partie le choix de cette solution par un certain nombre d'ouvriers. Ceux-ci n'en entretiennent pas moins une relation privilégiée avec le monde du bâtiment ou de l'industrie, issue d'expériences professionnelles.

A cette mobilisation, maximale et longue en durée, de sa propre force physique, peut être substitué un engagement moins intense.

Ainsi en est-il lorsque l'on fait appel à l'aide familiale et à la contribution plus efficace des compétences que l'on trouve dans son entourage. Un salarié des Batignolles (B5) a ainsi réalisé des économies dans les fondations en faisant appel à son beau-frère, dans la charpente en ayant recours à un copain menuisier, et dans la couverture en employant un retraité. Dans ce cas, l'accédant joue le rôle de manoeuvre donnant un "coup de main" à l'homme de métier qu'il a sollicité.

"Comment ça s'est passé : j'ai mon beau-frère, il est dans les travaux publics. Il a un tracto, il est à son compte, puis il connaît un gars qui a une pelle. Alors pour le sous-sol au lieu de coûter 500 000, je parle toujours en anciens, ça a coûté que 120 000. Bon après, l'autre maçon, c'était le propriétaire de la maison où qu'on était avant, qui a monté les parpaings. Bon ben, donner un coup de main, tout ça, ça coûte déjà moins cher... Après bon, la charpente, c'est un copain qui me l'a fait. Bon, je lui ai donné un coup de main. Bon mais là, la charpente quand on l'a monté, on était six : y avait mon père, mes beaux parents, tout du moins le beau-père, mon beau-frère, mes deux beaux-frères. Bon, ben on a passé une journée sans arrêter ; le soir tout le monde sur les genoux ! Bon la toiture, c'est un retraité que me l'a fait (rires). Bon, j'ai monté toutes les ardoises..."

Pour cet ouvrier, qui déclare "ne rien avoir à cacher", la mobilisation pour accéder passe par l'exploitation maximale de toutes les relations familiales et amicales tissées dans le pays d'origine, là où la maison est elle-même édifée, d'ailleurs sur un terrain appartenant à la famille de la femme. Cet univers de relations solidaires est la valeur qui soutient fondamentalement le projet et autorise bien des ruses pour "faire la nique" à l'administration, toutes choses que ne dit pas le discours, mais que permet de repérer l'accès au dossier de permis de construire. Ainsi le projet est-il au nom de la femme, qui, au titre d'aide familiale, peut faire construire son logement sur la propriété agricole de son père, dérogeant ainsi au règlement du POS. Affirmation des valeurs familiales donc, avant les valeurs légales. Au total cet ouvrier estime avoir économisé près de 10 millions d'anciens francs sur une maison dont il estime la valeur à 45 millions en 1985.

Nous avons cerné, à travers ces profils ouvriers, les deux pôles extrêmes de mobilisation en vue de l'accession, exprimant des formes différentes d'efforts, dirigés dans le premier cas vers l'utilisation optimale des revenus salariaux, dans le second vers l'engagement physique personnel direct dans la construction et le recours maximum aux solidarités et aux ruses de gestion.

Ces deux pôles extrêmes ne diffèrent en réalité que par l'organisation des moyens et la nature des constructions réalisées. Car, sur le plan de la capacité à accéder, ils apparaissent situer leurs acteurs au plafond d'effort maximum (illustré par des sacrifices exprimés ou visibles).

Ils diffèrent également, il faut le dire, par le rapport au travail qu'entretiennent les deux partenaires du couple. Dans le premier cas, l'engagement professionnel de la femme est équivalent à celui de l'homme, tandis que dans le second, l'apport de la femme n'apparaît souvent que comme appoint. Mais cela n'est pas qu'une tendance générale quelquefois contredite.

On peut se demander également ce que représentent, tendanciellement, ces deux types familiaux, sous l'angle de la taille notamment. L'auto-constructeur intégral par exemple, au-delà de la figure unique qu'il constitue dans nos échantillons, illustre un modèle de famille nombreuse révolu (8 enfants), qui rivalise avec un soudeur des Batignolles (B3) (7 enfants pour sa part) d'origine ouvrière, également actif aménageur du rez-de-chaussée-sous-sol d'un pavillon pourtant acheté sur catalogue. Quant aux couples CPIO, ils apparaissent représentatifs d'un nouveau modèle familial ouvrier, dans lequel les conditions objectives créées par le double effort salarial en vue de l'accession tend à l'égalisation des rôles féminin et masculin dans l'aire domestique et à une limitation contrôlée de la taille de la famille (2 à 3 enfants).

Enfin, il est à noter les faibles relations avec l'entreprise que semblent entretenir les auto-constructeurs totaux ou partiels, se tenant comme à l'écart de leurs collègues ouvriers. Ils n'appellent pas leur aide pour les travaux de construction et ne sont pas à leurs côtés dans les actions ou organisations syndicales. A la différence des autres figures ouvrières, accédants doublement salariés, chez lesquelles au moins l'un des partenaires est souvent concerné par l'activité syndicale.

Figures intermédiaires

En précisant l'analyse, on peut déceler, sur l'ensemble des salariés interrogés, l'existence, entre les deux types extrêmes que nous avons isolés, et avec le même niveau d'engagement physique, partagé entre le travail salarié et l'autoproduction du logement, des figures ouvrières et des types de projets intermédiaires extrêmement diversifiés.

La variété de ces combinaisons est essentiellement due à la pluralité sans cesse plus affirmée et plus riche qui caractérise les familles ouvrières. Le développement du travail féminin contribue aussi à multiplier les figures de familles ouvrières. Tous les ouvriers de la CPIO n'ont pas une femme employée à la CPIO, loin s'en faut. L'introduction de ces paramètres nouveaux (différentes situations des femmes salariées, différentes situations de famille en fonctions de leur composition, créant aides ou pas etc.) tend à rendre caduques des typologies construites à partir du salarié masculin du ménage.

Autrefois, seule la transmission des acquis patrimoniaux ou l'ascension professionnelle contribuaient à la différenciation des familles ouvrières. Variations que l'obsession classificatoire, particulière à l'état d'esprit du XIXème siècle, tendait largement à occulter. Aujourd'hui il semble bien que les mécanismes de différenciation des familles soient multipliés. Le double travail n'en est pas la moindre cause. Ce facteur nouveau s'ajoute aux facteurs de différenciations anciens qu'étaient les transmissions patrimoniales liées à l'origine paysanne (sans doute plus réduites aujourd'hui) et l'ascension professionnelle (très sélective). Mais intervient aussi la pratique du crédit qui distancie les gestionnaires audacieux et rigoureux des économes timorés ou des emprunteurs dispendieux, et le système des aides diverses dont les intentions d'équité ne sont peut-être pas suivies d'effets très efficaces.

Parmi les accédants interrogés, la plupart relève, sans doute avec des bonheurs relativement divers, de ces catégories ouvrières qui, par l'habileté de la gestion des systèmes de crédits mis à leur disposition, ont su mettre à profit pour la maison et son équipement toutes ces possibilités nouvelles de la "société de consommation", et ce dans une multiplicité de combinaisons. Toutefois la situation des accédants présente des postures assez, différentes, en fonction de la période d'engagement dans le processus d'accession. Pour les plus anciens, ceux qui ont bénéficié de crédits moins chers, l'intensité de l'effort est supportable ; les accessions plus récentes exigent au contraire les sacrifices maximum, en une période où les conditions de prêt sont moins avantageuses et la situation des entreprises plus fragile.

Il serait vain de décrire, voire de classifier des formes et des résultats de l'effort d'accession qui pour l'essentiel nous paraissent reprendre, chacun à leur manière, les caractéristiques des deux figures extrêmes que nous avons analysées. Nous mentionnerons cependant quelques figures intéressantes, et rares : deux fois accédantes.

Celle d'un ouvrier des Batignolles (B3), à la tête d'une famille importante, autoconstructeur partiel, mais extrêmement actif, sur ses deux propriétés successives. De ce sujet, nous avons déjà évoqué d'une part l'inscription territoriale et l'itinéraire résidentiel et d'autre part l'unité domestique, redoublant pour des usages

bien hiérarchisés et différenciés séjour et cuisine¹. Dans ce ménage la femme apporte un supplément de ressources par un emploi temporaire chez un maraîcher, après avoir consacré l'essentiel de sa vie à élever ses enfants.

Enfin celle d'une ouvrière de la CPIO (A7), deux fois propriétaires aussi, dont la location de la première habitation initialement acquise en viager, sert aujourd'hui en partie à la couverture des remboursements d'emprunt de la seconde accession. Le mari est ici cheminot, cantonnier et d'origine paysanne comme son épouse. La seconde maison, implantée en lotissement, dispose d'un grand sous-sol et a été dessinée et réalisée par un ami d'enfance du mari. Dans ce ménage, le travail de la femme a débuté lorsque le dernier des 5 enfants avait 5 ans. 11 est justifié principalement pour payer les études des enfants dans un premier temps, puis la seconde maison dans un deuxième temps.

ACCEDANTS EN POSITION PROFESSIONNELLE ASCENDANTE

A côté des ouvriers dont l'horizon professionnel est borné, il faut évoquer la figure de quelques accédants dont la trajectoire professionnelle connaît une amélioration sensible. Il s'agit de ménages de techniciens ou d'ouvriers dont la carrière professionnelle à l'intérieur de l'entreprise favorise et accompagne le projet d'accession, en même temps qu'elle libère d'autres aspects du mode et du projet de vie en rendant la pression financière des remboursements pour la maison moins lourde.

Dans la plupart des cas, il s'agit de ménages qui ont engagé le processus d'accession assez rapidement et qui en maîtrisent parfaitement bien le déroulement.

Deux salariés de chacune des entreprises considérées peuvent être caractérisés comme sujets représentatifs des zones limites de ce groupe, situés entre les ouvriers d'une part et les cadres moyens et supérieurs d'autre part. On peut considérer que l'un des deux est désormais à l'aube d'une carrière de cadre moyen d'entreprise, ayant depuis peu la responsabilité d'un atelier important. L'autre salarié, par son entrée dans les bureaux d'études (non encore sanctionnée par un statut officiel puisqu'il est toujours P3), prend désormais distance avec les fonctions productives qu'il occupait encore récemment comme chaudronnier.

La situation de leur conjoint vient encore renforcer l'écart non négligeable qui peut exister entre ces deux sujets. La femme du premier occupe la position de secrétaire de direction à la CPIO, travail dans lequel elle semble se réaliser pleinement, tandis que celle du second, après avoir exercé les fonctions de maîtresse auxiliaire en éducation ménagère, a délibérément décidé d'abandonner ce travail au moment de la naissance de son premier enfant.

Il est à noter que ces deux ménages sont l'un et l'autre et, dans le cas de chaque membre du couple, d'origine ouvrière.

Il n'est pas inutile de préciser les profils de chacun de ces ménages et leur stratégie d'accession dans l'ensemble du projet de vie. Pour chacun de ces sujets, la perspective de l'accession est fortement liée au déroulement de carrière. La

¹ Voir supra : "La maison et son double".

formation initiale, tout d'abord, met ces salariés dans une position favorable.

Le premier salarié a une formation en IUT de chimie, complétée par une année de spécialisation (dans le domaine du caoutchouc qui correspond aux fabrications de l'usine de la CPIO). Ce profil professionnel lui permet de rentrer à la CPIO à l'âge de 23 ans, au centre technique de l'usine. Simple technicien de laboratoire au début, il bénéficie d'une promotion interne, devenant progressivement responsable du laboratoire (7/8 personnes). En 1984, il est nommé chef d'un important service (80 personnes). Cette promotion est perçue par lui comme une étape, d'une durée qu'il évalue à 5/6 ans avant l'accession à d'autres fonctions. En l'espace de 10 ans, une ascension professionnelle très rapide donc, de technicien de laboratoire à cadre moyen, voire supérieur.

La trajectoire du second (25 ans) est moins spectaculaire, car sa durée plus courte, étant donné l'âge actuel de ce salarié. La formation initiale joue là aussi un rôle important, mais elle est principalement confortée par une première formation continue en cours du soir, parallèlement au premier emploi et une seconde associée au travail actuel aux Batignolles. Au CAP de chaudronnier, s'ajoute donc un BP de dessinateur et la perspective d'un diplôme aux Batignolles; ce salarié est donc passé de l'atelier aux bureaux.

A cette construction de la carrière correspond la mise en place très maîtrisée dans l'un et l'autre cas du projet d'accession.

Le premier ménage fait l'acquisition un an avant le mariage d'un appartement T3 (1977). Cinq ans plus tard la vente de cet appartement constituera un capital important pour permettre l'achat d'une maison à rénover, située dans le même quartier. Dans ce laps de temps, les deux salaires du couple ont permis la constitution d'économies (plan d'épargne-logement), dirigée vers l'acquisition d'un habitat individuel. Le choix reste un temps indécis entre une construction neuve et une maison à rénover ; et la mise au point de deux plans de financement, prenant en compte diverses hypothèses (construction neuve ou construction ancienne à rénover, vente ou non de l'appartement) en disent long sur la capacité à maîtriser le processus d'accession. Finalement le choix s'arrête sur une construction à rénover, achetée 43 millions d'anciens francs dans le quartier apprécié où ils habitent déjà. Le temps du remboursement des emprunts est très court (6 ans), le montant des échéances très lourd (5 400 Francs, 32 % des revenus), mais il s'agit d'un choix délibéré permettant, aux dires du ménage, de se libérer rapidement de cette charge, sans occasionner toutefois de restrictions dans le mode de consommation.

La démarche de l'autre couple est sensiblement différente. Dès le mariage (l'un et l'autre ont 20 ans), le projet d'accession en maison individuelle, voulu très nettement par l'homme (qui n'a jamais vécu qu'en maison individuelle et veut être "au large"), conduit le ménage à épargner le salaire de la femme, maîtresse auxiliaire dans l'enseignement ménager. Cinq ans d'économie permettent de constituer un apport personnel important, encore favorisé par l'occupation quasiment gratuite d'une maison individuelle, propriété d'un oncle. En 1983 la décision de construire est prise, s'oriente vers une construction neuve clef en mains, sur un terrain isolé de 1 000 m². La période de son cycle de vie choisie par le couple permet de cumuler le maximum de prêts, dont le prêt "jeune ménage" de la CAF, prêts complétés par des

aides parentales. Dans ce cas, la construction neuve a été préférée à la rénovation, pourtant postulée au départ, mais abandonnée car accompagnée de prêts à des "taux exorbitants". Au bilan, le couple considère qu'il tombe dans "le prix de la location", mais qu'il a autant intérêt à "mettre l'argent de la location dans un remboursement de maison".

Les éthiques de vie sont, en ce qui les concerne, très différentes. Dans le premier couple la relation entre le projet professionnel et le projet de vie est assez étroite. Le sujet masculin a tendance à s'identifier, dans son travail, à l'entreprise et à ses intérêts ("nous") et cette identification se réalise jusque dans l'intégration au club de tennis de la CPIO, pratique sportive significative en un temps de certaines catégories sociales (cadres supérieurs), confirmée par une pratique interrompue de l'équitation que poursuit par contre son épouse. Cette dernière occupe elle-même une position stratégique au plan professionnel, dans laquelle elle s'est profondément investie. Ce mode de vie centré sur la carrière a pourtant été bouleversé par la naissance d'une petite fille (4 ans en 1985) (dont la garde est en partie assurée par la soeur de la femme), et par les travaux dans la nouvelle maison (sur laquelle la part d'auto-aménagement est loin d'être négligeable, bien que soulagée par le coup de main de neveux). Mais l'essentiel des travaux étant désormais réalisé, l'homme éprouve une certaine saturation dans cette activité d'auto-rénovation et souhaite retourner plus intensément à ses distractions antérieures hors du temps de travail (tennis, équitation...), mais liées à son milieu professionnel (club et collègues).

Le second ménage met au contraire une distance importante entre sa vie quotidienne et le travail. La localisation de la construction n'en est pas la moindre expression : maison isolée dans un hameau. Depuis son installation, la femme a cessé son travail, elle s'occupe de ses deux enfants (3 ans 1/2 et 6 mois) et affirme un certain intérêt pour les travaux de couture et d'une façon générale pour l'aménagement mobilier de son intérieur "campagnard". Passion qu'elle partage avec son mari, qui répare et restaure les meubles anciens dont la récupération se fait aussi bien dans la famille que dans les salles de vente. Deux ans à peine après l'entrée dans la maison, le mari a entrepris la construction d'un garage, réalisé à l'écart du pavillon, dont les dépendances lui apparaissent trop peu importantes. Il est aidé dans ce travail par son beau-père, agent de maîtrise en retraite. Le jardinage vient compléter cet ensemble d'activités fortement polarisées sur la maison, et sa capacité à accueillir le bricolage et le désir d'un certain retrait du monde. Un retrait qui peut aussi se réaliser par le camping à la ferme.

Au bilan, ces deux ménages, qui se rapprochent par l'origine ouvrière commune et l'investissement dans l'auto-aménagement de la maison, se séparent dans leur rapport au travail et le modèle de mode de vie vers lesquels ils tendent. Le second couple développe une culture domestique qui n'est pas sans l'assimiler à une catégorie d'ouvriers que nous avons isolée plus haut, fortement investie dans l'autonomie productive de la maison. Le premier ménage est, quant à lui, tourné vers des activités externes qui l'identifie aux pratiques ludiques relationnelles des cadres supérieurs, et qui accompagnent une éthique de vie fortement polarisée sur la carrière professionnelle.

En allant ainsi d'accédant en accédant, nous avons dégagé un certain nombre de figures remarquables : accédants ouvriers du rang, divisés en accédants totalement

mobilisés dans leur capacité salariale, accédants fortement mobilisés sur l'auto-construction, et accédants en posture ascensionnelle. Voyons à présent, comme nous l'avons fait d'une manière plus détaillée pour les ménages en ascension, de quelle manière se vit le quotidien de l'accession, et plus précisément son incidence sur les autres aspects du mode vie, au travers de ce que les accédants dont le taux d'effort est le plus important appelle "les sacrifices".

VIVRE L'ACCESSION

"Profiter" de la maison, accepter "les sacrifices"

La rumeur veut que les premières années après l'accession soient les plus difficiles à affronter. Peut-être l'avenir "désinflationniste" désavouera-t-il bientôt la rumeur ? En tout cas, cette rumeur colle à la réalité de nos accédants : les plus anciens reprennent leur souffle après les années où pesait très lourdement la charge des remboursements. Souvent le salaire d'un des conjoints "va dans la maison" pendant cette période difficile.

Un régleur de la CPIO (A4), pour sa part, rembourse encore 2 000 Francs pour une maison acquise en 1972, tandis que des accédants plus nouveaux doivent rembourser 3200 Francs par mois, même s'ils bénéficient d'un petit peu d'APL¹, pris sur deux salaires qui ne dépassent pas, cumulés, 9 000 Francs. Un jeune soudeur des Batignolles (B5), qui avait réalisé d'importantes économies sur sa maison rembourse 3775 Francs par trimestre pour le PAP² et 500 Francs tous les mois pour un emprunt contracté auprès des parents. "Découragé ? - non, non... pas pour la construction, découragé peut-être un peu pour rendre après... !"

Nécessairement ces débours ne sont pas sans conséquence sur le mode de vie. Il faut faire des "sacrifices". Mais ils ne sont pas toujours perçus comme des privations, "ce qu'on perd en argent, on le récupère en autre chose", dit la femme d'un couple CPIO (A8). Néanmoins, cette famille a renoncé, depuis l'accession, aux voyages qu'elle effectuait périodiquement en Algérie pour rendre visite à la famille du mari. De la même façon, pour des travaux d'entretien de la maison, une autre famille (A4) doit renoncer à des vacances, privations que l'on espère bien ne pas devoir renouveler l'année suivante.

"Oui on se fait des priorités. Cette année, on n'a pas été en vacances par exemple parce qu'on a été obligé de changer les volets de la maison... alors on a dit, cette année pas de vacances. On va essayer d'y aller l'année prochaine..."

M. Bordeaux (CPIO) - 37 ans environ - Relevé A4

D'une certaine manière l'accession conduit aussi à un plus grand repliement sur le logement familial. Effet d'économie, mais aussi effet d'usage, car autant en HLM on éprouvait le besoin de partir, de fuir, le soir au cinéma, le week-end à la campagne, autant à la maison on éprouve le désir de rester chez soi. C'est ce qu'exprime une famille dont l'homme travaille aux Batignolles et dont l'accession en maison individuelle a été précédée de 10 ans de vie en HLM.

"On mène une vie tranquille... de toute façon je sais que c'est dans nous... on aime par sortir, on aime la vie familiale... on aime pas... c'est pourquoi, il n'y a pas de dépenses extérieures..."

1 Aide Personnalisée au Logement.

2 Prêt pour l'Accession à la Propriété.

M. Fécamp (Batignolles) - 30 ans environ

Compensation par la valeur d'usage de la maison individuelle, donc, qui s'exprime avec évidence dans les pratiques. Compensation que n'apporte pas vraiment l'accession en collectif. Au contraire elle occasionne les soucis de la gestion en copropriété.

"Les problèmes, disons, on récolte les malfaçons, alors c'est les malfaçons qui coûtent cher. Et puis, ce qui coûte cher à chaque fois qu'il y a quelque chose, c'est pas pris en main par des personnes... je ne sais pas moi, le gardien. Le gardien appelle l'entreprise et puis c'est tout... Ils attendent au dernier moment, ils ont des contrats d'entretien, puis les contrats d'entretien, il faut que ça tombe en panne pour qu'ils viennent."

M. Brive (Batignolles) - 42 ans - environ - Relevé B7

Accessions réussies, accessions avortées

Si, pour nombre d'accédants déjà âgés, l'entreprise paraît réussie et le poids des remboursements oublié, il n'en est pas de même pour tout le monde. Les ruptures conjugales compromettent cette entreprise à deux.

A l'inverse d'autres vont jusqu'à répéter l'opération, bénéficiant de la réussite financière de la première pour engager la seconde avec un projet plus approprié aux désirs et mieux adapté à l'évolution familiale, marquée par le départ des enfants:

"Puis après on a fait construire en lotissement à V... J'ai été 19 ans là-bas. Puis après on a revendu là-bas, pour reconstruire ici (rire)... on a manoeuvré un peu partout... fallait bien se débrouiller..."

A V..., y avait 536 m2... On avait même agrandi la maison là-bas... on avait quand même 5 chambres : 3 chambres au départ, on a fait 2 chambres après... C'était (devenu) trop grand ! Et puis comme les réparations commençaient à venir sur la maison, il vaut mieux la vendre et en refaire une neuve, comme ça on sera tranquille jusqu'au bout (rires)..."

M. Dinan (Batignolles) - 55 ans environ - Relevé B3

La maison - limitation et la maison - passion

Dans les ménages en situation ascensionnelle, le projet d'accession apparaissait comme partie intégrante d'un "art de vivre", lui permettait en quelque sorte de s'accomplir sans contraindre à des "sacrifices".

Il n'en est pas de même dans les ménages ouvriers moyens, en particulier pour ceux chez lesquels la maison est postulée comme lieu de vie apportant un supplément de confort absent dans le collectif, un palliatif aux conditions difficiles de la cohabitation en HLM. Pour cette catégorie ouvrière, qui s'oriente vers le projet de maison minimale: le HLM sur jardin, la maison ne constitue pas le centre principal et unique du projet de vie, et en conséquence l'effort d'accession est souvent vécu sur le mode d'un choix castrateur d'autres dépenses qui auraient pu être consacrées aux vacances ou à d'autres formes de consommation (sorties au cinéma, au restaurant,

etc.).

A l'inverse, il semble que les ouvriers, d'origine souvent paysanne, mais aussi ouvrière, qui s'investissent fortement dans l'auto-construction totale ou partielle de leur habitation, font de la maison un microcosme à partir duquel s'organise totalement leur vie hors travail, dans laquelle la cohésion familiale, élargie aux ascendants et aux descendants compte énormément.

Dans ce cas, la maison, espace en perpétuelle évolution et transformation, est à la fois le lieu d'expression d'une énergie fabricante qui a les traits alternatifs et compensateurs de savoir-faire maîtrisés, et source de jouissance et de réalisation personnelle, et en même temps l'élément symbolique de cette réussite : la famille ascendante et descendante, réunie, soudée, solidaire. Au près de cette figure ouvrière, les modèles de consommation nouveaux : vacances, spectacles, sorties en ville ont beaucoup moins d'attrait et les occupations ludiques hors la maison s'orientent souvent vers des activités non sans rapport avec une certaine productivité (pêche) que l'on consomme ou conserve à la maison.

Pour ces salariés, à la différence des précédents, la maison n'est pas la cause de limitations, elle est le lieu et l'objet de passions.

CONCLUSION

Au ternie de cette étude consacrée aux espaces d'habitat de deux collectifs ouvriers que nous avons volontairement choisis de caractéristique industrielle différente, il nous faut dégager les conclusions essentielles.

Le titre choisi, "Du logement pour tous aux maisons en tous genres", illustre d'une manière à la fois synchronique et diachronique le mouvement tendanciel qui anime les collectifs ouvriers considérés et les sujets qui les composent. Les itinéraires d'habitat sont dirigés vers la maison individuelle, qui exprime par sa localisation comme par sa configuration interne l'atomisation et l'autonomisation de l'espace ouvrier. Il s'agit là d'une direction exprimant des désirs contrariés ou des volontés réalisées.

En fait les assignations au collectif, acceptées et/ou imposées touchent une bonne partie des sujets concernés (plus aux Batignolles qu'à la CPIO d'ailleurs, ce qui est lié à l'histoire différente de ces établissements industriels). Lorsque ces assignations ont été surmontées, l'accession conduit les ouvriers dans des localisations où les occurrences diverses, induites par la composition du couple ou l'histoire personnelle, comptent énormément. D'une manière générale, tout ce qui rattache l'ouvrier à son histoire personnelle, en particulier familiale et professionnelle, joue un grand rôle dans le choix du lieu de résidence. En ce sens, on élit domicile, les considérations de ce choix étant souvent plus en relation avec la présence ou la proximité de la famille qu'avec la distance au travail.

Un ce qui concerne l'habitation elle-même, on peut observer une tendance parallèle: l'assignation au collectif s'accompagne d'un encadrement du mode de vie dans la cellule HLM. Malgré les contraintes d'espace et la limitation de certaines pratiques, cet espace accueille des intérieurs de vie correspondant à un standard de vie norme et normal, conventionnel. Il varie toutefois selon les générations ou les modèles culturels et spatiaux de référence (ce que nous avons appelé des "espaces de générations" et des "générations d'espaces") en particulier pour ce qui concerne la pièce dite principale. Y compris en collectif, l'ouvrier trouve un certain nombre d'exutoires aux contraintes d'encadrement de la "cellule¹" : jardin ouvrier, cave-atelier, "pied à terre", etc.

Si le travail a une incidence sur l'habitat, en particulier sur sa localisation ou sa nature (collectif/individuel), c'est parce qu'il constitue une contrainte incontournable pour celui qui vit du salariat. L'habitat dit d'une certaine manière le revenu de la famille ouvrière, mais il tente aussi le plus possible d'oublier le travail, nie son existence dans l'espace du logement. La seule présence affichée de rapport au travail

qui soit admise dans l'espace intérieur domestique sera celle du métier, de la compétence acquise dans la formation et perfectionnée à l'usine (tels ce tourneur des Batignolles qui nous montre une quille tournée à l'usine, ces ouvriers de la même usine qui utilisent leur habileté de soudeurs dans le travail du fer forgé). Cette distance mentale au contenu du travail s'accompagne d'une certaine distance sociale aux collègues de travail et d'une distance spatiale mesurée au lieu de travail. (Il est d'ailleurs à noter que l'unique relation hors travail qu'entretiennent ceux qui mettent une grande distance spatiale à l'usine s'effectue dans la coopération entre collègues pour le transport à l'usine.

L'habitat ne dit donc rien explicitement du travail, bien que ce dernier fonde pour l'essentiel les acquis matériels dont dispose l'ouvrier et rythme le temps qui "reste" pour être chez soi. Même chez l'ouvrier militant d'ailleurs, pas de trace visible de l'engagement positif pour "changer le travail".

A l'inverse, nous le disions, la famille est fixée à un pôle positif. Pas seulement la famille restreinte dont la présence physique s'inscrit dans les espaces respectifs du logement, mais aussi la famille large, présente dans la proximité du voisinage (de l'individuel au collectif d'ailleurs) comme dans le marquage décoratif de l'intérieur ouvrier (photographies, objets offerts...) et les traces de l'aide matérielle directe (coup de main) ou indirecte (prêts d'argent).

Le rapport à la famille semble donner une certaine mesure à la place qu'occupe la maison, le logement dans l'éthique de vie ouvrière.

Pour un certain nombre de sujets, assez nombreux, la maison constitue le pivot du projet de vie, à la fois but et moyen de ce que l'on postule comme réussite. A la fois pour "être comme tout le monde" et en même temps développer toute une série d'activités qui correspondent à l'autonomie retrouvée : construire et gérer son espace, y produire de ses propres mains des objets, à la fois pour le plaisir et l'utilité. On cible là une population qui dans sa frange extrême - la plus âgée aussi - est peu attirée par des modes de consommation nouveaux (voyages...), le principal plaisir exprimé étant "d'être chez soi".

A l'opposé de cette figure ouvrière, on trouve ceux pour lesquels la maison n'est pas une exigence plus importante que celle des vacances, (comme ce salarié des Batignolles qui renonce à la maison pour les sports d'hiver) ou du bien-manger, (comme cet ouvrier de la CPIO qui tient à manger de la viande tous les jours).

Parmi ces ouvriers, beaucoup vivent en collectifs HLM, mais certains accèdent à la maison minimale, le HLM sur jardin, qui, tant bien que mal, ne conduit pas totalement aux sacrifices de la consommation hors logement, mais au prix d'une très forte mobilisation des capacités salariales.

A ce type de constructions, s'oppose parallèlement le type d'une maison avec d'importantes annexes, ou un grand sous-sol. Elle correspond à un habitat spécifique d'ouvriers maîtrisant les métiers du bâtiment ou de la métallurgie. Savoir-faire acquis antérieurement à l'entrée dans la CPIO pour les uns, et en rapport direct avec les qualifications d'origine des Batignolles, pour les autres, mais en voie d'évolution vers "la polyvalence".

A travers le logement se dégage ainsi une démarcation entre deux figures

ouvrières qui ne passent pas nécessairement, d'ailleurs, par le découpage individuel/collectif. La première catégorie correspond à des familles ouvrières où l'exigence du logement tend vers des conditions minimales de confort et de bon voisinage, à des conditions financières qui ne compromettent pas d'autres projets aussi importants. La seconde correspond à une frange importante de la classe ouvrière, qui voit dans la maison la possibilité de développer une grande autonomie, allant de la conception de son espace de vie jusqu'à l'exercice d'une énergie fabricante autonome.

En réalité, ce découpage n'est valable que pour désigner deux pôles extrêmes dans le rapport ouvrier à la maison, car il existe toute une gamme combinatoire extrêmement diverse entre ces deux comportements. Ceux-ci pourraient d'ailleurs correspondre, à la limite, à des générations également extrêmes. Ainsi dans les modes de consommation nouveaux, plaçant par exemple le voyage comme pratique modale des classes moyennes et des jeunes générations, on peut trouver des ouvriers qui transfèrent l'autonomie fabricante que d'autres générations exerçaient dans la maison, sur le camping-car. Ce dernier exemple pourrait encore vérifier s'il le fallait l'extrême diversité, dans des limites relativement définies, des modes de vie et d'habitat ouvriers.

L'accession est, quant à elle, un problème agitant aussi bien les accédants que les non-accédants. Ce fait met à jour, chez les habitants frustrés d'accession, l'existence de solutions intermédiaires telles que le recours au "bout de terrain", moyen de compensation patrimoniale à l'accession, et lieu de pratiques dominicales et estivales hors-travail. L'accession, lorsqu'elle se réalise, implique des engagements de nature différente dans le travail, depuis l'implication totale des conjoints dans la solution du couple salarié en équipes alternées jusqu'à la formule de l'ouvrier autoproducteur de son logement.

Une correspondance peut être établie entre cette dernière catégorie ouvrière, maîtrisant des savoir-faire du bâtiment ou transposables aux métiers du bâtiment, et le type de maison réalisée: la grande maison à sous-sol. A l'opposé, le couple salarié réalise plutôt l'accession par la maison HLM sur jardin. Pour ces ménages, attirés par d'autres types de consommation {vacances, sorties...}, l'accession exacerbe les restrictions, c'est la "maison-limitation" tandis que, dans le premier cas, la maison est le lieu d'un mode de vie fortement axé sur l'autoproduction ouvrière. C'est la "maison-passion". Entre ces deux pôles extrêmes existe la même variété de propositions intermédiaires à laquelle nous faisons allusion plus haut

RELEVES ETHNOGRAPHIQUES

Note concernant les relevés ethnographiques

Pour un certain nombre d'unités domestiques typiques (représentatives) ou au contraire atypiques (exceptionnelles, rares), nous avons élaboré des "relevés ethnographiques". Ces relevés résultent de l'exploitation combinée des données de l'entretien, des observations directes mémorisées, des vues photographiques effectuées à l'issue de l'entretien et dans certains cas du recours à des relevés ou extraits provenant de sources administratives (registres et plans cadastraux, permis de construire, plans d'appartement des sociétés promotrices: IHLM entre autres).

Les relevés ethnographiques comprennent, pour chaque unité domestique concernée, une série de planches numérotées qui se décomposent de la manière suivante:

1. Une ou plusieurs planches concernent l'environnement proche ou lointain de l'unité domestique. Y sont notés des lieux cités dans l'entretien se rapportant à des événements ou à des personnes liées à l'interviewé, situés à des moments divers de son histoire de vie. Une cartographie appropriée (échelle du 1/2 000 000e pour la France, du 1/200 000e pour la région, du 1/100 000e pour l'agglomération, du 1/25 000e pour le quartier) permet de visualiser spatialement les lieux cités. Elle est accompagnée d'une légende.
2. Une ou plusieurs planches présentent la configuration externe et la composition d'ensemble de l'unité domestique principale. A cet effet, les éléments graphiques utilisés sont le dessin d'après photo et les plans reconstitués, soit d'après les sources administratives (permis de construire, archives du maître d'ouvrage...), soit de mémoire, en s'aidant, pour la restitution de l'organisation et des dimensions des pièces, des documents photographiques. Une légende précise la destination des espaces.
3. Une ou plusieurs planches présentent enfin l'intérieur de l'unité domestique considérée. Y figurent les pièces, et les éléments du mobilier et de la décoration qui ont pu être visités et photographiés. Souvent l'abondance des matériaux force à la sélection des espaces présentés. La pièce de vie, celle où généralement s'est déroulé l'entretien, occupe une place privilégiée dans la plupart des cas. Pour la présentation graphique, nous avons eu recours aux procédés suivants:
 - une présentation générale à grande échelle au moyen d'un dessin au trait d'après une vue photographique sélectionnée, faisant ressortir les valeurs (gamme du clair ou du foncé) qui restituent aussi fidèlement que possible une "ambiance".
 - la même présentation par un dessin au trait à plus petite échelle et sans valeurs servant de support à la localisation et à la désignation d'objets remarquables.
 - enfin un plan faisant figurer, dans les limites de la pièce considérée, le mobilier ou les objets les plus remarquables pouvant y être indiqués (à l'exclusion des

objets muraux et des petits objets).

Ces deux derniers éléments (dessin au trait sans valeurs et plan) sont accompagnés de légendes précisant la nature, la provenance et la signification des meubles et des objets répertoriés.

Les autres pièces présentées dans la planche le sont au moyen de deux des trois procédés graphiques servant à illustrer la pièce principale, ce choix étant essentiellement dicté par les contraintes de place et de format.

N.B. Ces relevés ethnographiques sont regroupés dans deux cahiers distincts :

- OUVRIERS DES BATIGNOLLES
- OUVRIERS DE LA CPIO

(Ils sont associés au texte principal dans la version éditée par la collection Recherche du Plan Construction et Architecture, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1988).

SELECTION BIBLIOGRAPHIQUE

- ALTHABE (G.), MARCADET (C), DE LA PRADELLE (M.), SELIM (M), *Urbanisation et enjeux quotidiens*, Ed. Anthropos, Paris, 1985.
- A.T.P. DU CNRS *L'Ouest bouge-t-il ?*, Ed. Reflets du Passé, Nantes, 1983.
- BAUER (G.) et ROUX (J.M.), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Ed. du Seuil, Paris, 1976.
- BOUCHARD (F.X.), *HLM*, Ed. Albatros, Paris, 1983
- BOUDON (Ph.), *Pessac de le Corbusier*, Ed. Dunod, Paris, 1969.
- CAMPAGNAC (E.) et TABARY - TAVEAU (L.), *Nouveaux quotidiens ouvriers*, Ed. du Plan Construction, Paris, 1960.
- COMBES (D.), HAICAULT (M.), *Des familles sur la corde raide*, Ed. du CSU, Paris, 1984.
- CUTURELLO (P.) et GODARD (F.), *Familles mobilisées*, Ed. du Plan Construction, Paris, 1980.
- DENIOT (J.), *Usine et coopération ouvrière*, Ed. Anthropos, Paris 1983.
- DUBOST (F.), *Côté jardin*, Ed. du Scarabée, Paris, 1983.
- DUBY (G.) (Sous la direction de...), *Histoire de la France urbaine*, Tome V, Ed. du Seuil, Paris, 1985.
- ELEB - VIDAL (M.) et DEBARRE - BLANCHARD (A.), *Architecture domestique et mentalités, XVIIIe - XIXe Siècles, XIXe Siècle*, 2 vol., Ed. In Extenso, Paris, 1984, 1985.
- FREMONTIER (P.), *La vie en bleu, voyage en culture ouvrière*, Ed. Fayard, Paris, 1980.
- GUINCHAT (P.), CHAULET (M.P.), GAILLARDOT (L.), *Il était une fois l'habitat*, Ed. du Moniteur, Paris, 1981.
- GIEDION (S.), *La mécanisation au pouvoir*, Ed. du CCI - Centre G. Pompidou, Paris, 1980.
- HALL(E. T.), *La dimension cachée*, Ed. du Seuil, Paris 1978.
- HAICAULT (M.), COUCOUREUX (H.) et PAGES (M.), *La vie en deux, ouvrières de l'électronique en habitat individuel et péri-urbain toulousain*, Ed. du Plan Construction, Paris, 1985.
- HERS (F.), RISTELHUEBER (S.), CHEVRIER (J.F.) et SCHOONBRODT (R.), *Intérieurs*, Ed. AAM, Bruxelles, 1981.
- HOGGART (R.), *La culture du pauvre*, Ed. de Minuit, Paris, 1971.
- JARREAU (Ph.), *Du bricolage : archéologie de la maison*, Ed. du CCI, Centre G. Pompidou, Paris, 1985.
- KAUFMANN (J.-C.), *La vie HLM, Usages et conflits*, Ed. Ouvrières, Economie et Humanisme, Paris, 1983.
- LAMURE (Cl.), *Adaptation du logement à la vie familiale*, Ed. Eyrolles, Paris, 1976.
- MASSOT (J.L.), *Les inspirés de la maison standard*, Ed. Pandora, Paris, 1979.
- MOLEY (C.), *L'innovation architecturale dans la production du logement social*, Ed. du Plan Construction, Paris, 1979.
- OSTROWESKY (S.) et BORDREUIL (J.S.), *Le néo-style régional*, Ed. Dunod, Paris, 1980.
- PETONNET (C.), *Espaces habités, ethnologie des banlieues*, Ed. Galilée, Paris,

1982.

PINÇON (M.), *Cohabiter, groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM*, Ed. du Plan Construction, Paris, 1982.

RAPOPORT (A.), *Pour une anthropologie de la maison*, Ed. Dunod, Paris, 1972.

RAYMOND (H.), HAUMONT (N.), RAYMOND (M.G.), HAUMONT (A.), *L'habitat pavillonnaire*, Ed. du CRU, Paris, 1966.

RAYMOND (H.), *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Ed. du CCI-Centre Georges Pompidou, Paris, 1984.

REMY (J.), VOYE (L.), *Ville, ordre et violence*, Ed. des PUF, Paris, 1981.

SANSOT (P.), *Les formes sensibles de la vie sociale*, Ed. des PUF, Paris, 1986.

TARICAT (J.) VILLARS (M.), *Le logement à bon marché, chronique : Paris 1850/1930*, Apogée, Paris, 1982.

VERRET (M.), *L'espace ouvrier*, Ed. A. Colin, Paris, 1979.

YONNET (P.), *Jeux, modes et masses (1945-1985)*, Ed. Gallimard, Paris, 1985.

YOUNG (M.), WILLMOT (P.), *Le village dans la ville*, Ed. du CCI-Centre Georges Pompidou, Paris, 1983.

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

Liste des figures hors-texte

Fig. 1 : Localisation des habitations des ouvriers de la CPIO et des Batignolles appartenant aux échantillons respectifs	15
Fig. 2 : Les ensembles d'habitat social dans l'agglomération nantaise	16
Fig. 3, 3 bis : L'espace moyen : typologie d'habitations collectives et individuelles	42 sq.
Fig. 4 : Première génération de séjours	44 sq.
Fig. 4 bis, 4 ter : Deuxième génération de séjours	
Fig. 5, 5 bis : Cuisines : intégration et addition, rustique et pratique	45 sq.
Fig. 6 : Chambre de couples	47 sq.
Fig. 6 bis : Chambre d'enfants	
Fig. 7 : L'au-delà de l'espace moyen	53
Fig. 8 : Typologie des maisons individuelles	53
Fig. 9 : Sous-sols de maisons individuelles	59
Fig. 10 : La maison et son double	59
Fig. 11 : Un coin feu en sous-sol	63
Fig. 12 : Reconversion d'une maison-hangar de maraîcher	63
Fig. 13 : Façades de maisons individuelles	66

Liste des tableaux hors texte

TAB I : Mode résidentiel des ouvriers de la CPIO et des Batignolles	15
TAB IIA : Accédants de la CPIO	80
TAB IIB : Accédants des Batignolles	80

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
PRESENTATION	5
Première Partie : LOCALISATIONS - TERRITOIRES - HORIZONS	8
LOCALISATIONS RESIDENTIELLES	13
Influence de l'histoire usinière sur les localisations Assignations forcées, acceptées ou contournées	
BATIGNOLLAIS EN HLM	14
<i>Survivance d'une forme d'habitat patronal</i>	
<i>Accès aux ensembles HLM des offices publics</i>	
<i>Mise à distance de l'usine</i>	
OUVRIERS DE LA CPIO EN HLM	16
<i>Reconstitution de réseaux en quartier HLM</i>	
<i>Elections de domicile (ouvriers en maison individuelles)</i>	
LOCALISATIONS EXTREMES	18
<i>Urbains en campagne</i>	
<i>La fuite du HLM</i>	
LOCALISATIONS INTERMEDIAIRES	21
<i>Retrouver l'univers villageois</i>	
<i>Reconstruire une chaleur familiale</i>	
<i>Revenir au terroir</i>	
SITUATIONS SINGULIERES	23
<i>Mettre à profit ou subir les conjonctures</i>	
<i>Maîtriser les atouts du métier et du patrimoine acquis</i>	
Familles regroupées plutôt que familles dispersées	27
Annexes résidentielles	
Aux marches (marges) de la ville	
HORIZONS	33
Horizons lointains, horizons finis	
L'aventure de la mobilité professionnelle	
Gens de mer et gens de terre	
La conjugaison du proche et du lointain	

Deuxième Partie: L'ESPACE DU LOGEMENT OUVRIER	37
UN ESPACE FAMILIAL MOYEN	41
Du collectif à l'individuel Un plan moyen	
Génération d'espaces - Espaces de génération - Décalages	42
SEJOUR : DE LA SALLE A MANGER	
AU SALON - SALLE A MANGER	
LA CUISINE DU PRATIQUE AU RUSTIQUE	
- DE L'ADDITION A L'INTEGRATION	
LES CHAMBRES	
LA SALLE D'EAU	
AU-DELA DE L'ESPACE MOYEN	51
Débordements de la norme en collectif	51
COHABITATIONS	
CHANGEMENTS D'AFFECTATION	
CREATION IMPROVISEE D'ANNEXES	
Le pavillon : réalités plurielles d'un rêve commun	53
DE L'HLM SUR JARDIN AU DOMAINE AGRO-ARTISANAL	
ESPACES DE LA MAISON ET PRATIQUES SOCIALES OUVRIERES	54
<i>Détendre les relations de voisinage</i>	
<i>Plus d'espace, des espaces à gagner</i>	
<i>Un espace A faire</i>	
<i>Mais aussi un espace OU faire</i>	
LE SOUS-SOL, UN ESPACE TYPIQUEMENT OUVRIER ?	58
<i>La séparation du propre et du sale</i>	
<i>Le retour du travail masculin dans la maison</i>	
<i>Le sous-sol, face Cachée de la maison ouvrière</i>	
LES SURPRISES SINGULIERES DE LA MAISON INDIVIDUELLE	62
<i>La maison et son double</i>	
<i>Le caveau-coin feu souterrain</i>	
<i>La reconversion polyfonctionnelle d'un bâtiment</i>	
<i>d'exploitation maraîchère</i>	
JARDIN ET ECONOMIE DOMESTIQUE: DE LA PELOUSE A L'ELEVAGE	65
L'ESTHETIQUE DU PRATIQUE ET LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE	66

Troisième Partie : L' AVENTURE DE L'ACCESSION	71
AVANT L'ACCESSION: DE LOGEMENT EN LOGEMENT	75
Terminus : HLM	
Le remède au HLM : l'accession	
NON ACCEDANTS : COMPENSATIONS	79
Le renoncement : entre peurs et regrets	
Compensations au renoncement	
ENTRER EN ACCESSION	83
Raisons d'un choix	83
LE POIDS DE L'ORIGINE :	
RAISONS DE L'USAGE ET DE LA VALEUR SYMBOLIQUE	
LA CONCRETISATION D'UN ACQUIS PATRIMONIAL	
Les préludes et les atouts de la décision	85
FAMILLE ET CONSTITUTION DE L'APPORT INITIAL	
UNE DECISION A DEUX ET PLUS	
PROJETS DE MAISON ET PROJETS DE VIE	89
Des choix de vie, mais aussi des choix de construction	89
OUVRIERS DU RANG : DEUX POLES DISTINCTS (EXTREMES)	
DANS L'ETHIQUE DE VIE, LE MODE D'ACCESSION ET LE TYPE	
DE CONSTRUCTION	
<i>Première figure d'accédant</i>	90
Les couples CPIO (deux salaires en postes alternés- maison minimale)	
<i>Deuxième figure d'accédant</i>	92
Mobilisation maximale des capacités d'auto- conception, d'auto-gestion et d'auto-construction (maison importante, souvent à sous-sol)	
<i>Figures intermédiaires</i>	97
ACCEDANTS EN POSITION PROFESSIONNELLE ASCENDANTE	
VIVRE L'ACCESSION	103
"Profiter" de la maison, accepter "les sacrifices"	
Accessions réussies, accessions avortées	
La maison - limitation et la maison - passion	
CONCLUSION	107
RELEVES ETHNOGRAPHIQUES (DEUX CAHIERS ANNEXES)	111
SELECTION BIBLIOGRAPHIQUE	113
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX HORS-TEXTE	115

RESUME

Du logement pour tous aux maisons en tous genres

Daniel Pinson

Comment vivent les ouvriers aujourd'hui ? Existe-t-il encore un modèle ouvrier ?

Daniel PINSON, dans le cadre d'une recherche sur le thème « Cultures du travail et modes d'habiter en Basse Loire », cherche à comprendre les modes d'habiter des ouvriers à travers l'analyse de la localisation résidentielle, de l'espace domestique et de l'accession à la propriété.

S'il persiste encore chez les ouvriers une organisation de l'espace domestique bien normée et conventionnelle, que ce soit en habitat collectif HLM ou en individuel (les « générations d'espace » dont parle l'auteur), on observe cependant une diversité de comportements due à la pénétration des modèles culturels d'autres couches sociales.

Une iconographie des intérieurs minutieusement dessinés par l'auteur illustre avec bonheur la richesse des observations.

LERSCO – Université de Nantes CNRS – Nantes 1987